PER B-226

S

BUNDANNERMIE

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS

TONDÉ St. Sulpice EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE, (Edifice Morin) QUEBEC

ABONNEMENT:

CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

\$1.00 \$1.50 .75

VOLUME XIII, No 27

QUEBEC

LE 2 JUILLET 1925

PROTÉGEZ-VOUS!

ET PLACEZ MAINTENANT VOS COMMANDES

- POUR -

Insecticides

Nous avons les meilleures variétés: Vert de Paris, Arséniate de plomb, Bouillie bordelaise, Arséniate de chaux, Bouillie soufrée liquide ou en poudre, etc.

Nous avons les méilleures qualités: nos insecticides sont fabriqués par des experts selon les formules de composition exigées du gouvernement.

Tôle, ondulée ou unie

De nouvelles expéditions viennent de nous arriver d'Angleterre et des Etats-Unis.

Nous garantissons leur qualité et leur prix.

Broche à clôture

Notre broche est d'une fabrication supérieure et d'une durée éprouvée. Elle ne souffre pas de comparaison avec d'autres broches qui sont l'objet de réclames tapageuses.

Peintures

Si vous aimez des peintures de première qualité, demandez nos peintures "FÉDÉRÉE".

Vous serez satisfaits et vous économiserez de l'argent.

Ficelle d'engerbage

C'est le moment de placer vos commandes. Méfiez-vous de ceux qui vous offrent nos prix pour une marchandise qui n'est pas la nôtre et qui ne vaut pas la nôtre!

Quels prix ces gens-là vous vendraient-ils la ficelle d'engerbage, si nous n'en vendions pas cette année?

NOUS VOUS ADRESSERONS NOS LISTES DE PRIX SUR DEMANDE

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTREAL

PANIER AUX LETTRES

Cheval blessé.—J'ai un cheval qui s'est blessé sur les deux pattes de derrière. Quel serait le meilleur remède? J. A. B.

Rép. La description des symptômes est assez laconique. A quelle partie du memle cheval est-il blesse? Est-ce au paturon, au boulet ou au canon? Avec quoi s'est-il blessé? Y a-t-il longtemps que l'acrédent s'est produit? Voilà aurant de questions qui permetteraient de faire le diagnostic et de déterminer si l'accident est grave ou non, je veux dire au point de vue économique car une blessure est toujours grave en ce sens qu'il faut toujours craindre les complications. Exemple: un cheval se blesse au pied. La blessure est profonde mais de peu d'étendue. On soigne l'animal se blesse au pied. La blessure est profonde mais de peu d'étendue. On soigne l'animal mais voilà qu'un bon matin il paraît anxieux, l'œil est hagard, la queue est redressée et raide, les machoisres sont serrées et la déglutition est impossible, etc. Que s'est-il donc passé? C'est que dans la plaie un microbe a élu domicile et de là secréte un poison qui cause tout le désordre et qui amènera probablement la mort car le cheval est atteint de tétanos. Nous allons donc indiquer le traitement général des plaies. Quand le sang est arrêté il faut procéder au nettoyage de la plaie.

Avant de laver il faut tondre les poils.

Avant de laver il faut tondre les poils.

Puis, avec de l'eau tiède contenant de 3 à 4
pour cent d'acide, phénique (carbolique)
ou de créoline ou éponge soigneusement
en enlevant les caillots sanguins, la poussière, les poils, etc. Après ce lavagé préliminaire on pourra seringuer doucement l'intérieur de la plaie. Quand elle est bien propre, on s'assure qu'il n'y a pas de corps étranger car s'il y en avait la cicatrisation pourrait se faire. Maintenant la saupoudrer d'iodoforme ou à son défaut de chaux étairte et bien propre placer un morceau éteinte et bien propre, placer un morceau de coton absorbant et faire un pansement. Les jours suivants continuer le traite-

Les jours suivants continuer le traite-ment par la lotion blanche composée d'une once de sulfate de zing, d'une once d'ace-tate de plomb et d'une chopine d'eau que l'on applique avec un tampon de ouate. Il est recommandable de maintenir le pansement jusqu'à ce que la plaie soit

S'il se forme des bourgeons charnus, on pourra enrayer cette trop grande prolé-fération des tissus par l'emploi du beurre d'antimoine appliqué avec une plume d'oiseau, une fois par jour.

Blanchiment du céleri

(Par le Dr Gustave Langelier, Cap Rouge, P. Q.)

L'APPARENCE COMPTE.—Le céleri est aujourd'hui l'un des légumes les mieux L'apparence compte pour connus. beaucoup chez ce légume, aussi bien que pour beaucoup d'autres, et le planteur qui désire rendre cette culture avantageuse ne doit pas la négliger. Quoique les variétés vertes, comme le Géant de Pascal, aient réellement une meilleure qualité que d'autres espèces, comme le Doré auto-blanchisseur (Golden Self Blanching), leur couleur est contre elles, et c'est pourquoi on a recours au blanchiment artificiel.

BLANCHIMENT, DANS LE CHAMP, -Les variétés d'hiver, soumises à un blanchiment forcé dans le champ, ne se gardent pas aussi bien que celles qui sont blanchies après avoir été mises en cave. Il n'en est pas de même pour les variétés d'été et d'automne qui peuvent être blanchies sur pieds, dans le jardin, surtout si elles doivent être consommées de bonne heure. C'est de ce dernier moyen de blanchiment que nous traiterons ici.

Quantité.-Trois moyens de blanchiment différents ont été comparés pendant huit saisons à la station expérimentale de Cap Rouge—avec de la terre, avec des planches et avec du gros papier à toiture. Pour chaque 100 livres de récolte tirées de la rangée qui avait été rechaussée avec de la terre, il n'y avait que 86 livres pour la rangée rachaussée avec des planches et 84 ment différents ont été comparés penn'y avait que 86 livres pour la rangée rechaussée avec des planches et 84

livres pour la rangée rechaussée avec du papier.

VALEUR MARCHANDE. -- Pour connaître l'effet de ces différents moyens de blanchiment sur la valeur marchande du céléri, nous avons envoyé des échantillons de chaque rangée à trois des meil-leurs marchands de détail de Québec. Ces hommes ne savaient pas comment chaque groupe avait été traitée; ils ne savaient pas non plus que la même ques-tion avait été posée à deux autres marchands, et tous les trois ont donné la préférence au céleri blanchi avec de la terre et se sont déclarés prêts à les payer 25 pour cent de plus que le céleri des deux autres lots.

Recommandations.—On voit que le blanchiment fait avec de la terre non seulement donne une récolte plus forte, mais aussi une récolte qui se vend plus cher, livre pour livre. Ce moyen présente aussi un autre avantage, c'est qu'il protège mieux les plants que les planches ou le papier contre les gelées légères d'automne. Un inconvénient des deux autres méthodes—les planches et le papier- c'est que si ces planches et ce papier sont laissés trop longtemps après que le céleri est arrivé à l'état marchand, le céleri est exposé à devenir creux ou à contracter des maladies, il perd du poids et son goût s'altère.

Ecrivez tout de suite à

TRENCH'S REMEDIES LIMITED

37 St James' Chambers 79 rue Adelaide est Toronto, Canada.



A LA PLUS GRANDE LAITE RIE de QUÉBEC

C'est NOUS qui avons payé les plus hauts prix pour la CREME depuis l'ouverture de la saison.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

La Laiterie Frontenac 142 de l'Église, Québec.

\$15,000 en prix

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

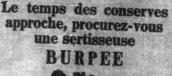
Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

seule banque au Canada dont les argents confiés à son département rgne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinareullement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Iformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa tion, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

M. TANCREDE BIENVENU sident du Bureau des Commissaires-Cense L'HONORABLE N. PERODEAU

ant-Gouverneur de la Province de Québec 350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Edouard.





C'est la plus simple, la plus légère et la moins coûteuse.

PRIX \$22.00

J.-ALBERT AUCLAIR

B.-P. MONUMENT, GIFFARD, QUEBEC

LE NOUVEAU SILO A DOUVES CHAMPION"



EUG. GALARNEAU PONT-ROUGE

RENSEIGNEMENTS qui valent de L'ARGENT



LAND

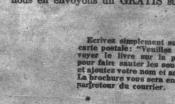
G.X.L.

STUMPING POWDER

CETTE brochure contient des renseignements qui peuvent être convertis en argent. Elle indique la manière d'obtenir de plus grosses récol tes et de plus gros profits. Elle ne vous coûte rien

La "Méthode moderne de défrichement" est un livre traitant de l'usage pratique des explosifs sur la ferme. Ecrit scientifiquement mais en termes simples qui expliquent clairement chaque manière de procéder. Vous y verrez pourquoi le fermier moderne emploie les explosifs pour éliminer le dur labeur de déblayage et de creusage de fossés; et comment les souches et pierres peuvent être extirpées, les marais asséchés, et la ferme rendue ductive et de pl

Afin que chaque fermier puisse en avoir un exemplaire et profiter de ces renseignements nous en envoyons un GRATIS sur demande.



CANADIAN EXPLOSIVES, LTD. CANADA CEMENT BUILDING, MONTREAL, P.Q. Volu

Cea M.des Cultin Pâquet, p bec, deux à sa réans Cette les comme Monsieur "Fac

lique des La p "At " Ferme " et beurr " la qual: " vue de

deux résc

" beurre product "ce qui s gue la s

Pern LES 1 ration, de en divers obtenus p La (opp produits, Si pi

pondre e Coor érat et fromag pourraien juge oppo autres mo rative rep toutes cer Ilyar

enchères, même d'a de vente. sont les fi Cepe hausse or auront ét cultivateu faites en les unes e vent le n dure une

C'est déprécier Nos prim pretextes Eusèbe, a dence de rons, nos

La de " Att pour 19: " Att denvirons dans la

LAPORTE

es de Québec, d'Ontario -Edouard.

DUVEAU SILO DOUVES

G. GALARNEAU

GENT

nt des renseignements vertis en argent. Elle r de plus grosses récol Elle ne vous coûte rien

de défrichement" est pratique des explosifs quement mais en termes rement chaque manière ez pourquoi le fermier osifs pour éliminer le de creusage de fossés; t pierres peuvent être iés, et la ferme rendue grande valeur.

ier puisse en avoir un GRATIS sur demande

SIVES, LTD.





ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC QUEBEC, LE 2 JUILLET 1925

Numéro 27

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Volume XIII

En marge de deux résolutions Ce qu'il faut penser de certaines critiques

M. Alphonse Baillargeon, secrétaire-trésorier de l'Union Catholique "Il est proposé par M. Abelda Trottier, secondé par M. Eugène des Cultivateurs de la province de Québec, a communiqué à M. J.-Arthur "Brissette, et adopté unanimement par les membres présents, que ces Pâquet, président du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Qué- "projets soient mis de côté comme étant de nature à faire tort, premièrebeo, deux résolutions que le cercie de Saint-Eusèbe-de-Stanfold a adoptées, à sa réunion du 24 mai.

Cette lettre et son contenu ont provoqué, de la part de notre président, les commentaires que voici:

Monsieur Baillargeon.

lique des cultivateurs de votre paroisse.

La première résolution contient ce qui suit:

Attendu que la Coopérative a, dans son organe, le Bulletin de la " Ferme du 23 avril et du 14 mai, annoncé qu'elle paierait aux fromagers. "et beurriers de 4, 5, 6 et 8 sous par boîte de béurre et fromage suivant.
"la qualité, est de nature à forcer le commerçant d'en faire autant, en "vue de soutenir la concurrence. Considérant que les frais de vente de beurre et fromage sont pris en diminution sur le prix obtenu par les producteurs, membres de la Coopérative Fédérée ou non; il est résolu

Proposé par M. Edmond Baril, secondé par M. Nap. Lemieux, " que la société coopérative discontinue le paiement de cette prime comme détant une mauvaise affaire."

Permettez, Monsieur, que j'apporte de suite une mise au point-les primes que la coopérative a accordées pour des fins d'amélio-ration, de même que les argents qu'elle a distribués, dans le passé, en divers concours, n'ont jamais été pris en dimunition sur les prix obtenus par les producteurs pour la vente de leur beurre et fromage. La (opérative vend le beurre et le fromage, et une foule d'autres produits, à commission fixe. Cette commission n'a pas varié.

Si parfois les remises de la Coopérative ne semblent pas correspondre exactement aux prix des enchères publiques, c est que la Cool érative ne vend généralement pas toute sa quantité de beurre et fromage à ces enchères. Elle sait que des offres trop considérables pourraient faire fléchir les prix du marché. Aussi lorsqu'elle le juge opportun, elle vend directement à l'étranger ou adopte divers autres modes de ventes privées. Or, les prix des rem ses de la Coopérative représentent exactement la moyenne des prix obtenus pour

toutes ces ventes, enchères comprises, pendant une sen aine. Il y a plus. En ce qui concerne le beurre et le fromage, vendus aux enchères, les acheteurs ont l'habitude de payer notre commission et

sont les frais de transport seulement. Cependant, les prix obtenus sont susceptibles de variations en hausse ou en baisse selon que les autres ventes durant la semaine auront été plus avantageuses ou moins avantageuses. En somme, le cultivateur bénéficie du "pool" de son produit. Les ventes ne sont pas faites en compétition les unes avec les autres, mais elles se supportent

"de réduire ce montant de 50% pour faire parlie de la Coopérative;
"Attendu que beaucoup de cultivateurs se plaignent déjà d'une
"trop grande distance de fabriques de beurre et fromage, et qu'il serait
"encore beaucoup plus pénible pour plusieurs de se rendre aux stations
"de chemins de fer, pour expédier leur crème aux fabriques centrales
"projetées par la Coopérative,"
"Il est proporé par Me Abelde Tenting par la Coopérative

ment aux individus possédant des parts dans la Coopérative Fédérée, deuxièmement aux cultivateurs s'occupant d'industrie laitière."

D'abord, le cercle de Stanfold n'a aucune raison de s'inquiéter de la réduction, dont il fait mention, de notre dividende à 6 pour cent.
L'affaire relève, en définitive, de l'assemblée générale de la Coopérative
L'accuse réception de votre lettre du 18 juin me faisant part de Fédérée. Or, aucune décision de ce genre n'a été adoptée à la dernière deux résolutions adoptées récemment par le cercle de l'Union Catho- ré inion générale. Donc, puisque nos sociétaires n'ont pas encore agi, il convient à ces messieurs de Stanfold d'attendre.

Quoi qu'il en soit, en y réfléchissant un tant soit peu, on est plutôt étonné d'entendre de la bouche de producteurs des arguments opposés à la réduction du dividende de la Coopérative. Ces producteurs ontils songé, en effet, que de fortes charges de dividendes obligent la société à prendre des profits plus élevés sur l'achat de leurs marchandiscs et sur la vente de leurs produits? Ces producteurs ont-ils songé auss:, même s'ils sont intéressés pour \$50. ou \$100. dans leur société, (c'est le petit nombre chez les cultivateurs, la plupart n'étant intéressés ue pour \$10.00) qu'une augmentation ou diminution de 2% de dividende représente encore un gain ou une perte minime comparée à ceux qui sont détenteurs de \$1,000. ou \$2,000. d'actions dans la Coopérative et qui ne sont pas précisément tous des producteurs proprement dits.

Une contradiction

Si vous voulez bien vous y arrêter, Monsieur, ne constatez-vous pas une contradiction flagrante entre ces deux résolutions signées par les mêmes producteurs? L'une demande la réduction des charges de la société pour la vente des produits, et l'autre réclame le maintien d'un dividende élevé que chacun sait être une charge nécessaire et quasi, sinon toute, au désavantage des producteurs.

Il me semble bien, et vous l'admettrez avec moi, que les membres du cercle de Stanfold sont victimes, dans les circonstances, de gens dont les intérêts sont manifestement contraires aux véritables intérêts des cultivateurs et à leurs aspirations les plus légitimes.

De plus, l'allusion que le cercle de Stanfold fait à la perte de 50% des actions souscrites par les cultivateurs de son district dans l'abattoir de Princeville, est pour le moins gratuite et constitue une injustice pour la Coopérative.

Nous avons personnellement été mêlées à cette affaire. Nous voulons croire que les cultivateurs de Princeville n'ont pas bien cesé le même d'autres frais, entreposage, pesage, assurance, en sus du prix rative s'est tenu strictement à toutes ses obligations en achetant de vente. Alors les seuls frais qui restent à la charge des producteurs l'abattoir de Princeville. Les actionnaires de cet abattoir ont maureproche indirect qu'ils adressent ainsi à la Coopérative. La Coopévalse grâce de se prévaloir des pertes qu'ils ont subies avant que la Coopérative leur vint en aide, pour venir aujourd'hui demander des faveurs spéciales, ou critiquer sans raison. Depuis qu'ils sont actionnaires de la Coopérative, leur argent a bien rapporté un dividende raisonnable chaque année, alors que ce même argent placé dans l'abat-

faites en compétition les unes avec les autres, mais elles se supportent les unes et les autres. Il est donc juste que tous les cultivateurs reçoivent le même prix pour tout le temps de la vente qui virtuellement dure une semaine.

C'est donc à tort, Monsieur, que l'on cherche mille prétextes pour déprécier la valeur et la justesse c'es prix des remises de la Coopérative.

Nos primes font l'objet de certaines critiques; mais on se bute à des prétextes qui n'ont aucun fondement. Nos amis du cercle Saint-Eusèbe, avec les bonnes intentions qui les animent, se rendront à l'évidence de notre raisonnement et prendront en bonne part, nous l'espérons, nos explications.

A propos de dividende

A propos de dividende

La deuxième résolution se lit ainsi:

"Attendu que la Coopérative Fédérée a, dans ses projets spéciaux

"pour 1925, l'idée de réduire le dividende de 8% à 6%, et aussi la cons"truction de fabriques centrales;
"Attendu que les cultivateurs de Stanfold, de Princeville et des
"Attendu que les cultivateurs de Stanfold, de Princeville et des
"auxquelles l'abattoir coopératif de de Princeville vendrait ses biens
"meubles et immeubles, ses créances actives et passives, son capital-ac"tions, son nom corporatif, à la Société coopérative agricole des fro"magers de Québec, ont été arrêtées et acceptées part et d'autre des
"assemblées dûment convoquées;" (Statuts 1919, page 346.)

Aujourd'hui, notre bureau de direction accomplit tout simplement ce que les gens de Princeville ont demandé au gouvernement. Nous n'avons pas droit de recevoir maintenant d'eux aucun reproche, car nous remplissons aussi fidèlement que possible le mandat que nos sociétaires nous ont confié.

"La loi pour Tous" occupe dans le présent numéro beaucoup d'espace, mais dès le 16 juillet notre revue aura repris

1925	JUILLET		80	Cou.	_ LU	NE
1040	The state of the s		Lev.	Cou.	Lev.	Cott
V 3 S. Léon	II, page	4	10	7 46	4 43	1 52
	he, veuve.	4	10	7 46	5 56	2 33
D 5 V Pent.	Sol. de SS. Pierre et Paul	A	11	7 45	7 05	3 24
L 6 Ste Dom	inique, vierge et martyre	4	12	7 45	8 07	4 24
M 7,88. Cyri	lle et Méthode, év. et co.	4	12	7 45	9 00	5 33
M 8 SteElinal	beth du Pertugal, veuve	4	13	7 44	9 43	6 48
J 9 S. Zénon	et ses compagnons, mart.	4	14	7 44	10 19	8 04

sa physionnomie habituelle. Voir note à ce sujet dans "Grains de Sagesse".

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Expositions d'agneaux. Les expositions de moutons qui sont tenues sur tous les points du pays, contribuent beaucoup à amé iorer la qualité des agneaux de vente. Les agents de propagande en industrie ovine et les agronomes de dis riet signalent un intérêt toujours croissant dans ces concours et ces démonstrations, qui promettent d'être encore bien suivis cette année. Cet intérêt se manifeste surtout aux démonstrations sur la tonte, l'amputation de la queue et la castration et aux assemblées d'éleveurs, qui se réusnissent pour baigner leurs troupeaux ou pour installer des cuves communes.

Quatre-vingt-cinq de ces expositions seront tenues cette année dans la province de Québec, où les ventes d'agneaux seront un facteur important tout comme dans les autres provinces. J. B. Spencer.

Pages de la chicane. On nous trouvera peut-être irréverencieux, mais c'est ainsi que nous appelons parfois nos pages "Loi pour tous", puisqu'elles traitent sempiternellement d'affaires litigieuses. Elles sont très nombreuses aujourd'hui, et quelque peu au détriment des autres rubriques; mais à la veille des vacances judiciaires, nous avons cru devoir frapper un grand coup et nous débarrasser des questions pendantes. Après un ou deux numéros assez chargés de "Loi pour tous", nos pages reprendront leur physionomie régulière.

A ce propos, qu'il nous soit permis de faire remarquer à nos lecteurs que, tout avocats qu'ils sont, nos doctes de collaborateurs légaux sont hommes, et ont aussi besoin de quelque repos au cours des vacances et des fortes chaleurs qui feront bientôt haleter les malheureux habitants des villes. C'est pourquoi nous saurions gré à nos abonnés de neposer à nos aviseurs légaux, d'ici quelque temps, que le moins de questions possible, de s'en tenir au QUOD JUSTUM.

Paroles sensées.—"Les routes que nous avons construites et que nous construisons encore ne peuvent soutenir le poids de la vitesse", explique le ministre de la voirie. "Elles sont construites en vue de la vitesse permise par la loi. Quand les automobilistes enfreignent la loi, ils causent un grand dommage aux routes. Ils doivent comprendre aussi que les routes sont leur propriété, mais qu'ils doivent en faire un bon usage. Sans doute il y en a qui nous demanderont de construire des routes à surface dure, comme dans l'Etat de New-York, mais nous ne sommes pas en mesure de construire des routes au coût de \$25,000 du mille. Si nous construisions ainsi, nous ne pourrions construire que quelques milles de chemin au lieu d'étendre les routes à toutes les parties de la province, comme nous avons fait et faisons actuellement. Je ne crois pas que les automobilistes aimeraient fort ne pouvoir se promener que sur trois ou quatre routes seulement, même à grande vitesse, et ne pouvoir accéder à toutes les sections de

Une prophétic s'accomplit.—Sous ce titre M. Barnjum nous que sur les navires océaniques.

écrit: "Jamais on n'a écrit rien de plus vrai et de plus prophétique que ce qui suit, de la plume de Sir John Willison, en 1923.

'Ou nous devons fabriquer au pays les matières premières cana-

diennes procurant ainsi du travail, créant de nouveaux centres, ouvrant des marchés aux marchands et aux producteurs, faisant du Canada un pays plus fort, capable de supporter ses fardeaux toujours croissants—ou bien ses fils suivrort ces matières premières en dehors du pays, s'établiront dans les centres industriels étrangers, et de plus en pus, d'année en année, le fardeau national deviendra plus lourd et l'issue de la grande expérience politique, que nous faisons, deviendra plus difficile et plus problématique.

Par conséquent la raison démontre que le salut économique et

naturel du pays exige que les matières premières du Canada soient

manufacturées au Canada, et que le peuple canadien soit protégé dans la possession et le contrôle de son héritage naturel.

Et M. Barnjum ajoute, de son cru: "Les fils du Canada suivent la matière première en dehors du pays à un taux de près de 200,000 par an, selon les rapports faits par le Parlement cette remaine."

Taux du fret sur les bœufs expédiés en Angleterre.—"La Grande Bretagne est prête à absorber à peu près tous les bœufs que le Canada peut lui fournir, mais l'espace que les navires peuvent offrir est insuffisant et les taux du fret sont trop élevés", a déclaré le Dr J. H. drisdale, sous-ministre de l'Agriculture, dans une déposition qu'il a faite devant le comité parlementaire spécial sur les taux océaniques. Le Dr Grisdale est d'avis que si les taux océaniques, qui sont actuellement de \$20 par tête, étaient abaissés à \$15., il en résulterait l'ouverture d'un marché dont il serait difficile de calculer l'importance et la

Cette déclaration ranime l'intérêt sur l'expédition expérimentale de bœufs faits en Angleterre par le Ministère fédéral de l'agriculture en 1923, et dont les résultats sont consignés en détail dans le feuillet No 39 du ministère. L'expédition qui faisait l'objet de cette expérience se composait de bœufs fournis par les fermes expérimentales des différentes provinces, de l'Alberta à la Nouvelle-Ecosse. Les taux de fret jusqu'à Montréal variaient à partir de \$1.40 les 100 livres, soit \$18.10 par tête pour les bœufs venant de Letbridge, Alberta, à 20 cents par 100 livres ou \$2.02 par tête pour les bœufs venant d'Ottawa, Les taux du fret sur l'océan étaient alors de \$22.50 par tête ce qui mettait le coût total par tête, au moment de la vente en Angleterre, à \$50.79 pour les bœufs de l'Alberta, à \$43.48 pour ceux venant de Winnipeg \$34.71 pour ceux venant d'Ottaws

Ces chiffres montrent que les frais d'expédition des auimaux en Angleterre, dans les conditions actuelles, sont très élevés, spécialement quand on prend en considération les frais du long trajet par terre entre l'Ouest du Canada et le port d'embarquement, et qu'il est essentiel au succès de l'industrie de l'exportation des bestiaux canadiens que les taux du fret soient abaissés, aussi bien sur les chemins de fer



A l'inauguration, par la Société des Eleveurs de Bétail Canadien, du nouveau mode d'enrégistrement après inspection, à la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge. On voit, debout, (prês de l'animal) M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, pronougant une allocuation.

E BULLET Heureu:

Nous appreno Chabot, B.S. B. régisseur-adjoint tale du Cap-Rou M. Chabot, n (Dorchester), fit collège de Lévis rentrait à l'Ec Anne de la Poca

il obtenait le t après un cours M. Chabot s ressé aux trava l'étude de la z finissant, il était tent en les deu Avant d'acce veau titulaire s'

tion d'un comp fait partie du Dominion, pour Grace à ses pratique agrico me tout désign geusement cette Nous I'en fo

Une hau

L'Hon. Jos.-Ed culture de recommande

La lettre cident du comit élevé à la mén Agriculture, che ce, tout l'intérêt minister de l'Ag porte à ce mou et de juste adm Les innembra nomes, les pro tous ceux qui c

rité officielle, est une approl Nous publions Monsieur Rapl Président

san et qui l'or dront que l'exe

Cher monsieur Je souscris d généreux que Agricoles Cana M. I. J. A. Ma l'un des plus avancement agr Je félicite vo de plus prophétique n, en 1923, tières premières cana-

de nouveaux centres, x producteurs, faisant ipporter ses fardeaux es matières premières industriels étrangers, au national deviendra ique, que nous faisons,

e salut économique et eres du Canada soient canadien soit protégé e naturel.

fils du Canada suitaux de près de 200,000 it cette cemaine.

en Angleterre. - "La s tous les bœufs que le navires peuvent offrir ", a déclaré le Dr J. H. une déposition qu'il a ir les taux océaniques. ques, qui sont actuelleen résulterait l'ouveruler l'importance et la

pédition expérimentale fédéral de l'agriculture n détail dans le feuillet jet de cette expérience périmentales des diffé-Les taux de fret 100 livres, soit \$18.10 Alberta, à 20 cents par venant d'Ottawa. Les par tête ce qui mettait en Angleterre, à \$50.79 ex venant de Winnipeg

pédition des auimaux nt très élevés, spéciale du long trajet par terre ment, et qu'il est essendes bestiaux canadiens sur les chemins de fer



LE BULLETIN DE LA FERME Heureuse nomination



Nous apprenons que Monsieur Honorius Chabot, B.S. B.S.A., vient d'être appointé régisseur-adjoint de la Station Expérimen-

tale du Cap-Rouge. M. Chabot, né à St-Léon de Standon, (Dorchester), fit ses études classiques au collège de Lévis, puis en septembre 1920 rentrait à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. En décembre 1923, il obtenait le titre d'ingénieur agronome après un cours brillant.

M. Chabot s'est particulièrement intéressé aux travaux de grande culture et à époque et avec une véracité jamais dimi- aussi aidant", je commandai deux bou- saison le coût du drainage en tuyaux par l'étude de la zootechnie, à tel point que finissant, il était devenu spécialiste compétent en ces deux branches.

Avant d'accepter cette position le nouveau titulaire s'était occupé de l'organisaion d'un comptoir coopératif, puis avait fait partie du service entomologique du ion, pour le Québec.

Grace à ses fortes connaissances de la pratique agricole, M. Chabot était l'homement cette position. Nous l'en félicitons chaleureusement.

(Communiqué.)

Une haute approbation

L'Hon. Jos.-Ed. Caron, ministre de l'Agri- tachent de jaune plus ou moins clair à monument au Dr Marsan.

La lettre ci-dessous, adressée au président du comité du monument qui sefa élevé à la mémoire du premier docteur en Agriculture, chez nous, dira avec éloquence, tout l'intérêt que l'hon. Jos.-Ed. Caron, minister de l'Agriculture en cette province, porte à ce mouvement de reconnaissance et de juste admiration.

Les innombrables cultivateurs, les agronomes, les professeurs d'agriculture et tous ceux qui ont connu M. I.-J.-A.Mar-san et qui l'ont vu à l'œuvre comprendront que l'exemple de la plus haute autoest une approbation de première valeur. Nous publions cette lettre que tous liront evec plaisir.:-

Monsieur Raphael Rousseau, B.S.A.

Président du Comité du

Monument Marsan, Acton-Vale, Bagot.

Je souscris de tout cœur au mouv généreux que la Société des Ingénieurs gricoles Canadiens vient d'entreprendre que la science et le dévouement d'une vie à l'effet de perpétuer la mémoire de feu M. I. J. A. Marsan, agronome dist ngué. l'un des plus illustres ouvriers de notre avancement agricole.

Je félicite votre société de cette initia-

VOLUME XIII, PAGE 463

LA FERME

(Pour les Touristes)

On aperçoit sur la route La ferme au pied du coteau, La vache se penche et broute L'herbe haute au bord de l'eau.

Sous un noyer centenaire, Au front richement peuplé. Dans la cour, on voit une aire, Une aire à battre le blé

Les canards fouillent la vase, L'étable beugle et mugit, Le raisin foulé s'écrase Sous le pressoir qu'il rougit

Aux environs de l'étable, Le coq, de son bec pointu, Sondant et triant le sable, Pique un grain sous un fêtu

Comme une verte corbeille, Tout autour de la maison, Montent les bras d'une treille C'est un nid dans la maison

Aurélien Scholl.

Chenilles des gadelliers et des rosiers

est de celles qui s'ingénient à causer de gent retournait à la caisse publique. désagréables surprises aux jardiniers. même revageur revient toujours à la même les gadelliers une première fois entre le 10 pour mon ami. et le 20 juin de chaque année et de cette façon, on éviterait tout ennui. Trois cuildestruction des chenilles immédiate- ordinaire. ment après leur éclosion. Une seule appliapplication faite une dizaine de jours après note suivante la première.

Les rosiers, du moins certaines variétés, mmencent à monter des symptômes non equivoques de mildiou et des signes certaines de la présence de chenilles defoliatrices. La décoloration des feuilles qui se culture de la province de Québec, proximité des nervures est une caractérecommande fortement le projet du ristique du développement du mildiou. On peut aisément contrôler et cette maladie et les chenilles en faisant deux applications de Bouillie Bordelaise empoisonnée, à dix jours d'intervalle. Le contrôle des chenilles est aussi facile que dans le cas des gadelliers; pour ce qui est du mildiou le succès complet est l'apanage de ceux qui la déloger. Des applications de soufre CENT, et cela tous les ans. en poudre sont aussi d'un grand secours

recevra prompte réponse de notre part.

Entomologiste provincial.

tive et je souhaite que toute la classe bière, ou plutôt les brasseurs. rurale, et chacune de nos associations uccès de cette entreprise.

san rappellera aux générations à venir ce peuple, con ac ée entièrement à l'agriculture, oi t réalisé pour le bien-être du cultivatour en cette province.

Votre bien dévoué, JOS.-ED. CARON. Tribune libre

Le prix de la bière

(Responsabilité exclusive du signataire)

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis pas un ivrogne. Loin de la! Je ne suis pas même un buveur habituel de vin ou de bière. Donc je suis parliez l'autre jour.

Tout de même chaque année, à l'époque des foins, je me procure une caisse, soit deux douzaines de bouteilles de

Et je puis dire que, outre une ou deux bouteilles de vin, pour fins de maladie, c'est là toute la consommation de boispable en douze mois.

Et cela depuis plus de vingt ans. peu, et que les deux ouvriers dont je che, la pourriture noire de la racine, cause retiens tous les ans les services à l'épo- de très lourdes pertes. On estime qu'en que des foins/ pourraient, sans excès 1924 les dommages causés à la récolte de aucun, consommer en deux jours, me tabac au Canada se chiffraient probable-coûte ces années-ci, outre les bouteilles ment par \$1,000,000. On peut éviter une et le transport \$3.50.

Je trouve cela assez cher, mais j'avais précautions spéciales. l'habitude de me consoler en songeant Il y a d'abord l'emploi de plants de semis La chenille vert-bleuatre des gadelliers qu'une assez forte proportion de cet ar- sains, venant de couches stérilisées, qui

D'une année à l'autre on oublie trop que le ami, je dinais en ville, au restaurant.

On nous apporta deux toutes petites

bouteilles, deux demi-bouteilles, que je lerées à soupe d'Arséniate de Plomb dans dus payer vingt sous chacune, soit sur gallon d'eau suffisent pour assurer la le pied de quarante sous la bouteille C'est raide, me dis-je, mais la caisse

cation faite à temps a souvent raison de publique va encore bénéficier... C'est toutes les ravageuses; dans certains cas toujours une fiche de consolation. Mais me tout désigné pour remplir avanta. il faut parfois avoir recours à une seconde voilà que je trouve dans un journal la

> "On pouvait lire dans la page financière de la Gazette, mercredi, un intéressant résumé de la situation des Brasseries nationales de la province. Les actions, cotées à \$15 en février 1919, valent aujourd'hui \$200. Les détenteurs de ces actions "ont vu leur capital s'accroître de près de 1400% et, depuis février 1920, ont reçu un rendement annuel de 110%. L'acheteur de cent que son débours initial de \$1,500 lui a été remboursé en dividendes.

Vous avez bien lu, M. le Rédacteur, s'y prennent tôt et n'attendent pas que la le commerce de brasserie, rapporte demaladie se soit solidement installée pour puis au moins cinq ans du CENT POUR

N'y aurait-il pas moyen de mettre à contre le mildiou envahissant; on le sau- la raison ces messieurs les brasseurs, qui poudre sur les feuilles encore humides de n'achètent même pas leur orge chez-nous rosce de manière à ce qu'il adhère parfaite- et ont bien garde de se donner aucune peine pour arriver à s'approvisionner Toute demande de renseignements sur d'orge ou de houblon dans la Province, Tité officielle, dans le domaine agricole, les insectes et les maladies des plantes en y encourageant ou même simplement les insectes et les maladies des plantes en y encourageant le culture intensive de en y proposant la culture intensive de l'orge dans la province, pour fins ces deux plantes indispensables à la industrielles, nous savons que M.

agricoles, contribuent effectivement au le plus vite la bile, attendu qu'alors ils Grande Culture du Ministère de Le monument qui sera é evé à M. Mar- dendes tirés des honnêtes sueurs du concours de champs d'orge, qui a

Merci, Monsieur le Rédacteur,

Votre, etc. Ni Boswell ni Molson.

d'encouragement à la culture de variété.

2 JUILLET 1925 La pourriture noire de la racine du tabac

Drainage, chaux, variétés

La pourriture noire de la racine du tabac est causée par un champignon qui vit loin d'être comme Bismark, dont vous Dans les cas graves, on constate une absur les racines des plantes et les détruit. sence marquée de racines lorsque l'on rache les plants pour les examine "... plante qui perd ainsi ses raines se raougrit et produit moins & euilles, et ses feuilles sont de qualité inférieure.

Cette maladie du sol est maintenant très répandue au Canada, partout où l'on sons alcooliques dont je me rends cou- cultive des tabacs; c'est donc un facteur constant, tendant à limiter le rendement et la qualité des récoltes. Lorsque la Or, cette caisse de bière, qui dure si phue est abondante et la température fraibonne partie de ces pertes, en prenant des

est fortement à recommander. Les argiles Tout dernièrement, accompagné d'un lourdes et les sols mal drainés sont à éviter. uni, je dinais en ville, au restaurant.

Beaucoup de champs à mauvais égoutte-La chaleur, la soif, et "quelque diable ment naturel rembourseraient en une seule nuée. Selon les localités on devrait arroser teilles de bière, l'une pour moi, l'autre l'augmentation de valeur de la récolte. Evitons l'emploi des engrais alcalins, et spécialement de la chaux, sur les sols à tabacs. La chaux paraît beaucoup aggraver. la pourriture des racines. S'il est nécessaire de chauler le sol pour cultiver du trèfie ou d'autres légumes, on a vra soin de ne cultiver du tabac sur ce sol que longtemps après ce chaulage. On tiendra le sol bien ameubli par des façons culturales fréquentes et on ne le laissera pas devenir

La culture continuelle du tabac sur un même champ répand la maladie dans le sol. On recommande fortement de ne pas cultiver plus de trois récoltes de tabac de suite sur un même champ. Ceci s'applique surtout aux types Burley et à tabac jaune. et également aux types à cigare sur la plupart des sols, si l'on désire avoir des tabacs à enveloppes. Un système d'assolement dans lequel la terre se repose pendant quajourd'hui un profit de \$18,500, pendant tre ou cinq ans est nécessaire lorsqu'un champ est très infesté de la pourriture de la

> Il existe aujourd'hui des variétés et des espèces qui résistent à la pourriture de la racine. Nous conseillons fortement aux planteurs de se procurer de la graine de ces variétés résistantes pour les champs depuis longtemps cultivés en tabac, ou pour ceux qu'ils soupeonnent de donner isile aux germes de la maladie. C.-M. SLAGG, Chef du Service des tabacs,

C. D. McFarland de la Canadia Le moyen le plus simple et le plus Malting Co., offre cette année court est sans doute de BOYCOTTER la \$200. qui doivent être ajoutés aux C'est le procédé, qui leur "brasserait" prix déjà offerts par le Service de brasseraient moins de scandaleux divi- l'Agriculture de Québec pour le lieu cette année au Témiscamingue. La variété choisie pour ce concours est l'O.A.C. La région du Témiscamingue se révèle excel-Note de la rédaction.—Au sujet lente productrice d'orge de cette A la veillée -- Glose hebdomadaire et feuilleton d'actualité par C. L'Habitant

PIERRE CORNICHON

Marie-toi à ta porte Avec gens de ta sorte

Ile Partie :---La justice des hommes

XVII.—Denouement, plus un mot à ces dames.

Le président du tribunal, honorable autant que probe magistrat, résuma le litige avec une remarquable lucidité et une parfaite impartialité. Mû par un rare esprit de civisme, il manifestat une fois de plus son étonnement et même son mécontentement d'avoir à décider d'une affaire de si peu d'importance en soi, mais que le défaut de bonne volonté et d'altruisme, de part et d'autre, avait en même temps l'arme défensive et offenaggravé jusqu'à en faire le sujet d'un troisième et retentissant procès, alors que le second, déjà assez onéreux, avait été porté, après entente entre les procureurs des deux parties en cause, jusqu'en cour supérieure. dans le district judiciaire qu'habitait l'intimé, et cela en dépit de l'adage Locus regit actum.

Sur un ton presqu'indigné, l'intègre magistrat se déclara tout surpris de cons tater, qu'après les observations déjà faites par le tribunal et les avis maintes fois données aux justiciables, on portat encore devant lui de si misérables disputes, insignifiantes à l'origine, et que de bons citoyens s'empressent toujours de régler à l'amiable, à la bonne franquette, fût-ce au moyen d'un simple arbitrage. Dans le présent cas, pour une misérable affaire de trente à quarante dollars, une vétille après tout, on mettait en branle l'appareil judiciaire de tout un disrrict, on troublait la paix, on détruisait Pharmonie dans deux paroisses et on encourait des frais qui, du train où allaient les choses, pouvaient s'élever jusqu'à un millier de dollars. Tout cela pour réclamer le prix d'un vieux cheval payé trente-cinq pias-tres quelques mois auparavant. Dispute puérile à l'origine, déclara le juge, mais qui, exploitée par l'esprit de chicane, devient affaire considérable, et, surtout regrettable. Puis, sans doute avec le secret espoir que les deux parties régleraient enfin le différend hors de cour, le juge annonça qu'il ne rendrait jugement qu'à la fin du terme, ou actuelle session de la Cour de Magistrat de district.

Les intéressés, plaideurs et témoins, avaient à peine évacué la salle d'audience que l'on entendait M. Jéhu déclarer de sa voix de stentor: "Le juge a dit de régler ça à LA BONNE BLANQUETTE, je suis toujours prêt moi! qu'on me fasse UN

Pierre eut vent de cette déclaration, et, par l'entremise d'un tiers, fit demander à M. Jéhu, si, chaque partie payant ses frais respectifs, il accepterait, en règlement final, une indemnité de cent dollars, soit la somme demandée dans la dernière sommation, encore pendante.

M. Jéhu, avec une surprise indignée—réelle ou feinte—repoussa péremptoirement cet arrangement, qu'il qualifia de proposition de "QUE'. EUX"

Mal lui en prit, car le jugement, rendu quelques jours après, ne lui accorda que trente-cinq piastres d'indmenité pour la perte du Pur Sang, soit exactement ce que celui-ci avait coûté à son propriétaire l'automne précédent. Il est vrai que la défense était aussi condamnée aux frais, mais Pierre étant insolvable, M. Cornichon, outre les honoraires de son avocat et les frais de cour, dut auss payer lui-même tous les témoins qu'il avait assignées, et qui étaient légion. Bref, ce procès coûtait plus de cinq cents dollars à M. Jéhu et tout près de quatre cents à Pierre Cornichon.

Avant de plaider, tous deux auraient dû se rappeler que le plus mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès, ou encore le mot de Diekens:

Souffrez tout le mal qui peut vous être fait plutôt que de vous rendre en cour.

et enfin les sages conseils suivants, fruits de l'expérience des siècles:

Fuyez les procès, la conscience s'y souille souvent, la santé s'y altère, les biens s'y dissipent.

(Fin de la IIe partie)

Note spéciale à l'intention de nos charmantes lectrices:

Il vous tarde sans doute, Mesdames, de quitter ces vilains procès et de tomber-si toutefois c'est là une chute-dans un sujet plus conforme à vos appétences psychologiques et littéraires, l'amour. Cet agréable saut, vous aurez l'occasion de le faire dès la semaine prochaine puisque la correspondance entre Pierre et Mariette va recommencer. Que ce soit chute ou ascension, il n'y a guère à redouter de s'y casser le cou ou un membre, comme le font les automobilistes ou les aviateurs imprudents; aussi vous êtes priés de nous suivre sans crainte dans le nouveau cycle que nous allons parcourir. Il y sera question d'amour et d'autres questions qui intéressent à un haut degré la femme canadienne. (A suivre)

Conserves de fruits et de légumes.-Nous mentionnions récemment le marché que nous offre l'Angleterre pour conserves verses. Nous sommes heureux de constater que cette industrie aus conserves prend de l'essor. Aussi, tout dernièrement des prêtres colonisateurs la préconisaient à South India, comté de Russel, Ont., ou la population a manifesté beaucoup d'intérêt aux conférences. On compte que South India et St-Joseph-du-Lac, grâce aux efforts de MM. les curés Pilon et Daignault, deviendront incessamment des centres importants de production de conserves de fruits et de légumes. Les appareils UTILITY, introduits dans ces centres ne contribuent pas peu à l'avancement de cette importante industrie de la mise en conserve des légumes, des fruits, des viandes et même du poisson.

Au Lac St-Jean

Le grenier de la Province ne reste pas en arrière non plus lorsqu'il s'agit d'in-Ainsi nous apprenons dustrie laitière. q'l'au, concours de fabrication de beurre et de fromage organisé par la Coopérative Fédérée de Québec, M. Léo Bernard, de St-Félicien, Lac St-Jean, a décroché un prix important. Nos félicitaitons et à la région et à l'industrieux fabricant qui lui fait ainsi honneur.

La minute pour Dieu

"C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier sive de la presse catholique, loyale, sincère".-S. S. Pie X.

Un Heureux

Perfectionnement

La fabrication et la mise sur le marché d'un produit quelconque constituent une entreprise qui ne peut être menée à bonne fin du jour au lendemain; cela prend des années d'études et d'expériences pour fabriquer un pro-duit sain et "fiable". Cela est par-ticulièrement vrai des produits médecinaux destinés au bétail. médecinaux destinés au bétail. Un métange quelconque de racines et d'écorces ne constitue ni un tonique ni un spécifique pour les cheyaux, les bêtes à cornes, les pores, etc. Pour produire des préparations 'qui accompliront certaines fonctions définies et sur lesquelles on puisse compter en tout temps, tant pour l'efficacité que pour la pureté, et qui donneront le maximum de bons résultats, il faut une connaissance parfaite de la médecine, plus l'habileté du vétérinaire.

Les préparations "INTERNA-TIONAL" vous offrent tout ceet: pureté et sureté. Contribuent à la préparation de tous les produits "INTERNATIONAL" des années d'expérience de même que l'étude et une connaissance par-faite de la science vétérinaire et médicale.

Quand vous achetez les prépa-rations "INTERNATIONAL" rations "INTERNATIONAL vous ne faites pas une expérience; vous achetezdes produits reconnus efficaces, appuyés par la réputation et le nom d'une firme solide qui a fait un succès de son entreprise depuis 37 ans passés.

INTERNATIONAL STOCK FOOD COMPANY, LIMITED

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 474)

ETABLISSEMENT D'AQUEDUC B. V.)—Q. Un syndicat on compo-onstruire un aqueduc dans un villaga ausder un permis az conseil muricipa ernier ne iui accorde aucun bomus, et agnie n'en demande pas? Il s'agi unicipalité rurale.

R. Il ne nous parait pas qu'une compa droit de construire un acqueduc dans ur palité, sans que la corporation municipa mette. En effet, pour construire est af faudra nécessairement que la compogn sur les chemins municipaux ou sur le qu'elle ne peut faire sans que la corpora sente. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut se construire un acqueduc pour a pernonnels, et même transmettre l'eau à cans être obligé d'obtenir un permis de tion municipale, car il s'agit là d'un u dont la manicipalité ne souffre sucua y aucun cunu. G'infrahement la municip de un privilège de pes plus de 20 ans, à qui se forme, dans le but de censtruire duces pour servir le public, et c'est pour duces pour servir le public, et c'est pour

der dans ce ens particulier.

PROMESSE D'ACHAT VERBALE.—(Répois à C. E. L.)—Q. Un notaire est venu m'offic a terre en vente, et il me demandai \$2,500.60 centant. Je lui ni offert devant témoin \$2,000.60; centant. Je lui ni offert devant témoin \$2,000.60; seclamant un délai de deux semaines, pour fif le contrat. Aujourd'hui, je ne voudeais plus ache car j'ai réfléchai que le contrat en me serait pas fav rable. Le vendeux pens-il me forcer d'acheter propriété, vu que je lui ai offert une somme deva témoins, et qu'il l'a seceptée?

R. La vente, par le code civil à l'article 1472 e parfaite par le seul consentement des partices. Dor il apparait que le vendeur et l'acheteur, s'étant en deux sur l'objet de la vente et son pu sont liés vis-à-dis l'un de l'autre.

De là, il nous faut conclure que l'acheteur ava le droit d'obliger le vendeur à lui livrer la ter mosenment \$2,000.00, peut être également tenu ayar le prix de vente et de passer le contrat qu'il consenti.

Il est vrai que la question de savoir si la promes



UN MOYEN EFFICACE D'AUGMENTER VOS REVENUS

Ce moyen c'est la fabrication des "UTILITY"

Les plus grandes institutions agricoles les ministères d'agriculture fédéral et provincial, les Missionnaires Colonisateurs tout en promant les bénéfices reels que nacrices des fruits, légumes, poissons et viandes, horchure contenant les témoignages de satisfacoutillage "UTILITY".

Les Fabricants de Conserves Domestiques 439 Bonsecours

Montréal



LE BULLETI

En tout pays, L'INVENTEUR MARIO

364 rue Uni 721/2 rue St-Pie

liste de prix

Coopérativ producteur

Nos Foura

DI POUR TOUS

Suite de la page 474)

roir si la municipalité peut empécher crème à la glace ou des liqueurs, avant offices religieux, nous croyons que la en a le pavvoir, en s'appuyant sur une ite la loi du dimanche. La vente a'est i la municipalité réglemente le commar nous comprenons que la cospensar se prévaloir de la loi que pour cellecte, dans ses limites.

EMENT D'AQUEDUC.—(Réponse . Un syndicat ou compagnie peut-il aqueduc dans un village, sans de-semis na conseil municipal, vu que ce l'accorde aucun bonus, et que la com-demande pas? Il s'agit ici d'one

us paraft pas qu'une compagnie ait le truire un acqueduc dans une municipue la corporation municipale, le perfet, pour construire cet acquedue il airement que la compagnie cripriet ins municipaux ou sur le terrain, ce it faire sans que la compagnie cripriet ins municipaux ou sur le terrain, ce it faire sans que la compagnie cripriet ins arque de pour ses bescins même transmettre l'eau à son voiem, a de dotte que de la compagnie de dotte in un permis de la corpora-le, car il s'agit là d'un usage privé, cipalité ne souffre aucun préjudice ni Généralement la municipolité accorpe de pas plus de 20 ans, à une société dans le but de construire des acque sir le public, et c'est pourquoi l'article manicipal donne la manière de procécas particulier.

cas particulier.

E. D'ACHAT VERBALE — (Répoise—Q. Un notaire est venu m'offrit une e, et il me demandait \$2,500.00 compai offeri devant témoin \$2,000.00, lui délai de deux semaines, pour firis ujourd'hui, je ne voudrais plus acheté hi que le contrat ne me serait pas favondeux peut-il me forcer d'acheter sa que je lui at offert une somme devant qu'il l'a seceptée?

Le, par le code civil à l'article 1472, est e seui consentement des partices. Done, ne le vendeur et l'acheteur, s'étant encur sur Poiset de la vente et son prix, à-dis l'un de l'autre.

Cous faut conclure que l'acheteur avant diger le vendeur a lui livrer la terre 2,000.00, peut être également tenu de de vente et de passer le contrat qu'il a mie la question de savoir si la propuse.

MOYEN EFFICACE **JGMENTER** REVENUS

en c'est la fabrication des lomestiques, avec les appareils "UTILITY"

us grandes institutions agricoles, ires d'agriculture fédéral et proes Missionnaires Colonisateurs, pronant les bénéfices reels que s. légumes, poissons et viandes, reils UTILITY ...
nant les témoignages de satisfac-

ITY"





THE BICKMORE COMPANY 468, Onest, St-Paul, Montréal.

BREVETS

MARION & MARION

364 rue Université, - Montréal 721/2 rue St-Pierre, - - - Québec et Washington, D. C.

LE BAIGNAGE DES MOUTONS

La poudre Cooper contre les oux du mouton est la meilleure

90% des moutons exposés à la plus grande exposition de bétail du monde: l'exposition Royale d'Angleterre, sont traités à la pou-

dre Cooper.

A l'exposition Royale de Toronto de 1924:

Championat, poudre Caoper, - 94%
Premier prix, poudre Caoper, - 88%
Deuxième prix, poudre Caoper, - 82%
Demandez le catalogue et la
liste de prix de ce dont tout éleveur
a besoin, y compris poudre, ferret
(tag), tondeuse et pièces, etc.

Coopérative canadienne des producteurs de laine, Itée

D'un océan à l'autre. Régins, Lennoxville, Toronto Weston, et

Les associations de producteurs de laine Par tout le Canada Bureau-chef: - 217 Bay Street,



Nos Fournisseurs sont satisfaits

Laiterie de Québec 75, Ave du S. Cœur, Québec.

HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

Le pessimisme n'est pas de mise. La situation s'améliore. Des faits. Le Prince de Galles est chanceux. Il donne de la pluie à l'Afrique!

La crise. Dans certains mi- l'importance et se rendre intévent sans travail et sans pain et quent avec confiance.

Le tout pays, Demandez le GUIDE DE que la misère imméritée engendre L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit. souvent la révolte, mais on aurait tort de s'en prendre aux autorités et d'en venir à une anarchie qui ne

lancés dans la discussion pour créer de l'effet. Notre popula-

l'autre jour plus de deux cents oujournaliers, les ouvriers souffrent parti puissant s'est formé dans ce et ont raison de demander du travail, c'est à dire le moyen de ga-gner le pain nécessaire, à leurs fa-devoir déléguer un ambassadeur milles, mais ce moyen on le trou- extraordinaire, le prince de Galles vera et la crise passera, comme ont passé les crises qui ont suivi toutes d'un empire sur lequel le soleil ne les grandes guerres. Déjà se des-sinent des travaux considérables sent à nous le répéter avec morgue qui amélioreront sûrement le mar-ché du travail. Pour Québec, qui Le Prince de Galles est donc auché du travail. Pour Québec, qui nous intéresse plus particulière- jourd'hui en Afrique, faisant des ment, le Parlement Fédéral a voté salamalecs à tout le monde. cinq millions, qui seront dépensés en travaux d'améliorations du port; on jette les fondations de deux nouvelles églises, et à la fin du mois on commencera sur la frait de sécheresse et les Basutos' un million. Ces seuls travaux est arrivé avec la pluie assureront du travail pour longtemps à plusieurs centaines d'ou-

La situation n'est donc pas de- et la pluie !" sespérée, elle commence même Le chef Jonathan remercia le à s'améliorer. Mais ce qui est déprince en disant: "J'ai 90 ans, plaisant, c'est de voir que souvent je suis à la veille de mourir, et je vriers besogneux, les sans-travail, mot pour vous là-haut." comme on les appelle, qui parlent le plus haut et qui expriment des ceux qui souffrent le plus.

preille trop complaisante aux exa- on l'assomme tout simplement. gérations de prétendus chefs bien

Sur quoi placer, et comment de Dieu.

lieux, ici même au Canada, on ressants. Le pessimisme empire-commence à parler de socialisme tait plutôt la situation. Notre et même de communisme. Les pays est riche de ressources inexmaux causés par ces doctrines ploitées et ne saurait indéfiniment subversives, notamment en Russie, rester dans le marasme. Et puis n'ont pas encore suffi à crever ces n'oublions pas la Providence qui vessies dangereuses. Il est vrai veille sur ses enfants et ne fait que des milliers d'ouvriers se trou- jamais défaut à ceux qui l'invo-

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture. Et ea bonté s'étend sur toute la nature.

et d'en venir à une anarchie qui ne pourrait qu'empirer les choses. Les mots de socialisme, de com-muniste et d'anarchie sont plutôt lancés dans la discussion pour créer de l'effet. Notre population, au moins le peuple catholique de la province de Québec, n'est nullement anarchiste.

Notre populaple primitif et ignare. Magnanime comme toujours, l'Anglais octroya à ceux qu'il avait conquis, un comme toujours, l'Anglais octroya rue de la province de Québec, à ceux qu'il avait conquis, un l'est nullement anarchiste.

Certes, la crise est dure, on a vu gouvernement responsable. Mais le Boër n'a pas oublié son indévriers se présenter à un chantier pendance d'autrefois et rêve même où l'on avait besoin de cinq ou six de la reconquérir un jour. Un

L'autre jour il visitait le Basu-toland, et à son arrivée commença à tomber une pluie diluvienne. Heureux hasard ! le pays souf-

Grande Allée la construction d'une ne savaient plus à quel marabout maison-appartements qui coûtera se vouer, quand le prince de Galles

Cent mille Basutos le saluèrent comme un sauveur en criant: 'Vous nous apportez et la paix

ce ne sont pas les véritables ou- ne manquerai pas de dire un bon

Dans certaines contrées où les Anglais n'ont pas encore introduit idées que ne partagent pas du tout leurs marchandises, on charge quelqu'un des messages que l'on Il faut se garder de prêter une veut faire parvenir aux dieux, puis

Le Prince de Galles est channourris qui veulent se donner de ceux tout de même d'avoir trouvé quelqu'un qui se charge gratis d'être son ambassadeur auprès

Pierre Fouille-Partout.

Les valeurs que nous placens émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000 pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs t'est alder au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidricaire-Boniais (limitée).

Montréal, rue S.-Jacques, Immeuble Versailles.

Livré exempt de douane au Chanada

. . C'est inévitable—Vous en

Achèterez Une. . . .

Tout comme les 300,000 autres ménagères qui n'ont cessé de s'en féliciter.

Voici quelques améliorations qui faci-litent votre tache et diminuent le coût de son entretien:

Vaste fourneau à chaleur unisorme

Vaste fourneau à chaleur uniforme Surface de cuisson particulière-ment étendue. Contrôle facile de la flammé Economie de combustible, grâce à certains accessoires Revêtement — émail, attrayant et d'entretien aisé Fabricants des Poèles "Cosy Home— Quebec" et des Fournaises "Happy Thought-Allcast".

HAPPY THOUGHT

ENVOYEZ-NOUS CE COUPON Happy Thought Foundry Co., Limited"
Brantford, Canada.

Veuillez me renseigner sur les Cuisinière nommées, marque "Happy Thought"



l'argent dépensé pour une bonne préparation est de l'argent hien dépensé

Ne confendez pas le Baume Caustique Gombanti avec les nembreuses
préparatiens sur le marché. Il est
recherché depais quarante aus par les
propriétaires d'animaux parce qu'il est
dix fois plus efficace que les médicaments ordinaires.

Il produit les résultats que veus en
attendez, et lorsque vous l'achetez,
vous avez bien dépensé vatre argent.
Ayezen une bouteille et enspyez-le.
Vous le trauverez sur et efficace dans
les cas d'éparvin, molette soufflée,
capelet, jardon, molette, suros, mai
de paule, forme lésion des tendons, etc.
Mode d'emplai avec chaque bouteille.
\$1.50 la bouteille chez les pharmaciens, ou directement de asus au
préception du prix. maciens, ou directe réception du prix.

Bon pour vous aussi. Sans égal dans les cas d'enterses, contusions, maux de gorge, affections rhumatiamales. Il disperse et détruit la cause de la douieur. The Lawrencs-Williams Company, Toronto, Onfario, seuls distributeurs pour le Canada et les Etats-Unis.

> BAUME causiique **GOMBAULT**

LE "BULLETIN DE LA PERME"

LE BULLI

Après chaque repas

La gomme WRIGLEY nettoie les petites crevasses entre les dents. Elle frictionne les gencives et aide à les tenir en bonétat. Elle combat l'acidité de la bouche.



Rés: Tel: 1385w Bureau Tel 1022w. CHARLES M. LE TARTE Avocat - Advocate

LE TARTE & RIOUX 52. rue St-Joseph, - Québec.
COLLECTION & REGLEMENT

> LE SEL A BEURRE EXTRA SPECIAL

WINDSOR

EST LE MEILLEUR POUR LE BEURRE

ESSAYEZ-LE

Lisez le Bulletin de la Ferme 1921.—Conférence impériale à Londres.

Vieux temps, Vieilles choses

Notre histoire en juin.

Le 15 juin

1615.—La première église construite à Québec est ouverte au culte.

1850.—Conflagration à Montréal. Des centaines de maisons détruites dans le Griffintown.

1824.—Les Canadiens-français célèbrent le troiscentième anniversaire de la consecration du Canada à St-Joseph, choisi en 1624 comme premier patron du pays.

Le 17 juin

1874.—L'Ordre des Forestiers Indépendants est fondé.

1891.—Elections générales dans Québec. Honoré Mercier maintenu au pouvoir par une écrasante majorité.

Le 13 juin.

1812.—Déclaration de guerre entre l'An- vernement. gleterre et les Etats-Unis

1846.—Le ministère Draper.—Papineau entre en fonctions.

soumettre au parlement du Canada-Unis Dam, près Niagara. un projet de Confédération de toutes les provinces canadiennes.

1876.—A St-Jean, P.Q. neuf églises, sept hôtels et de nombreuses maisons sont détruites par le feu. Pertes: \$1,000,000.

1888.-Le Chemin de fer Québec et Lac St-Jean est ouvert au trafic

1923.-Les feux de forêts dans le Québec causent des pertes pour dix millions Sir Lomer Gouin maintenu. de dollars.

Le 19 juin.

1721.—La moitié de la ville de Montréal est détruite par le feu.

1647.—Pour la première fois un cheval foule de ses pieds le sol de la Nouvelle-France.

Conservateurs 139, libéraux 71.

Nouvel Ontario.

Le 21 juin.

1534.- Jacques-Cartier aborde une première fois en Amérique, à la Baie des Esquimaux.

1764.—La Gazette de Québec voit le jour.

1824,-On introduit le courant dans le Canal Lachine.

1908.—Grandes fêtes à Québec en l'honneur de Mgr de Laval.-Deuxième centenaire de son élévation à l'épiscopat.

Le 22 juin.

1603.—Champlain aborde à Québec. 1860.-Mgr Jos. Larocque est nommé évêque de St-Hyacinthe.

1894.—Décès de Mgr A. A. Taché, archevêque de St-Boniface, Manitoba.

1908.-A Trois-Rivières un incendie détruit 300 édifices et cause des dommages pour \$2,000,000.

1923.—Par une majorité de 40,000 voix les électeurs du Manitoba décrètent l'abolition de la prohibition et demandent que la vente des spiritueux soit confiée au gou-

Le 23 juin.

1813.—Invasion des troupes américainnes. Une femme, Laura Secord, épargne 1864.—John A. Macdonald promet de une défaite au soldats anglais, à Beaver

1817.-La Banque de Montréal est

1896.—Les élections générales donnent enfin le pouvoir aux libéraux, dont Laurier est le chef. Le gouvernement Fupper est défait par 117 comtes libéraux. Conservateurs 89, indépendants 7.

1919.—Elections générales à Québec

Le 24 juin.

1497.—Jean Cabot, aborde en Améri-

1615.—Le père LeCaron célèbre la promière messe à Montréal.

Tance.

1882.—Elections générales au Canada, Conservateurs 139, libéraux 71.

1907.—Grands feux de forêts dans le Nouvel Ontario.

Le maire d'un gros chef-lieu de cantor, socialiste, laisse beaucoup à désirer au point de vue de la propreté.

Dernièrement, à la suite d'une décision prise contraîrement à son avis, il s'écria:

—Après tout, je m'en lave les mains.

—Sur ce, un conseiller municipal de régliquer:

répliquer:
—Enfin, il y arrive!

LES PETITS CERCUEILS BLANCS

Sur 100,000 enfants nés vivants en 1921, voici le taux de la mortatilé la même

attitee, dans les différences provinces.	
Colombie-Britannique	5
Saskatchewan.	8
Manitoba.	.8
Ile-du-Prince-Edouard.	8
Alberta	8
Ontario.	9
Nouvelle-Ecosse.	10
Nouveau-Brunswick	11
Québec.	12

L'ÉPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLI-GATIONS première hypothèque des in-dustries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou commençant par celles de sa province, ou

en titres d'emprunt émis par le gouver-nement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français.

Canada français. Versailles-Vidricaire-Boulais, (limitée). Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.



tous les cinq ans depuis ses débuts en affaires en 1892

Assurance en vigueur 1923 \$351,402,105 1923 56,235,142



Un sol demandait à une dame à quoi elle songeait quand elle ne pensait à rien.

—Monsieur, répondit-elle, je pense à votre mérite.

CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC

3ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No. 34. Finissant le 2 juin. 1925

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent dans les colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le planchers ont été inclus dans le relevé total du

Abréviations:—C.H.—Chanteclercs; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island Rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tête; F.—Flèvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne de-la-Pocatière.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

_)		1								1				A STATE OF THE PROPERTY OF	題
Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3 4	5	6	7	8	9	10	н.	т.	Parquet	Propriétaire et adresse Race 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 T.	•
22 33 44 55 66 77 88 99 10 11 12 13 14 15 16	Institut Agricole d'Oka, La Trappe. Basse-Cour, Trois Rivières, Tr-Riv. WA. Carr, Ste-Agathe des Monts E. Delcourt, St-Félix de Valois H. Henry, St-Agathe des Monts. JD. Lachapelle, St-Paul Laurentide Poultry Farm, Pte Gat. W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts. W.A. Carr, Ste-Agathe des Monts. W.A. Carr, Ste-Agathe des Monts. JE. Coulombe, Ste-Angèle de Laval E. K. Laflamme, Ste-Germaine. JA. Proulx, Rocher à la Chapelle. Station Expérimentale, La Ferme Station Expérimentale, Ste-Anne. J. W. Butler, Montréal. Adélard DeRoy, Princeville. Antoine DeRoy, Princeville. JosC. Hébert, N.P., Montmagny. Chs. E. Paquet, Pont Rouge.	L.B L.B L.B. Ch. P.R.B. P.R.B. P.R.B. P.R.B. P.R.B. P.R.B. R.L.R. R.L.R.	6 2	6	4	6 . I	6	5 6 6 5 7 3	1 2 4 5 5 5 6 6 	4 . 5 . 5 2 5	4 3 5 6 6	44 41 x52	675 877 1076 841 1230 1000 824 695	28 44 55 66 77 18 10 11 12 13 14 15 16 17 18	1 Laurel P. Farm, Rougemont, Qué. L.B. 1 4 5 6 6 5 5 6 6 7 5 86 6 12 2 W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts. L.B. 5 6 6 6 6 7 6 6 7 5 860 12 2 M. S. Beane, Beebe, Qué	56 69 70 06 86 40 68 24 73 25 99 69 08 02 56 61 97
No.				1		15.			50	4	2.8	to.	4000			100

Britannique.	56
wan.	80
	.83
nce-Edouard	83
	84
	91
Ecosse.	100
Brunswick	113
	100

GNE DU CULTIVATEUR

en reste, il les placera en OBLI-S première hypothèque des in-qui font vivre l'agriculture, en ant par celles de sa province, ou d'emprant évis au les

les-Vidricaire-Boulais, (limitée). , rue St-Jacques, Immeuble



ous les cinq ans tepuis ses débuts en ffaires en 1892

Assurance en vigueur \$351,402,105

56,235,142

Freat-West

demandait à une dame à quoi ait quand elle ne pensait à rien. sieur, répondit-elle, je perse à rite.

ée. Rapport hebdomadaire. o. 34. Finissant le 2 juin. 1925

colonne "H" se trouve le total a nombre total d'œufs est plus inclus dans le relevé total du

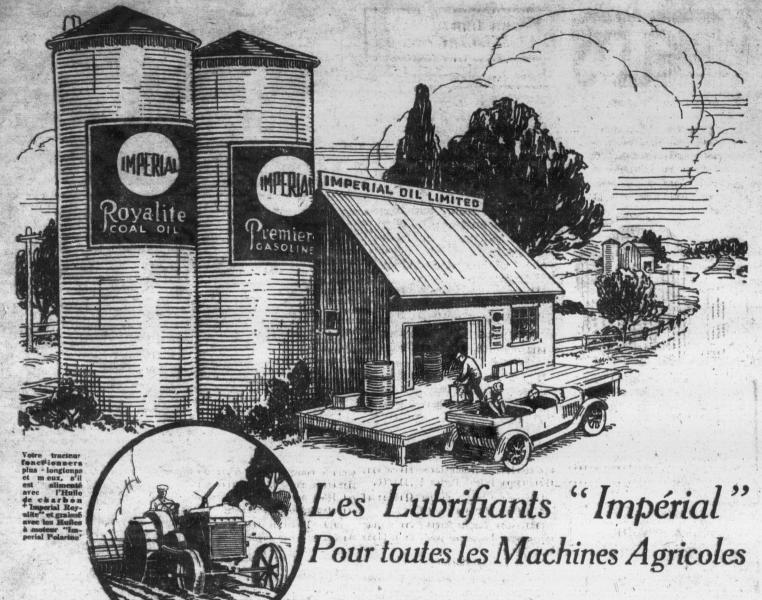
W.B.-Wyandottes blanches;

ale de Lennoxville.

LE BULLETIN DE LA FERME

VOLUME XIII. PAGE 467

2 JUILLET 1925



Les chevaux se reposent la plupart du temps

Un cheval de cultivateur travaille en moyenne trois heures par jour durant toute une année. Le reste du temps il se repose, onge son frein" comme dit un cultivateur. ou bien "Mache de la paille".

D'un autre côté, le tracteur de la ferme e sa ration de combustible que orsqu'il travaille, et n'exige aucun soin lorson ne s'en sert pas.

Voire tracieur peut travailler de l'aurore vous faites de deux fois à deux fois et demie autant de travail qu'avec des chevaus

ORSQUE les machines agricoles sont graissées comme il faut, elles ont une plus longue durée, travaillent plus régulièrement, vous rapportent davantage de profit et leur entretien coûte moins cher.

Les Lubrifiants "Imperial" pour la ferme, sont soigneusement raffinés pour répondre aux besoins particuliers de chaque type de machine agricole-faucheuses, moissonneuses, lieuses, écrémeuses, machines à séparer le grain, moteurs fixes ou portatifs, voitures, charriots, camions, tracteurs et automobiles.

L'employé de l'Imperial Oil, qui a la charge du poste de distribution le plus rapproché de chez vous, vous aidera à choisir la sorte de Lubrifiants "Imperial" qu'il faut employer sur vos machines. Vous constaterez que ses conseils sont précieux et qu'il sera toujours empressé à vous aider à résoudre la question du graissage de vos machines agricoles.

IMPERIAL OIL LIMITED

Chez-nous

Le Foyer, L'Ecole

CONSEILS AUX MERES

Lorsqu'une catastrophe se produit l'on évoque de suite l'hypothèse d'un défaut de construction: il a quelque part une poutre qui était de qualité médiocre, un ciment mal posé, une partie de l'ouvrage qui a été mal exécutée. Tout semblait de bonne qualité, mais à l'usage une faute s'est révélé qui a compromis tout l'ouvrage.

Dans l'ordre moral, nous nous rendons souvent coupables de crimes analogues; nous faisons partie d'un ensemble où chacun a son rôle déterminé, et bien qu'il ne soit pas toujours de notre goût et que nous ne l'ayons pas toujours choisi. C'est notre fonction dans l'ordre social que nous sommes tenus de bien remplir afin de sauvegarder l'équilibre du groupe.

Si nous faillissons à notre tâche cela entraîne une dépréciation de l'ensemble, un accident matériel ou moral, un arrêt dans le progrès. C'est un lourd et beau privilège car si nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons nuive par notre erreur à une vaste entreprise en de déveux eu metate de firt, comme vous l'êtes des homages peut-être, ne voient nui l'expouse qui le laisse enuie, feront des avances qui détourne renuie, feront des avances qui détourne renuie, feront des avances qui détourne renuie, feront des av

nuire par notre erreur à une vaste entreprise, nous pouvons par notre fidélité à accomplir une besogne étroite, assurer et consolider les besognes de tous nos collaborateurs.

Aucune besogne n'est modeste qu'en apparence; cette sub-Aucune pesogne.

tile solidarité humaine nous associe à toutes reservant départie, nous contribuons aux plus brillants travaux des nôtres et nous aidons à leur succès.

Cousine Avette.

Cousine Avette.

Cousine Avette.

Réponse à vous pour toutes

de chambre, Kimonos, etc., c'est une erreur et très grave.

Il ne faut pas faire mise de côté des monus détails qui faisaient votre force et suitout—oh! surtout ne pas paraître lassée voleurs, ni vos bijoux à la disposition de votre femme de chambre à conscience de dentelle!.

Ces objets sont cependant des superfacilement remplace, mais

La broderie est un agréable passe-temps

—Que nous conseillez-vous donc—di-sait une femme, jeune encore qui ne cessait ses plaintes contre le sexe fort ou elle compte mari, frère, père et oncle supposés impraticables pour une infinité de raisons —que nous conseillez-vous pour conserver l'amour de nos maris...?

—Primo—Mesdames—l'amour est une

plante, donc, pour en obtenir profusion de floraison, il la faut entretenir avec profu-

Assez souvent-les fêtes du mariage je Assez souvent—les fêtes du mariage je-tées—par-dessus bord, comme disent les anglais (over) la fiancée d'hier, prise aux occupations de son nouvel état, ne s'occu-pe plus guère de la question sentiments: c'est un tort—ou bien elle délaisse les soins de toilette, passera, journées et soi-rées en plus, en liseuse; voir même—en robe

1009

encore moins— de la présence de l'époux comme il arrive quelquefois et souvent nous sou file la réalité d'observations, plu-sieurs fois répétées?

La nervosité pousse même jusqu'àl'im-politesse, les bornes de l'impatience: n'est-ce pas regrettable! Votre mari est tout à vous—Mesdames

de cœur et d'esprit, —mais ne les repoussez pas par indifférence ou caprice. D'autres femries—vos amies peut-être, aspirent à sa présence, comme vos préférences sem-blent, maintenant, acquises à la solitude, ou au plaisir des réceptions, bals, fééries

PATRONS VENMAT

BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN

LES GALETTES

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS

LE PAIN DOMESTIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUT

nient, aucune inconvenance en ces jeuxnient, aucune inconvenance en ces jeux—considérés—d'esprit, en ses roveries que votre bon sens réprouverait s'il en avait soupçon: l'expérience — n'est-cepas — c'est une acquisition de l'âge. Le chat guette la souris pour la happer: la souris vient au chat pour s'en moquer se garant bien des griffes. . . qui l'atteignent quand même.

Ces objets sont cependant des super-fluités que l'or, facilement remplace, mais le cœur de votre époux émigré en un bou-doir étranger ne s'attire plus avec les grâces d'aujourd'hui! vous aviez celles de l'adolescence lors du premier amour: cet age et son charme ne seront plus votre secours... Aimantes, douces et rieuses soyez sans lassitudes de présence, sans re-proche de détails insignifiants, tolérantes

des petits défauts... c'est ainsi que vous voilerez les... gros — .. mutuellement... et le bonheur vous sera fidèle... à toujours M. P.



Magnifique Service en porcelaine RICHEMENT DÉCORÉE

13 MORCEAUX

(valeur \$4.50) Donné GRATIS avec le Thé et le Café

Vert, Noir ou Japon Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO. 309 rue Notre-Dame ouest Montréal Phone Main 5036.

l'étoufiee dans une casserole émaillée avec du sel et un morceau de beurre frais Laisser un peu jaunir. Dresser, lorsqu'elles sont cutes et de belle coloration, avec tout le beurre où elles ont cuit pour qu'elle ne soient pas desséchées. Vous pouvez aussi les relever avec un petit filet de vinaigre et un peu de poivre.

CUSTARD PUDDING (cuisine anglaise)

Faire bouillir une chopine de lait avec environ une ½ tasse de sucre et un ½ bâton de vanille. Verser le lait, une fois tiède, sur 2 œufs entiers et 4 jaunes préalablement battus dans un plat. Bien opérer le mélange en fouettant. Passer l'appareif au tamis fin. Enlever soigneusement la mousse qui se forme à la surface. Placer au bain-marie et cuire à four très doux pendant 25 à 30 minutes. Eviter l'ébullition de l'eau. l'ébullition de l'eau.

ASPERGES A L'ITALIENNE

Dresser sur un plat les asperges cuite⁸ de la façon ordinaire et bien égouttées faites en sorte que toutes les pointes soienégalisées, parsemer au dessus du fromage de gruyère rapé et mêler avec un peu de parmesan 1 noix de muscade rapée. Faire roussir sans excès assez de beurre frais-pour en faire une petite sauce, ajouter sel et poivre. Verser ce beurre tout bouillant, qui doit monter en écume, sur le vert des asperges. Servez très chaud.

4 Bargains en Musique

RAOUL VENNAT Montréal.



Si vous désirez guérir votre Hernie n'attendez pas qu'il soit trop tard pour la soigner. Notre bandage herniaire la retien-dra parfaitement.

Demandez nos questionnaires sur la Hernie

Adressez-vous à nous pour cein-ture abdomingle.

Nous avons la ceinture Mater-ité "PATIJCIA" recommandée par la faculté médicale

Ecrivez-nous en expliquant votre

cas.

Une dame de grande expérience est à votre disposition.

C. MARTIN

36 et 38, rue CRAIG Est, dépi MONTREAL.

LE BULLET

Je ne doute fermiers, vous sur votre jardi

Les agronom lets contenant espèce de légui à cultiver cett directions. Bio que pour 10 ou d'acre, elles s grand jardin, cet été, d'aprè apportée à cul

Comme not parfois d'un se après ces plui qu'elles ont Autrement l'e déjà, va s'év vient un peu d manquer d'eau vaise herbe Dans un mois faire parce qu leurs, ce trava de son import bes se seront tifs et de l'es plantes cultiv conseillons de et assez espa biner avec fa

S'il v a une l'eau qui séjo n'y reste pas t de vos plants une températ croissance, e les étiole en sucs nutritifs

N'oubliez plus tôt tout Nous vous av re la teigne d teigne du cho dès que vous individus sale sez quand mie, comme peut-être qu' Bien que le

> habitez les ré rendre la p vous crainger le lendemain En résum affaire, et po Ne yous rep

> finies prenez

dans une do heures dépen de vigilance

Recette

et égoutter e tre dans un vider, trouss

Blanchir à

PER

émincées de dans une ca beurre frais, de lard salé bacon (lard qu'à obtentio ajouter une un tour. Aj touffée pend d'arroser ave prezdre une

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35c. LE PULLETIN DE LA FERME, Case 129, Québec.

Deux dessus de bureau, jolis modèles, longueur d'exécution raisonnable.

Tout étampés sur coton fini toile, 18 pcs x 54 pcs, \$1.10, port compris

Coton M. F. A. nécessaire à la broderie, 1 doz. coton M. F. A. à 45c.

Patrons au carbone, chacun 25c. port compris.

Patrons perforés, chacun 55c. port compris.

Sur pure toile soyeuse, \$1.65, port compris.

Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15c.

EUR DE TOUT

s pour le dêner

TTES AU BEURRE

filet et en tranches très émin rottes crues, mettre cuire à et un morceau de beurre frais peu jaunir. Dresser, lorsqu'-tes et de belle coloration, avec e où elles ont cuit pour qu'elle as desséchées. Vous pouvez lever avec un petit filet de n peu de poivre.

PUDDING (cuisine anglaise)

llir une chopine de lait avec ½ tasse de sucre et un ½ bâ-lle. Verser le lait, une fois eufs entiers et 4 jaunes préalatus dans un plat. Bien opé-ge en fouettant. Passer l'apunis fin. Enlever soigneuse-usse qui se forme à la surface. ain-marie et cuire à four très nt 25 à 30 minutes. Eviter

RGES A L'ITALIENNE

ir un plat les asperges cuites ordinaire et bien égouttées te que toutes les pointes soien racmer au dessus du fromage apé et meler avec un peu de noix de muscade rapée. Faire excès assez de beurre frais e une petite sauce, ajouter sel erser ce beurre tout bouillant, nter en écume sur le vert des nter en écume, sur le vert des Servez très chaud.

gains en Musique



s désirez guérir votre Hernie lez pas qu'il soit trop tard soigner. bandage herniaire la retien-faitement.

ndez nos questionnaires

sez-vous à nous pour cein-dominale.

avons la ceinture Mater-PATLICIA" recommande aculté médicale.

ez-nous en expliquant votre

dame de grande expérience otre disposition.

C. MARTIN

rue CRAIG Est, dépi MONTREAL.

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

BOUILLIE BORDELAISE

lets contenant des directions sur chaque espèce de légumes ou grains que vous avez à cultiver cette année. Observez bien ces directions. Bien que vous ne les appliquez que pour 10 ou 20 pieds de sillon, ou 1-100 d'acre, elles sont pratiques pour un plus grand jardin, et votre travail sera jugé, cet été, d'après l'attention que vous aurez dénaturé.

apportée à cultiver de la façon demandée. Comme nous avons de la pluie suivie parfois d'un soleil chaud, ne manquez pas après ces pluies de bien briser la croute qu'elles ont durcie autour des plantes. Autrement l'eau, comme je l'ai expliqué déjà, va s'évaporer rapidement, et, s'il vient un peu de sècheresse, vos plants vont manquer d'eau. Sarclez aussi chaque maunaguer d'eau. Sarclez aussi chaque maunaguer d'eau. Sarclez aussi chaque maunaguer d'eau est jeune. Cette excellente petite espèce de choux de ces légumes doit s'opérer lentement. Lorsqu'ils sont d'une belle teinte acajou les mouiller d'une pinte de bouillon. Ajouter une poignée de haricots vers couvers de l'expression de la forte de sucre et un peu de sel. La fonte de ces légumes doit s'opérer lentement. Lorsqu'ils sont d'une belle teinte acajou les mouiller d'une pinte de bouillon. Ajouter une poignée de haricots vers couvers de l'expression de l Dans un mois, vous serez découragés de le faire parce qu'il y en aura trop. Et d'ailleurs, ce travail alors aura beaucoup perdu de son importance car les mauvaises herbes se seront emparées des éléments nutritifs et de l'espace du sol au dépens des plantes cultivées. C'est pourquoi nous conseillons de faire des rangs bien droits, et assez espacés pour pouvoir sarcler et biner avec facilité entre les rangs.

S'il y a une grosse pluie, voyez à ce que l'eau qui séjourne à la surface du jardin n'y reste pas trop longtemps, car elle retarde vos plants en conservant autour d'eux une température trop froide pour leur croissance, et les gorgeant d'un excès d'eau qui les brise en gonflant leurs tissus, les étiole en empêchant l'utilisation des sucs nutritifs du sol.

N'oubliez pas aussi de découvrir au plus tôt tout insecte nuisible au jardin. Nous vous avons indiqué comment détruire la teigne de l'oignon, le ver gris, et la teigne du chou. Appliquez ces traitements dès que vous voyez quelloues-uns de ces individus sales et gloutons. Si vous y pensez quand ils sont à l'état d'épidémie, comme ressource, il ne vous restera peut-être qu'à refaire vos semis.

Bien que les gelées soient pratiquement finies prenez y garde encore surtout si vous habitez les régions du Nord. Mieux vaut prendre la peine d'abriter vos plants si vous craingez une gelée, que de constater le lendemain un mal irréparable.

En résumé soyez attentifs à votre affaire, et pour cet été c'est votre jardin. Ne yous reposez jamais trop longtemps dans une douce tranquilité, car les malheures dépendent souvent de un manque de vigilance de notre part.

Adrien Desantels.

Recettes pour le souper

PERDRIX AU CHOUX

Blanchir à l'eau et au sel 3 ou 4 gros choux frisés. Lorsqu'ils sont cuits, laver et égoutter et en former 12 boules. Mettre dans un plat à gratin. D'autre partider, trousser et piquer avec tranches émincées de lard salé, 2 perdrix. Mettre dans une casserole un gros morceau de beurre frais, 1 oignon, quelques tranches de lard salé, 1 ou 2 petites tranches de bacon (lard anglais). Laisser cuire jusqu'à obtention d'une belle couleur blonde; ajouter une tasse d'eau et laisser bouillir ajouter une tasse d'eau et laisser bouillir un tour. Ajouter les perdrix et cuire à l'é-touffée pendant 1 heure en ayant soin d'arroser avec le jus. A moitié cuisson pret-dre une partie du jus que les perdrix

Je ne doute pas qu'élèves-jardiniers et fermiers, vous n'oubliez point d'avoir l'œil Faire gratiner au four.

Quand le tout est à point de cuisson, dresser les perdrix sur un plat et garnir de bouquets de choux et de tranches de lard. Détacher le jus qui est resté adhéré à la casserole avec un peu d'eau, laisser bouillir un tour. Verser sur les choux. Mettre le plat 5 minutes au four. Servir

POTAGE AUX LEGUMES

Couper en petits dés 2 carottes, 2 navets, 1 poireau, 1 petit oignon, mélanger ces légumes et les mettre à fondre dans une casserole avec un morceau de beurre,une

petits pois. Laisser cuire lentement. Dépouiller et dégraisser. Servir.

FRICASSEE DE POULET

Couper le reste de poulet par petits morceaux, les faire revenir dans le beurre, sans leur laisser prendre couleur. Ajouter 1 ou 2 cuillerées de farine. Mouiller avec un bouillon ordinaire. Ajouter 4 petits oignons, 2 carottes (hacher très fin), 1 petit clou de girofle. Laisser mijoter 1 heure. Goûter si la sauce est à bon coût de sel. Au moment de servir lier. goût de sel. Au moment de servir, lier avec 2 jaunes d'œufs et un morceau de beurre frais. Faire une bouillie épaisse.

POTAGE POTIRON

Laver une demistasse de riz et faire crever dans assez de lait pour en faire un ro-tage. D'un autre côté faire cuire séparé-Quelques cuisinières mettent les choux avec les perdrix, mais à notre avis il est préférable de faire cuire le tout séparément parce que les choux sont moins forts, moins secs, et le jus des perdrix n'est dénaturé.

D'un autre côté faire cuire séparément le potiron coupé en petits morceaux, avec de l'eau, du sel et un morceau de beurre frais. Lorsque ce potage est à point de cuisson, passer au tamis pour en dénaturé. Chauffer mais ne pas laisser bouillir. Ce potage doit resembler à une crême épaisse.

Quelques personnes ajoutent dans ce potage un peu de sucre vanillé et suppri-ment le beurre, ou mettent l'un ou l'autre.

CHOUX DE BRUXELLES AU BEURRE

EN SE SERVANT DES

Le meilleur des tue-mouches, 10c le paquet chez tous les Pharmaciens, Epiciers et Marchands

seront cuits et les faire sauter vivement dans le beurre un peu jauni, une pincée de

sel et un peu de poivre blanc. Ils se servent comme légumes et comme garniture autour des viandes bouillies ou

SALADE POLONAISE

Tailler en julienne un petit chou rouge dont on aura enlevé les côtes. Le faire blanchir à l'eau bouillante, l'égoutter et rafrachir, l'assaisonner avec sel, poivre, huile et vinaigre. Dresser en saladier avec garniture de radis en tranches minces



L ARRIVE régulièrement que nos populations sont sollicitées par des colporteurs qui vont offrant leurs marchandises de porte en porte. Leurs victimes apprennent parfois trop tard qu'elles ont acheté à des prix excessifs des marchandises de qualité inférieure. Si un colporteur entrait par hasard chez vous, écoutez l'histoire de ses "bargains" et examinez bien ses marchandises. Puis avant de vous départir de votre argent, allez chez votre marchand et comparez le prix et la qualité de ses marchandises avec le prix et la qualité des marchandises du colporteur. Nous vous conseillons cela dans votre propre intérêt.

En achetant des marchandises de vos marchands locaux, vous êtes doublement protégés. D'abord, vous avez comme garantie la réputation de votre marchand, puis vous avez la satisfaction d'acheter des marchandises garanties. Une autre chose à considérer c'est que vous pouvez n'acheter qu'un article à la fois, tandis que le colporteur insiste toujours pour vous vendre deux ou trois articles. Faites affaire avec vos marchands locaux. La satisfaction vous est assurée parce qu'il sont ici pour y rester, et en ne perdant pas la chose de vue chaque fois que vous serez importunés par les colporteurs, vous contribuerez à la prospérité de votre province dans laquelle vivront vos enfants. Achetez chez vos marchands.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus propère

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec

LA LOI POUR TOUS

Consultation légales, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 10 Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 20 Les questions deivent être adressées directement au Bulletin; 30 Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 40 Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

QUALIFICATION AUX CHARGES ou par le secrétaire du bureau des délé-l'UNICIPALES.—(Réponse à A. D.)—Q. gués, tel avis devant indiquer le lieux et le temps auxquels doit commencer l'exa-men du procès-verbal act obligatoire par la MUNICIPALES.—(Réponse à A. D.)—Q. L'usufruitier a-t-il, du fait de son usufruit. une qualification suffisante pour occuper la charge de maire ou de conseiller municipal?

R. L'article 228 du Code municipal nous paraît clairement régler la question qui nous est posée. En effet, cet article qui nous est posée. En effet, cet article déclare que seuls les contribuables qui possèdent dans la municipalité, à titre de propriétaire, des biens-fonds d'une valeur de \$400 00 ont le cens de l'éligibilité, leur permettant d'être mis en nomination pour les charges de maire ou de

Donc, par la lecture de cet article, nous voyons qu'il faut posséder à titre de provoyons qu'il faut posséder à titre de pro-priétaire pour occuper ces charges muni-cipales. Il est vrai qu'il n'y a pas de juris-průdence à ce sujet, probablement parce que la loi est trop claire. Nous ne con-naissons qu'un cas qui a été jugé par la Cour Supérieure de Montréal, Sénéchal vs-La Corporation de la paroisse de l'Île Bizard (R. J. Q. 17 C. S. 267). Il a été décidé qu'un usufruitier ne peut être nommé estimateur d'une municipalité. Donc, si la oualité d'usufruitier ne suf-fit pas pour être nommer estimateur à

plus forte raison devons nous conclure qu'elle ne suffit pas pour être nommé à la charge de maire ou de conseiller

Voici d'ailleurs ce que dit l'article 228 C. M.—" Nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire ou de conseiller d'une municipalité locale, ni consener d'une monspance actar, in être élu à cette charge, ni l'occuper, s'il n'est électeur, et s'il ne possède dans la municipalité, à titre de propriétaire, des biens-fonds de la valeur d'au moins quatre cents piastres, après paiement ou déduc-tion faite de toute charge imposée sur tels

Le cens de l'éligibilité prescrit par le présente article est établi par le rôle d'évaluation en vigueur à la date de la présentation des candidats.

COURS D'EAU PUBLIC.—(Réponse COURS D'EAU PUBLIC.—(Réponse à O. C.)—Q. Un procès-verbal qui pourvoit à l'entretien d'un ruisseau qui sert de cours d'eau public, exige que ce ruisseau possède cinq à six pieds de profondeur afin d'être assez profond pour égoutter les terrains les plus bas. Le conseil municipal avait-il le droit d'amender le procès-verbal, vu que ce travail ne semprocès-verbal, vu que ce travail ne semblait pas nécessaire et qu'un seul contri-buable se plaignait de cet amendement?

R. L'article 592 du Code municipal permet aux corporations d'amender un procès-verbal en vigueur en tout temps et suivant les formalités requises par le dit article. Voici en effet ce que dit l'article 592 C. M.: "Tout procès-verbal en vigueur peut, en tout temps, être modifié ou abrogé par la corporation, par règlement, sur requête d'un ou de plusieurs intéressés, ou sur l'ordre du conseil, pourvu qu'un avis public, dans tous les cas, ait été donné aux intéressés par le secrétaire-trésorier de la corporation, R. L'article 592 du Code municipal

Soleil, le Vent, la Poussière et la Cendre

Ayes constamment les yeux propres et en santá, en employant MURINE.
Les animaux souffrent des yeux comment l'être humain, or employes MURINE aussi pour les Cheraux, Vaches, Peres, Chiens et autres Animanx.
Recommandé et vendu par les pharmaeiens et les apticiens. Ectives pour avoir notre brochure sur les soins à donner aux
veux. à

MURINE EYE REMEDY Co.
9 East Ohio St. - - Chicago, U.S.A.

men du procès-verbal

Le procès-verbal est obligatoire par la
corporation ou par les contribuables suivant le cas. En effet, c'est ce que déclare
le deuxième paragraphe de l'article 525
du Code municipal qui se lit comme suit:
"Toute partie d'un règlement ou d'un
"procès-verbal qui désignent les travaux
"à faire, la nature et la qualité de l'ou"vrage, et les devoirs des officiers pro"posés à ces travaux reste en vigueur et posés à ces travaux, reste en vigueur et est obligatoire pour la corporation ou les contribuables selon le cas; les autres parties du procès-verbal ou du règlement sont suspend les et ne reprennent vigueur qu'après l'abrogation du règlement mettant tous ou certains travaux aux frais et à la charge de la corpora-tion ou des contribuables, selon le cas."

EMPRUNT DE LA MUNICIPALITE SCOLAIRE.—(Réponse à J. M. G.)—Q. Il y a deux ans le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de "A" est venu chez-moi pour emprunter une somme de \$100.00 au nom des commissaires d'écoles de "A". Le secrétaire-frésorier a signé le dit billet comme secrétaire, et aujourd'hui ce Monsieur a laissé sa place aujourd nui ce Monsieur a laisse sa piace a un autre secrétaire. J'aurais voulu retirer le montant de mon billet, mais le nouveau secrétaire m'a déclaré que mon billet ne figurait pas dans ses livres. Quels moyens dois-je prendre pour retirer ce qui m'est dû? Ai-je un recours contre la municipalité de "A" ou seule-ment contre le secrétaire trisegie con ment contre le secrétaire-trésorier m'a emprunté l'argent?

R. L'emprunt temporaire permis aux corporations municipales doit se faire conformément à l'article 2728b du Code scolaire. Cet article permet aux com-missa res ou aux syndics d'écoles, en attendant la perception des taxes, ou cotisation scolaires, ou des rétributions mensuelles, sur simple résolution et sans être tenus de se conformer au dits articles 2728a et 2728b de contracter, de temps à autre, des emprunts temporaires au moyen de billets pour une période de temps n'excédant pas six mois et aux termes et conditions que les commissaires et les syndics d'écoles jugent à propos pour un montant n'excédant pas en aucun temps, le huitième du revenu de la municipalité alors du et exigible.

Donc le mieux pour se conformer aux circonstances est de s'adresser au secré-

taire trésorier actuel pour lui demander s'il existe une résolution des commissaires et des syndies d'écoles autorisant l'em-prunt temporaire dont il est ici question. Si cet emprunt a été autorisé il est évident que la commission scolaire est obligée au remboursement de la somme du billet. D'autre part, si l'emprunt n'a pas été autorisé par résolution, il faudrait s'adresser au secrétaire-trésorier qui a emprunté sans l'autorisation du conseil, et forcer à rembourser personnellement somme. Nous sommes d'opinion que le secrétaire-trésorier oui a contracté l'empruot, s'il l'a fait sans l'autorisation et dans un but frauduleux, peut être soumis même à des procédures criminelles. A tout événement, nous conseillons à notre correspondant de s'adresser d'abord et officiellement à la corporation munici-pale, si le secrétaire-trésorier l'a mis sous l'impression qu'il agissait au nom de la

FONDS DE PENSION.—(Réponse à syndics d'écoles ont-ils le droit de retenir du salaire d'une institutrice pour payer

R. Il n'y a pas de doute sur ce point.
L'article 3009 et suivants du Code scolaire nous paraissent concluants. Voici d'ailleurs ce que dit l'article 3019 du Code scolaire au sujet du droit qu'ont les commissaires d'écoles de retenir sur

QUALIFICATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX.—(Réponse au même (A. P.)—Q. Quelle qualification est requise pour occuper les charges municipales au tres que celle de maire et de conseiller?

QUALIFICATION DES OFFICIERS pu en rencontrer aucun qui s'applique d'une façon exacte à la question qui nous est posée.

(Suite à la page 471

R. Les articles 226 et 227 du Code les commissaires d'écoles de retenir sur

MPRIMES

POUR VOTRE COMMODITÉ

nous mettons à la disposition de la clientèle de la cam-pagne et du district, notre service d'impressions. Nous sommes outillés pour exécuter tous travaux d'impressions, entre autres

FORMULES, EN-TÊTES DE LETTRES, CIRCULATRES,

LETTRES DE FAIRE-PART, FACTURES, etc., etc.

Nos prix sont modiques.

Prompte livraison Demandez cotations.

"SOLEIL" Ltée

trice, chaque arnée la comme nécessaire pour payer le fonds de pension. ARTICLE 3019, C.S.:—"Le surintendant retient, sur la subvention payable dant retient, sur la subvention payable à chaque municipalité, les sommes nécessaires pour acquitter la retenue sur le traitement de chaque personne, qui doit la payer en vertu du présent chapitre; et les autorités scolaires sont autorisées à faire, sur les traitements des fonctionnaires, lors du paiement de leurs traitements, chaque année, et pon après, la retenue qui leur sera ainsi faire pan le surintendant.

seignement primaire qui sont payés directement par le département de l'Ins-truction publique.

ANNULATION DE VENTE.—(Réponse à L. T.)—Q. Un homme a acheté une terre d'un certain cultivateur, mais une terre d'un certain cultivateur, mais n'a pas passé le contrat immédiatement, dans l'intervalle, le vendeur a vendu sa terre pour un montant plus élevé à un autre acheteur. Le premier acheteur avait emprunté de l'argent et avait fait des dépenses pour règler la vente au plus tôt; a-t-il un recours contre le vendeur pour le dommage que lui cause le manque de parole de celui-ci? Si l'acheteur a donné une certaine somme en gateur a donné une certaine somme en garantie, les conditions de la vente demeurent-elles les mêmes? Il n'y a pas d'écrit.

R. L'absence c'écrit dans le présent cas complique singulièrement la question, si le vendeur ne veut pas reconnaître qu'il a conclu verbalement une vente avec l'acheteur, il n'y aurait pas de doute sur les droits de notre correspondant à récla-mer des dommages, s'il était en mesure d'établir que les deux parties se sont en-tendu sur le prix et les conditions de la vente. Lorsque la vente ne peut se faire immédiatement, il est toujours bon que l'acheteur se fasse donner une promesse. l'acheteur se fasse donner une promesse de vente signée par le vendeur afin de se protéger contre la malhonnêteté de l'autre

Nous tenors à dire cependant que si Nous tenors a dire cependant que si des arrhes ont été données lors de la promesse de vente, l'article 1477 s'applique. Cet article 1477 C. C. déclare: "Si la "promesse de vente est accompagnée

"promesse de vente est accompagnée d'arrhes, chacun des contractants est maître de s'en départir, celui qui les a données, en les perdant, et celui qui les reçues, en payant le double.

Dans les circonstances y a-t-il avantage pour l'acheteur de poursuivre le vendeur en dommages? Tout dépend de la franchise du vendeur et de sa prohibité; sous son serment, le vendeur refuserasous son serment, le vendeur refusera-t-il de reconnaître les faits qu'allègue notre correspondant, nous l'ignorons, mais nous doutons qu'un homme qui manque à sa parole sans se soucier de faire tort à son prochain, possède assez de prohibité pour endosser la responsabilité de ses actes dans un pareil cas

le traitement ou le salaire d'une institu-trice, chaque arnée la comme nécessaire qu'elle soit habile à occuper une charge unicipale.
L'article 226 déclare: "Est hable à

exercer une charge municipale tout ha-bitant mâle de la municipalité qui n'en

est pas déclaré incapable par une disposi-tion de la loi".

L'article 227 indique dans ses quatorze paragraphes quelles sont les raisons qui empêchent un contribuable électeur d'ocempecaent un contribuacie electeur o oc-cuper une charge dans la municipalité. Comme cet art cle est très long, nous nous contenterons d'en donner les grandes lignes. La nomination d'un contribuable aux charges municipales ne peut être faite des personnes suivantes: celles qui natic des personnes suivantes: celles qui ne sont pas du sexe masculin, les mineurs et les interdits, les aubergistes, les hôtel-liers, mattres de maisons d'entretien public, etc., les marchands qui vendent des liqueures ennivrantes, les personnes qui ne résident pas dans la municipalité et celles qui possèdent des contrats

elle.

La nomination des contribuables qui ne savent ni lice ni écrire courremment est aussi défendue par le même article.

L'article 228 qui exige une qualification foncière de \$400.00 ne s'applique qu'aux contribuables qui occupent des charges de maire ou de conseiller dans une corporation municipale

ASSEMBLEE SPECIALE.—(Réponse au même)—Q. Dans quel délai coivent être convoquées les assemblées spéciales?

Le jour de la signification compte-t-il dans ce délai?

R. L'article 119 du Code municipal ne mentionne pas s'il s'agit de deux jours francs à compter de la signification ou simplement de deux jours à compter de l'heure de la signification. En effet, l'article 119 du code municipal se lit comme suit "L'avis de convocation des frances." suit : "L'avis de convocation des séances " spéciales du conseil, ainsi que l'avis " de l'ajournement au cas de l'article 118, doit être donné aux membres du conseil au moins dix jours avant le jour fixé pour la séance ou la reprise de la séance ajournée, s'il s'agit du conseil local, au moins deux jours avant tel jour fixé.

"Cet avis doit être signifié; cependant l'avis aux conseillers de comté est ex-pédié par la malle, par lettre recommandée.

Nous avons souligné dans l'article ci-dessus les mots "au moins", parce qu'il est évident que le législateur a voulu que le plus court délait soit de deux jours. Nous sommes d'opinion que nous devons lire l'article comme s'il était dit deux jours francs, sans compter le jours de la jours francs, sans compter le jour de la signification; donc l'avis donné le lundi signification; donc l'avis donne le funei devrait donc convoquer la séance pour le jeudi suivant. De plus, si le législateur avait voulu que l'on compta les délais d'heure en heure, il nous semble qu'il aurait laissé entrevoir cette intention en rédigeant l'article en conséquence. Nous rédigeant l'article en conséquence. Nous avons recherché, bien que sommairement les cas de jurisprudence qui auraient pu se présenté jusqu'ici, mais nous n'avons

LE BULL LA LC

> CLOTURI P. N.)—Q. de faire une sienne. J'ai de résultat. pecteur ag que j'ai le mais on m mais on m pas dans le daté du 9 un grand er avons peu d et que l'en pratique por Quels sont R. L'insparticles 202 cipal. C'es

vive-voix d teur agraire des intéres faire et en e réparation Nous ne v du Code n obligé de f avant le m qu'à moins a part de faite par u faire en tou ments de la

rons et qu faire leur d miné, nous la loi généra Nous do du Code mi n'est pas pour faire pal chargé l'améliorati ARTICL

agraire de l tion écrite d ou occupan la réparati tien d'une rain et cel l'article 50 avoir enter jours et ex ordonne à soit plaign réparer sa au'elle soit qu'il déter plus court La sente ginal est c corporation

COMM ponse au une second riage. Ma enfants is: j'ai fait un annuler la quels sont me, et des riage? Pui mes biens

en avoir u

R. Nous pondant é premier lie décès de s biens devic succession, à ses enfar resté dans s'il n'avait riage, le p testament biens à ses correspond mariage, er il nous par enfants du de la con c'est-à-dire possédera son vivant le maître a communau du Code

c'est-à-dire ner à qui b Voici en du Code ci

IODITÉ

lientèle de la cammpressions. Nous travaux d'impres-

RES DE FAIRE-PART. 'URES, etc., etc. mandez cotations

Ltée

uises chez une personne pour habile à occuper une charge

226 déclare: "Est hable à charge municipale tout ha-de la municipalité qui n'en laré incapable par une disposi

227 indique dans ses quatorze s quelles sont les raisons qui un contribuable électeur d'oc charge dans la municipalité. art cle est très long, nous nous is d'en donner les grandes nomination d'un contribuable es municipales ne peut être ersonnes suivantes: celles qui du sexe masculin, les mineurs dits, les aubergistes, les hôtelres de maisons d'entretien , les marchands qui vendent res ennivrantes, les personnes dent pas dans la municipalité n possèdent des contrats avec

nation des contribuables qui ni lice ni écrire courremment léfendue par le même article 228 qui exige une qualifica-re de \$400.00 ne s'applique stribuables qui occupent des itribuables qui occupent maire ou de conseiller dans une

BLEE SPECIALE.—(Réponse —Q. Dans quel délai coivent juées les assemblées spéciales? e la signification compte-t-il

icle 119 du Code municipal me pas s'il s'agit de deux jours ompter de la signification ou t de deux jours à compter de la signification. En effet, l'ar-u code municipal se lit comme vis de convocation des séances du conseil, ainsi que l'avis rnement au cas de l'article être donné aux membres du u moins dix jours avant le pour la séance ou la reprise ance ajournée, s'il s'agit du cal, au moins deux jours avant

is doit être signifié; cependant x conseillers de comté est ex-r la malle, par lettre recom-

ons souligné dans l'article cimots "au moins", parce qu'il que le législateur a voulu que urt délait soit de deux jours, nes d'opinion que nous devons le comme s'il était dit: deux sans compter le jour de la donc l'avis donné le lundi nc convoquer la séance pour le ant. De plus, si le législateur lu que l'on compta les délais n heure, il nous semble qu'il l'article en conséquence. Nous erché, bien que sommairement. jurisprudence qui auraient pu é jusqu'ici, mais nous n'avons ncontrer aucun qui s'applique n exacte à la question qui nous

Saite à la page 471

e Bulletin de la Ferme

CLOTURE DE LIGNE.—(Réponse à P. N.)—Q. J'ai demandé à mon voisin de faire une clôture entre ma terre et la sienne. J'ai fait cette demande par lettre recommandée, et comme je n'avais pas de résultat, je me suis adressé à l'inspecteur agraire. Le conseil reconnaît que j'ai le droit d'exiger une clôture, mais on me dit que ma demande n'est pas dans les délais, vu que mon avis est daté du 9 février. Ceci nous met dans un grand embarras, étant donné que nous avons peu de paccage pour nos animaux avons peu de paccage pour nos animaux et que l'endroit que nous voulons faire clôturer est à peu près le seul qui soit pratique pour les besoins de notre ferme. Quels sont nos droits?

R. L'inspecteur doit agir en vertu des du nouvel arrondissement?

articles 202 et suivants du Code municipal. C'est à la demande écrite ou de vive-voix d'un propriétaire que l'inspecteur de de communicipal.

R. Il n'y arien dans le qui oblige les commissaires à construire une école au l'inspecteur de construire une école au l'inspecteur de l'inspec teur agraire doit se rendre sur les terrains des intéressés, examiner les travaux à faire et en ordonner la construction, ou la

Nous ne voyons pas comment en vertu du Code municipal un propriétaire soit obligé de faire la de de clôturer avant le mois de février. Nous croyons qu'à moins de règlements contraires de la part de la municipalité la demande faite par un propriétaire à son voisin de construire sa clôture de ligne peut se faire en tout temps.

ore une fois, existe-t-il des règlements de la municipalité que nous ignorons et qui obligent les propriétaires à faire leur demande dans un temps déterminé, nous l'ignorons, mais s'il s'agit de la loi générale, nous n'avons pas de doute

sur ce point.

Nous donnons ci-dessous l'article 202 du Code municipal et nous y voyons qu'il n'est pas question de temps déterminé pour faire la demande à l'officier municipal chargé de voir à la construction ou à

ou occupant qui demande la cons ruction, la réparation ou des travaux d'entre-tien d'une clôture de ligne entre son terrain et celui de son voisin, en vertu de l'article 505 du Code civil, doit se rendre sur la ligne de tels terrains où, après avoir entendu les parties intéressées, notifices à cet effet par avis spécial de trois jours et examiné les travaux à faire, il

La sentence doit être par écrit. L'ori-ginal est déposé dans les archives de la corporation, et toute partie intéressée peut en avoir une copie certifiée par l'inspec-

COMMUNAUTE DE BIENS.-(Réponse au même)—Q. Je me suis marié une seconde fois, et sans contrat de mariage. Ma femme et moi possédons des enfants issus d'un premier mariage, et j'ai fait un testament par lequel je pensais annuler la communauté. Après ma mort quels sont les droits de ma seconde fem-me, et des enfants de mon premier mariage? Puis-je par testament donner tous mes biens aux enfants issus de mon premier mariage?

R. Nous ne savons pas si notre correspondant était marié en communauté, en premier lieu. Dans l'affirmative, par le décès de sa femme, l'époux commun en biens devient héritier de la moitié de la succession, tandis que l'autre moitié va à ses enfants. A ce moment, et s'il était resté dans l'état de viduité, c'est-à-dire, s'il n'avait pas contracté un second ma-riage, le père avait le droit de faire un testament par lequel il donnait tous ses biens à ses enfants. Etant donné que notre correspondant a contracté un second mariage, encore en communauté de biens, il nous paraît qu'il ne peut donner à ses enfants du premier mariage que la part de la communauté qui lui appartient, c'est-à-dire la moitié des biens qu'il de la communauté qui lui appartient, c'est-à-dire la moitié des biens qu'il possèdera à sa mort. Il est rrai que de son vivant l'époux commun en biens est ponse à G. R.)—Q. Les commissaires et syudics d'écoles ont-lis le droit de notifier les institutrices après le premier jour du Code civil, il peut seul les alièner, c'est-à-dire les vendre et même les donner à qui bon lui semble, du moment qu'il agit ainsi sans fraude de sa part.

Voici en effet ce que dit l'article 1292 du Code civil; "Le mari administre seul mois.

Mous croyons que la commission scolaire intéressée devrait se prévaloir de d'un morceau de terre qui n'est pas sa propriété. Le propriétaire qui m'a prépartielle 2698 du Code scolaire qui décédé a toujours payé cette rente sans venuér si ce lot lui appartenait ou non, "pas eu, lieu à la première session de la syudics d'écoles ont-lis le droit de notifier les institutrices après le premier jour du morceau de terre qui n'est pas sa propriété. Le propriétaire qui m'a prépartielle 2698 du Code scolaire qui décédé a toujours payé cette rente sans venuér si ce lot lui appartenait ou non, "pas eu, lieu à la première session de la somme. Que dois-je faire?

Nous croyons que la commission scolaire intéressée devrait, se prévaloir de d'un morceau de terre qui n'est pas sa propriété. Le propriétaire qui m'a prépartielle 2698 du Code scolaire qui décédé a toujours payé cette rente sans clare: "Si la nomination de président noui-fier les institutrices après le premier jour du more d'un morceau de terre qui n'ext pas sa propriétaire qui m'a prépartielle 2698 du Code scolaire qui décéde a toujours payé cette rente sans c'enquérir si ce lot lui appartenait ou non, "pas eu, lieu à la première session, et la somme. Que dois-je faire?

R. Il n'y a pas de doute que notre du surintendant.

R. Il n'y a pas de doute que notre d'un morceau de terre qui n'ext pas sa propriétaire qui m'a prépartielle 2698 du Code solaire qui décéde a toujours payé cette rente sans c'enquérir si ce lot lui appartenait ou non, "pas eu lieu

VOLUME XIII. PAGE 471

EMPLACEMENT D'ECOLE. - (Réponse à G. B.)—Q. Une école est construite depuis un grand nombre d'années dans le centre d'un rang. Dernièrement il a été question d'annexer à notre arrondissement quatre lots voisins. Advenant le cas où l'école servit reconstruite le cas où l'école serait reconstruite, est-ce que cette école devrait demeurer est-ce que cette école devrait demeurer Nous avons souligné les mots "résolu-sur le même emplacement, ou s'il fau-trait qu'elle soit reconstruite au centre du nouvel arrondissement?

decision.

Cuestion.

Nous avons souligné les mots "résolu-tion et session régulière" parce qu'il faut que les commissaires agissent par résolution et que la décision soit prise dans

R. Il n'y arien dans le code scolaire contrôle. Il est vrai que les corporations scolaires sont obligées de tenir compte des articles 33 et suivants des Règlements d'un chemin public, sur un rang double, du comité de l'instruction publique, et où le chemin est verbalisé et existe dequ'ils doivent choisir un emplacement

CHEMIN PRIVE .- (Réponse à M. G.) Q. Un chemin a été vendu il y a une vingtaine d'années; il est clôturé de chaque côté et ouvert au public depuis cet espace de temps, et il ne possède pas de barrières ni d'affiches indiquant que le chemin est un chemin privé. Le pro-ARTICLE 202 C. M.—"L'inspecteur priétaire peut-il fermer ce chemin et agraire de l'arondissement, à la requisi-tion écrite ou verbale de tout propriétaire la vente n'était pas valide? le chemin est un chemin privé. Le pro-

R. Il nous paraît à première vue que le chemin dont il est question est devenu chemin public et que la municipaité peut le déclarer chemin municipal. La première raison qui nous frappe c'est que le chemin est clôturé de chaque côté et séparé du reste du terrain et n'est pas fermé par des barrières à ses extrémités. fermé par des barrières à ses extrémités; la seconde raison est que ce chemin a été réparer sa clôture de ligne, de manière qu'elle soit bonne et solide, dans le délai qu'il détermine. Ce délai doit être le plus court poss ble.

La sentence doit et la court poss ble. donner ce chemin a l'usage du public.
Il y a une autre raison par laquelle le
chemin parait appartenir aujourd'hui
au public, c'est le cas où le propriétaire
n'entretien pas le chemin mais le laisse à

simple tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sont des chemins munici-paux, s'ils sont clôturés de chaque côté ou autrement séparés du reste du terrain et ne sont pas habituellement fermés à leurs extrémités; mais la propriété du terrain de ces chemins et l'obliga-tion de l'entretien d'iceux continuent à apartenir, dans tous les cas, au pro-priétaire, hormis qu'il en soit disposé autrement, sous l'autorité des artices 523 ou 524.

La corporation ou le bureau des dé-"légués, sous la direction duquel sont ces chemins, peut, par une résolution, enjoindre au propriétaire ou à l'occupant de les fermer par des clôtures ou des barrières, sous peine d'une amende de vingt-piastres pour chaque jour que dure le refus ou la négligence d'exécu-

ter cet ordre. Cependant, nous tenons à dire que les quelques détails que nous donons à notre correspondant ne sont pas suffisants pour conclure avec certitude dans un sens déterminé, mais nous donnons simplement l'impression qui nous est restée à

"à une session régulière, de ne pas en-gager un instituteur pour l'année sui-vante, doivent, avant le premier juin qui précède l'expiration de l'engagement de cet instituteur, lui signifier, par écrit, leur intention à cet effet; dans cet avis il ne sont pas tenus de donner les raisons qui motivent leur décision.

une assemblée régulière, autrement, l'avis souffrirait d'un vice de forme qui lui serait.

CHEMIN NOUVEAU.—(Réponse M. B.)-Q. Je suis bâti sur ma terre près

R. Une municipalité, dans le changement ou la construction d'un chemin public, doit considérer l'intérêt général, l'intérêt particulier ne peut passer qu'ensuité. Lorsqu'une municipalité suit la direction donnée par le Code municipal en ce qui concerne la répartition des trayaux ou réparations nécessaires, on passeut l'ememble de procédure. ne peut légalement l'empêcher de procé-der à ce qu'elle croit être une amélioration au chemin public et nous ne croyons pas que notre correspondant puisse s'o-poser seul à ce que la municipalité exécute

VENTE DES ACCESSOIRES.—(Réponse à A. C.)—Q. J'ai une maison dans un village et mon contrat de vente stipule que le vendeur me cède la bâtisse et toutes les améliorations qui s'y trouvent. Or, il y avait une échelle sur la maison et le vendeur s'en est emparé et l'a em-portée, hors de ma connaissance; est-ce que cette échelle lui appartient et si je puis la réclamer; est-ce que la porte en toile métailique et les contre-portes sont ma propriété?

R. Nous sommes portes à croire que salaire. Il y à là une dette civile et non l'entretien du public qui s'en sert.

Voici en effet ce que dit l'article 464 du Code municipal: "Les terrains ou contre-portes etc. font partie des améme usage, et personne n'a le droit de l'impliquer de contre-portes etc. font partie des améme usage, malhonnéteté sous peine d'être poursuivi en dommages. liorations faites à la propriété, puisqu'il en dommages, ont été cons ruits et placés dans la maison et que le vendeur lors de la vente avait et que le vendeur lors de la vente avait raison de les considérer comme faisant LAIRE.—(Réponse au même)—Q. Le prépartie de l'immeble et nous croyons sident d'une commission scolaire, après la requière de l'immeble et nous croyons sident d'une commission scolaire, après la requière de l'immeble et nous croyons sident d'une commission scolaire. acheteur de la propriété.

Quant à l'échelle dont il est question

la revendiquer ou en réclamer la valeur à son vendeur.

Toute la question est de savoir si cette chelle et ces portes étaient spécialement destinées aux services des bâtisses, et si elles avaient spécialement un autre usage que celui d'améliorer la construction. Dans l'affirmative l'acheteur a le droit

(Suite de la page 470)

(Suite et sans entraîner aucun ennui aux inté-

à P. J.)—Q. Au cours de son travail dans un chantier de bois, un homme a été blessé, le propriétaire du chantier a-t-il le droit de se faire payer pour transporter cet homme de l'endroit où il travaille à l'endroit où il doit recevoir ses soins! Comme ce propriétaire est assuré contre les accidents de ce genre, peut-il retenir sur le montant que la compagnie doit payer à son employé, les frais de pension et de transport de la victime après l'accident?

R. Nous trouvons parfaitement légitiqui oblige les commissaires et les syndics fatal. C'est ce qui a été décidé dans une me que le patron se fasse rembourser les construire une école au centre d'un arcause de Gauron vs La Corporation de dépenses qu'il a dû faire pour son employé rondissement; seulement l'usage veut Saint-Louis de Lotbinière, (C. C. Québec, à condition que lui-même se conforme à qu'il en soit ainsi afin que les con ribuables soient traités avec plus de justice et Ajoutons qu'une session est régulière vail. Or la loi des accidents du travail qu'il en soit ainsi afin que les con ribuables soient traités avec plus de justice et aque les dépenses soient moins élevées. Ajoutons qu'une session est régulière vail. Or la loi des accidents du travail que les dépenses soient moins élevées. Irsqu'il est fait mention dans l'avis de force les propriétaires ou entrepreneurs l'objet spécial pour lequel la session est à payer à un ouvrier la moitié de son salaire, après les huit premiers jours ou qui convient le mieux à une école ous leur qu'il s'agit d'une incapacité temporaire, d'un chemin public, sur un rang double, où le chemin est verbalisé et existe de puis 15 à 20 ans. La municipalité veut d'une incapacité permanente le propriétaire deux côtes. En pageant la la direction du chemin afin d'étaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire de la propriétaire est tenu de verser à constitue de la propriétaire de qu'ils doivent choisir un emplacement qui assure aux élèves d'une école, en même temps qu'un endroit paisible, une construction qui soit conforme à tous les principes d'hygiène nécessaires à la santé publique.

puis 10 a 20 dente du chemin afin d'échamie temps qu'un endroit paisible, une construction qui soit conforme à tous les principes d'hygiène nécessaires à la santé publique.

puis 10 a 20 dente du chemin afin d'échamie est tenu de verser a son employé une somme capitalisée proportionnée à cause des dommages considérables; est-publique.

cause des dommages considérables; est-publique.

cause des dommages considérables; est-qui ont été payées avant le calcul de ce qui ont été payées avant le calcul de ce

RECLAMATION ET DOMAGES.—
(Réponse à O. R.)Q. Un propriétaire de beurrerie est-il responsable lorsqu'une partie du beurre se perd, et que ce beurre est fait pour et à l'avantage des patrons de la beurrerie?

R. Il n'est pas douteux que le propriétaire de la beurrerie qui fait lui-même son travail ou qui le fait faire par d'autres employés est responsable des dommages qu'il cause à autrui, parce que son travail n'est pas bien fait, parce qu'ill est négligent ou incompétent dans la fabrication des produits la tiers. Sa responsabilité ressort des articles 1053 et suivants du Code civil et il ne peut y échapper à moins qu'il ne prouve que les dommages sont la suite d'événement incontrôlables. Il n'y a pas de doute que les patrons peuvent se faire rembourser la valeur des effets ainsi mal fa riqués. Lorsque le patron est insolvable la seule charce qu'ils ont d'être payés, est de prendre jugement contre lui, afin de l'exécuter plus tard sur R. Nous sommes portés à croire que salaire. Il y a là une dette civile et non

raison de les considerer commes raison de les considerer commes raison de l'immeble et nous croyons sident d'une commission scolaire, apres qu'ils appartiennent sans aucun doute, à avoir été nommé président la première et la deuxième année de sa nomination, ne l'a pas été la troisième année, parce ci, si elle est nécessaire au besoin de la propriété, ou qu'elle était fixée sur le conformer à la loi sur ce point. Cepentoit, il n'y a pas de doute que notre correspondant en est propriétaire, et qu'il peut à agir comme président jusqu'à date. à agir comme président jusqu'à date. Les actes de la commission scolaire sontils valides; est-il possible aux commissaires de nommer un autre président pour finir l'année scolaire?

R. Il nous paraît que les actes exécutée par la commission scolaire, bien que le président n'est pas été régulièrement Dans l'affirmative l'acheteur à le droit président n'est pas été régulièrement d'en revendiquer la possession; dans la nommé, sont tout de même valides. Par nomme ses meubles et les transporter avec lui.

RENTE DE TERRE.—(Réponse à E. d'écoles, ou dans les quinze jours qui B.)—Q. Une seigneurie a-t-elle le droit de faire payer à un propriétaire la rente d'un morceau de terre qui n'est pas sa laire inféressée devrait se prévaloir de laire inféressée devrait se prévaloir de

ERREUR DANS UN CONTRAT.—
(Réponse à C. L.)—Q. Je possède une propriété que j'ai mise en vente il y a quelque temps, et pour laquelle un certain individu a correspondu avec moi; dans ma lettre j'ai répondu, par erreur, que je vendrais la propriété \$2,000.00, et j'ai reçu avis que l'acheteur acceptait mon offre, et il m'assigna un certain jour pour passer le contrat notarié. Au jour fixé, Je me suis rendu chez le notaire et là j'ai constaté mon erreur, car ma propriété j'ai constaté mon erreur, car ma propriété vaut en réalité une somme de \$4,000.00. En conséquence, j'ai refusé de signer le contrat, et j'ai reçu un protêt et une me-nace de poursuite, à défaut de signer le dit acte de vente. Quelle position dois-je

R. L'erreur, d'après le code civil, est une cause d'annulation des contrats, c'est ce que déclare l'article 991 du Code ivil, qui se lit comme suit: "L'erreur, la fraude, la violence ou la crainte et "la lésion sont des causes de nullité des "contrats, sujettes aux restrictions et

"règles contenues dans le code". Spécialement l'article 992 du code civil détermine quand l'erreur est une cause de nullité des contrats, sur la substance de la chose qui en fait l'objet ou sur quel-que chose qui soit une considération prin-

cipale qui ait engagé à le faire. En règle générale et nous basant sur un jugement rendu par le juge Casault, dans une cause de Morissette vs Brochu, (10 Q. R. S. page 104), il a été décidé que si le vendeur d'effets déterminés demande moins que le prix courant, il n'y a pas lieu à la lésion de la vente; par lésion, le code entendait l'annulation de la

Mais il s'agit ici d'un écart si considérable, (\$2,000.00) entre le prix mentionné dans la lettre, et la valeur réelle de l'immeuble, que nous sommes d'opinion que les tribunaux ne devraient pas forcer notre correspondant à conclure la vente, sur une base aussi ruineuse. En effet nul ne peut s'enrichir aux dépens d'autrui Mais encore une fois, au cas où notre correspondant se laisserait poursuivre, il correspondant se laisserait poursuivre, in est fort important qu'il soit en mesure de prouver que la valeur marchande de l'immeuble est bien \$4,000. et non \$2,-000.00. En effet, s'il s'agissait d'une erreur légère, nous sommes d'opinion que notre correspondant ne pourrait révoquer et il devrait nécesssirement consentir à la vente. Pour que l'erreur soit profitable au défendeur, il faut d'abord qu'elle soit évidente par la preuve, et qu'elle soit tellement importante et préjudiciable à la partie qui l'invoque que les tribunaux en fassent une question d'équité.

DROITS DE L'ACHETEUR.-(Réponse à J.-E.-L.)—Q. J'ai acheté une terre dont le bois de commerce était vendu à une compagnie, ai-je le droit de prendre du bois de chauffage pour mon utilité, et aussi de faire de l'abatti pour agrandir ma terre. Dans la partie de la compagnie de la c terre où j'enlèverais les arbres, est-ce que je pourrais vendre le surplus du bois de chauffage, qui ne me sera pas nécessaire, après que la compagnie aura enlevé le bois de commerce?

R. Il est pratiquement impossible d'interpréter un contrat de vente sans avoir toutes les clauses qui forment ce contrat. Il est clair que les droits de notre correspondant ne peuvent être que ceux indivés dans son contrat de vente. En admettant qu'un contrat de vente. En admettant qu'un contrat déclare que le vendeur pourra prendre le bois de chauffage qui lui est personnellement nécessaire, ceci veut dire qu'il ne pourra en prendre davantage, et que ses droits sont limités à cette permission. Sans pouvoir l'affirm nous tandors à reile a un estre l'affirmer, nous tendons à croi e que notre correspondant ne peut vendre du bois de chauffage puisque son contrat le re-tient dans des limites qu'il lui est impos-sible de franchir.

MACHINE BREVETE.—Réponse un abonné).—Q. Un cultivateur a-t-il le droit de construire une machine pour son utilité personnelle, même lorsque cette machine a été patentée?

R. Il n'y a pas de doute que personne n'a le droit de construire une machine patentée en vertu de la loi des brevets du Canada, même lorsoue cette machine n'est pas construite pu' le commerce, seulement pour l'usage personnel nstructeur. L'article 30 de la loi du constructeur. L'article 30 de la loi même pour l'aide dans des brevets du Canada déclare en effet: financière dont les direc "Quiconque, sans avoir le consentement être tenus, à moins que par écrit du breveté, exécute, confec-les règlements de la socitionne, ou met en pratique une chose pour posent cette obligation.

LA LOI POUR TOUS laquelle le brevet d'invention a été pris, sous l'empire de la présente loi ou d'une loi antérieure, ou se procure cette chose d'une personne non autorisée par le breune personne non autorisee par le orevet ou par ses représentants légaux, à l'exécuter ou à en faire usage, est pour cet acte, passible de la part du breveté ou de ses représentants légaux, d'une action en dommages-intérêts; et le jugement est exécuté et les frais sont recouvrés de la manière suivrie dens les couvrés de la manière suivie, dans les autres cas, en la Cour où l'action est portée.

> CONDI IONS DE VENTE.—(Répon-CONDI IONS DE VENTE.—(Réponse à A. D.)—Q. Un homme a acheté certains effets dans un encan, les conditions de la vente étaient que les billets fassent endoss s par un homme solvable; l'acheteur a signé le billet, disant qu'il viendrait avec quelqu'un pour endosser ce billet, mais il a négligé de le faire; ce billet est-il bon si cet homme est endreble?

R. Le billet peut certainement être renouvellé, lorsque le signataire du billet est solvable, mais dans le présent cas, nous croyors que l'acheteur est obligé de donner croyors que l'acheteur est oblige de donner un billet avec endossement. En effet, les conditions de l'encan étaient très claires, et tous ceux qui voulaient profi-ter des avantages de cette vente étaient obligés de s'y conformer; Comme nous l'avons souvent répété, le contrat fait la lei des repeties ce qui yeut dire que les loi des parties, ce qui veut dire que les individus qui s'ergagent suivant certaines conditions sont obligés également de remplir ces condițions sous peine de tous

ARRONDISSEMENT SCOLAIRE. REPONDISSEMENT SCOLAIRE.

(Réponse à W. F.)—Q. Il existe une maison d'école dans un certain arrondissement, mais dans le rang où se trouve la maison d'école, il n'y a pas d'enfant capable re fréquenter l'école; il y en a que dans le rang voisin. Or, les commissaires sans avertir les contribuables du rang où se trouve l'école, ont fait réparer une ou se trouve l'ecole, ont lait reparer un maison privée dans le rang où les enfants sont en âge de fréquenter la classe. Pour payer ces réparations, ils ont prélevé une taxe spéciale; les commissaires ont-ils le droit de faire payer cette taxe spéciale par, tous les contribuables de l'arrondispar tous les contribuables de l'arrondis-sement ou bien s'ils ne peuvent taxer que les personnes qui ont des enfants aux écoles? En outre les commissaires peu-vent-ils faire payer le salaire de l'ins-titutrice par tous les contribuables de l'arrondissement?

R. Les commissaires d'écoles nous R. Les commissaires d'écoles nous semblent recevoir, par les pouvoirs géné-raux que leur donnent les lois scolaires la capacité légale de changer le site d'une école dans le but de favoriser l'instruction des enfants de la municipalité. Il est naturel que l'école soit placée dans l'en-droit où elle est accessible au plus grand nombre d'enfants. Nous ne croyons pas que, en l'espèce, les commissaires d'éco-les aient outrepassé leurs pouvoirs.

A un autre point de vue, en ce qui concerne la taxe spéciale, cette taxe peut être imposée et repartis soit sur tous les contribuables d'une municipalité, ou sur les contribuables d'un arron-dissement. Il est donc naturel, dans le présent cas que la taxe spéciale repose sur tous les contribuables de l'arrondissement et pour les frais de répartitition de l'école nouvelle et pour le salaire de l'institutrice. En effet, la raison que les con-tribuables n'ont pas d'enfants en âge de fréquenter l'école n'en est pas une qui exempte ces contribuables de la taxe

FABRICANTS DE FROMAGE.—(Réponse à O.'C.)—Q. Un fabricant de fro-mage a-t-il le droit d'obliger les directeurs de la société de fabrication à lui venir en aide pour peser leur fromage? Le fabricant est propriétaire de sa fabrique. De plus, le fabricant peut-il refuser de recevoir le lait que lui apporte un patron de la fromagerie, lorsque ce lait est de bonne qualité. En outre, le fabri-cant peut-il obliger les directeurs de la société à changer les chèques à la banque et à lui apporter l'argent voulu pour payer les employés de la fabrique?

R. Nous ne croyons pas que les direcbeurre ou de fromage soient obligés en personne de fournir leur aide au fabri-cant qu'ils engagent, a moins que cette condition ne soit mentionnée dans le contrat passé entre le fabricant et les directeurs qui l'ont engagé. Il en est de même pour l'aide dans l'administration financière dont les directeurs ne peuvent être tenus, à moins que les contrats ou les règlements de la société ne leur im-

Il est également vrai, croyons-nous, ue le fabricant est engagé par une soiété de fabrication de beurre ou de frolage pour travailler au bénéfice de cette coiété et il ne peut refuser le lait des lembres de cette société, à moins que ce le parties intéressées aux lembres de cette société, à moins que ce le parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux lembres de la corporation ou toutes les parties intéressées aux les parties intéressées aux le parties intéres que le fabricant est engagé par une so-ciété de fabrication de beurre ou de fromage pour travailler au bénéfice de cette société et il ne peut refuser le lait des société et il ne peut refuser le lait des membres de cette société, à moins que ce lait ne soit pas dans les conditions d'hy-giène requis par la loi d'hygiène de la province de Québec, ou encore qu'il ne soit pas dans les conditions requises pour fabriqer de bons produits. En effet, les fabricant n'est pas le maître de distin-guer entre les patrons et de mettre de côté l'un ou l'autre d'entre-eux. Il est l'employé de la société qu'il est obligé de servir fidèlement, sous peine de man-quer à son contrat et d'en supporter les dommages. dommages.

QUESTION DE LOUAGE.—(Réponse à L. J.)—Q. Un propriétaire a loué une partie de sa maison pour le prix de \$5.00 par mois. Le locataire a deux mois d'arrérage et ne veut pas s'en aller. Le propriétaire voudrait vendre sa maison, et il a intérêt à la vouloir'libre. Quels moyens doit prendre le propriétaire pour cancel-ler le bail et revenir en possession de sa propriété?

R. Il y a deux moyens que la loi donne propriétaires pour se débarasser locataire qui refuse de remplir les d'un conditions du bail, et entr'autre qui ne lui paye pas son loyer. Lorsque le loca-taire n'a pas de meubles saissables et qu'il n'y a pas avantage pour le proprié-taire de le poursuivre, ce dernier peut faire signifier à son locataire un avis d'avoir à quitter les lieux loués sous trois jours, moyennant quoi, remise du loyer lui sera faite. Si le locataire ne quitte pas les lieux loués dans le délai susdit, tous ses meubles, même ceux insaississables en vertu de la loi, peuvent être vendus pour le loyer au bénéfice du propriétaire.

Lorsque les meubles ont une valeur appréciables et offrent une partie du paie-

appreciables et ourent une partie du pale-ment du loyer, le propriétaire peut re-courir aux services d'un avocat et pren-dre une saisie-gagerie, c'est à-dire faire saisir les meubles de son locataire pour le montant du loyer dû, demandant dans l'action que le bail soit annulé, et le défendeur, c'est-à-dire le locataire, soit chassé des lieux loués dans les 48 heures du jugement.

Avec ces quelques renseignements, notre correspondant pourra se tracer une ligne de conduite qui lui permettre de se tirer d'embarras.

GRAVELAGE DE CHEMIN.—(Réponse à D. G.)—Q. Le conseil d'une municipalité incorporée a-t-il le droit de réparer un chemin et d'en faire le gravelage par une simple résolution du conseil avec une subvention du convenient du conseil avec une subvention du convenient du conv conseil avec une subvention du gouvernement?

R. Nous croyons qu'une résolution est suffisante pour permettre à une corpora-tion municipale de faire des travaux publics soit par contrat ou à la journée.

Nous supposons dans le présent cas qu'il s'agit d'ouvrage par contrat, et nous référons notre correspondant aux articles 625 et 626, que nous citons ci-

ARTICLE 625 C. M.—"Dans le cas par contrat, sur résolution à cet effet, où les travaux sont faits à l'entrepr "il est donné avis spécial succinctement les travaux à faire, les détails prescrits et le temps pendant lequel les soumissions pour l'entreprise de ces travaux peuvent

être produites.
ARTICLE 626 C. M.—"L'entreprise
des travaux doit être accordée par résolution.

CHEMINS D'HIVER .- (Réponse W. P.)—Q. Un inspecteur municipal a donné avis public, verbalement, après la messe, convoquant les intéressés d'un nesse, convoquant les interesses d'un rang pour l'entretien d'un chemin d'hi-ver. Il avait proposé à ces contribuables de payer une certaine somme pour cha-que heure de travail que l'entrepreneur chargerait pour l'entretien de ces che-mins. Le conseil municipal n'a pas automins. Le conseil municipal n'a pas autorisé l'inspecteur à donner le contrat de l'entretien de ces chemins. Le conseil est-il obligé de payer le compte que pré-sentera l'inspecteur ou si ce dernier doit lui-même collecter ce compte des in-

R. Il est à remarquer que le conseiller municipal doit se conformer aux résolumunicipal doit se conformer aux resolu-tions passées par la corporation munici-pale réglant le mode d'entretenir le che-min. Il existe peut-être dans la munici-palité en question une résolution autori-sant l'inspecteur municipal à faire faire à lui-même les travaux.

Voici ce que dit l'article 485 C. M., au jet de l'entretien des chemins d'hiver:

travaux du chemin qu'ils concernent.

Il nous parait donc quelque peu étrange que, sans l'autorisation du conseil l'inspecteur municipal ait donné les l'inspecteur municipal ait donné les travaux à faire par contrat, car la municipalité est sensée accorder les contrats pour l'entretien des chemin au moyen de résolution à cet effet. Mais les articles du Code municipal doivent ztre considérés de manière à ce qu'ils ne se contredisent pas les uns les autres. Or, il n'en est pas moins vrai que l'inspecteur municipal pour un arrondissement de voirie est pas mons vrai que l'inspecteur mu-nicipal pour un arrondissement de voirie est autorisé par l'article 543 à convoquer aux contribuables intéressés aux travaux sur les chemins, ponts ou cours d'eau municipaux, par un avis spécial ou verbal. Nous comprenons encore que l'article* 561 autorise l'inspecteur municipal à faire faire les travaux requis sur les chemins, ponts ou cour d'eau municipaux, lorsque ces travaux n'ont pas été accomplis de la manière ou dans le temps pres-crit par les personnes obligées à ces travaux, mais dans ce cris, le prix des matériaux fournis per peut dépasser \$5.00 chaque année. ne peut dépaser \$5.00 chaque année, à moins que les personnes n'aient reçu un avis spécial verbal ou écrit de se rendre à leurs obligations.

Nous comprenons, dans les circonstances, que la corporation doit rembourser l'inspecteur municipal comme nous le fait croire l'article 562 du Code municipal, bien que l'inspecteur puisse pour-suivre en son nom, mais en sa qualité d'inspecteur, les personnes qui ne se conforment pas aux règlements de la

conforment pas aux règlements de la municipalité.

En effet, voici ce que dit l'article 562 C. M.: "La valeur de ces travaux ou "matériaux, avec vingt par cent en sus "de cette valeur, peut être recouvrée "avec dépens de quiconque est tenu d'exé-"cuter ces travaux ou de fournir ces "matériaux, par l'inspecteur municipal, en sa qualité officielle, au moyen d'une "action ordinaire. La corporation en "est responsable si la personne en défaut "ne peut les payer."

ASSERMENTATION DES COMMIS-SAIRES.—(Réponse à L. S. A.)—Q. L'assermentation d'un commissaire d'école faite par le maire, un jour non juridique, est-elle valide?

R. L'article 2669a du code scolaire exige que les commissaires et les syndies d'écoles soient assermentés avant d'exercer leur fonction, et qu'une entrée de la présentation de ce serment soit faite dans le livre de délibérations.

Rien dans la loi ne défend cette assermentation un jour non juridique. Nous ne voyons pas, dans notre opinion, qu'il existe quelque illégalités sur ce point, quoique l'habitude soit au contraire.

FLOTTAGE DU BOIS.—(Réponse à J. C.)—Q. J'ai été nommé inspecteur de voirie dans —e municipalité. Au mode voirie dans "e municipalité. Au mo-ment de ma nomination, un bon nombre de contribuables de la municipalité se plaignaient que les chemins avaient été brisés par la crue des eaux d'une rivière avoisinante. Ce débordement des eaux a été occasionné par la descente des bil-lots appartenant à deux compagnies dif-férentes. La municipalité m'a ordonné de faire les travaux nécessaires pour re-mettre les chemins en bon état, et je me suis rendu à sa demande. Lorsque les suis rendu à sa demande. Lorsque les travaux furent exécutés, la corporation en réclama le prix aux compagnies auteurs des dommages, mais ces dernières refudes dommages, mais ces deux tiers sèrent de payer plus que les deux tiers des dommages réclamés. Quel est le meilleur moyen de procéder pour obtenir un règlement définitif et équitable?

R. En se servant d'une rivière flottable pour la descente des billots, une compa-gnie ou un particulier ne fait qu'exercer un droit que lui reconnaissent les articles 7298 et suivants des Statuts Refondus de Québec, 1909. Lorsqu'il survient des dommages pour l'exercice de son droit d'exploitation, l'article 7296 des Statuts nous parait s'appliquer. Nous croyons que le meilleur moyen de procéder en l'espèce à l'évaluation des dommages, est de s'entendre avec la compagnie inté-ressée et de convenir d'un ou de plusieurs experts, afin de fixer le montant de ce-dommages. L'expertise est en effet, cro-yons-nous, le meilleur moyen de donner justice à tout le monde.

(Suite à la page 473)

Achetez

LE BULLE

Fermes, I

ABITIBI, J', vendre dans ca minerais. Pour ou personneller postale 65, Ma

ATTENTION une des plus b dans le comté circulaires et el suite, par la adresses-vous à Frelighaburg, Q

A VENDRE. du village St-E érables et riche construite sur caccommoder l'partie. Condi L'Heureux, St-

A VENDRE Je vendrai l'une de la ville de I Sorel. Grosse commerce. C'e prompt acheter B. P. 767, So

CULTIVA?
blir sur une fe
ter une belle i
des villages et
Mr. Wilfrid h

FABRIQUE 1

Prix n

ehars. Prix n Doria Théroux, FROMAGEE derne à vendr a vantageuses. s'adresser à Ra St-Bruno, Cté l

MOULIN A marchent par bois, très bonn Le tout à très dresser à Jos. thier, P.Q.

TERRE A Bilodeau, com

TERRE A V milieu d'un trei comprenant et culture. De be pour paturages roches, maison d'aquedue, etc état. Conditio y adre pour cai

TERRE DE avec tracteurs, sont enregista Ayrshire, coche expérimentale, limite à bois; le Le reste \$200. monstration qu voyageur de de Pocatière, Co.

UNE BELLI la paroisse de rivière, chemin pleure partout sans roulant, Montréal, à v teur, S'adress

TERRE A pour établir Magnifique fer 450 en cul ure, onduleux ce q Cette terre es ur le beau La frontière, le te pas de roches ses, 3 maisons en béton, silos 30 vaches, 6 c teur avet hea pus e à foin, à grain et blarateaut fauch TERRE A

a grain et bratagia fauch
Cette ferme
des produits, l
assure les plus
Cette terre
trois parties s
avait 100 var
rareté de la n
été réduit.
Prix avec

ration peut, par résolution, struction qu'elle croit con-hant le mode d'entretenir

niver qui sont sous sa direc-r les officiers de la corpora-

emin qu'ils concernent, rait donc quelque peu uns l'autorisation du conseil

nunicipal ait donné les e par contrat, car la muni-nsce accorder les contrats

n des chemin au moyen de et effet. Mais les articles

cipal doivent ztre considéà ce qu'ils ne se contredi-ns les autres. Or, il n'en

vrai que l'inspecteur mu-n arrondissement de voirie

r l'article 543 à convoquer des intéressés aux travaux

is, ponts ou cours d'eau ar un avis spécial ou verbal.

nons encore que l'article nspecteur municipal à faire ux requis sur les chemins, d'eau municipaux, lorsque

'ont pas été accomplis de dans le temps pres-crit par bligées à ces travaux, mais

prix des matériaux fournis

sser \$5.00 chaque année, les personnes n'aient requ

verbal ou écrit de se rendre

enons, dans les circons-

corporation doit rembour-

r municipal comme nous

article 562 du Code mu-

le l'inspecteur puisse pour-

nom, mais en sa qualité es personnes qui ne se us aux règlements de la

ici ce que dit l'article 562 valeur de ces travaux ou

vec vingt par cent en sus eur, peut être recouvrée e quiconque est tenu d'exé-avaux ou de fournir ces

ar l'inspecteur municipal, officielle, au moyen d'une

ire. La corporation en le si la personne en défaut

TATION DES COMMIS-

ponse à L. S. A.)—Q. on d'un commissaire d'é-e maire, un jour non juri-valide?

2669a du code scolaire

ommissaires et les syndies

assermentés avant d'exer-

loi ne défend cette asserour non juridique. Nous dans notre opinion, qu'il

illégalités sur ce point, ide soit au contraire.

DU BOIS.—(Réponse à i été nommé inspecteur me municipalité. Au mo-mination, un bon nombre es de la municipalité se

les chemins avaient été

De débordement des eaux né par la descente des bil-it à deux compagnies dif-

municipalité m'a ordonné

vaux nécessaires pour re-

sa demande. Lorsque les exécutés, la corporation en

aux compagnies auteurs mais ces dernières refu

r plus que les deux tiers s réclamés. Quel est le de procéder pour obtenir léfinitif et équitable?

vant d'une rivière flottable te des billots, une compa-rticulier ne fait qu'exercer

ii reconnaissent les article

s des Statuts Refondus de Lorsqu'il survient des

l'article 7296 des Statuts

r moyen de procéder en luation des dommages, est

avec la compagnie inté-ivenir d'un ou de plusieurs e fixer le montant de ce-expertise est en effet, cro-neilleur moyen de donner

Nous croyons

appuquer.

e monde. à la page 473)

nins en bon état, et je

in, et qu'une entrée de ce serment soit faite dans

les parties intéress

LE BULLETIN DE LA FERME



ABITIBI, J'AI EN OPTION plusieurs lots endre dans campagne et village, aussi claims d inerais. Pour renseignements s, adresser par lett

ATTENTION.—35 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'Est, dans le comté de Missisquoi, Qué., demandes les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite, par la malle, pour autres informations, adresses-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighaburg, Qué.

A VENDRE.—244 arpents de terre faisant partie du village St-Elefar avec bâtisses, au-delà de 4000 érables et riche en bois de toutes sortes. Beurrerie construite sur ce terrain, 8 arpents de l'école. Pour accommoder l'acheteur. Je vendrai tout ou en partie. Condition facile. S'adresser à Joseph L'Heureux, St-Elséar, Cté Beauce. 18j—9j. P.38

A VENDRE deux beurreries en bonne opération. Je vendrai l'une ou l'autre, une située dans le centre de la ville de Rimouski et l'autre dans la ville de Sorel. Grosse fabrication de crème à la glace et commerce. C'est une véritable chance pour un prompt acheteur. Adresser-vous à Louis Amiot, B. P. 767, Sorel, Cté. Richelieu.

11 jn 3-1—P. 66

CULTIVATEURS si vous désirez vous éta-blir sur une ferme, avant d'acheter venez visi-ter une belle terre bien bâtie, prês des chars, des villages et pas de roches. Adressez-vous à Mr. Wilfrid Murray, West Shefford, P. Q. 18 jn—2-1 P. 05

FABRIQUE DE BEURRE ET DE FROMAGE. A vendre, outillée pour donner un bon service, située dans la paroisse de St-Aimé, à 2 milles des chars. Prix modéré et mode de paiement facile. Doria Théroux, St-Aimé, Co. Richelieu, P. Q.

FROM AGERIE A VENDRE—Installation moderne à vendre à des conditions excessivement a vantageuses. Pour plus amples renseignements s'adresser à Raymond Girard, sixième rang Signai St-Bruno, Cté Lac-St-Jean. 25 juin—3—B

MOULIN A SCIE ET A FARINE.—Combinés, marchent par l'eau, très bon pouvoir. Lattes à bois, très bonne résidence, bonne place d'affaires. Le tout à très bon marché. Pour conditions s'adresser à Jos. Martineau, Saint-Gabriel, Co. Berthier, P.Q.—B. 18 jn.—4 fs.

TERRE A VENDRE à Dupuy, 2 milles de la station, belle terre-bon marché. S'adresser à Aimé Bilodeau, commerçant, Dupuy, Abitio. 2jt 2-1fs P05

TERRE A VENDRE A WARWICK .- Située au milieu d'un très beau village, sur la route nationale, comprenant environ cent acres de terre tout en culture. De bonnes soure s qui ne tarissent jamais, pour pâturages, terre très planche et fertile, pas de roches, maison moderne, très confortable, service d'aqueduc, etc. Toutes les autres bâtisses en bon état. Condition facile à un acheteur sérieux. Doit y adre pour cause de santé. R. Beaumier, Warwick, ce Arthabaeka. 2 jt 4fs B.

TERRE DE PREMIER ORDRE A VENDRE. avec tracteurs, charrue à 3 sillons; tous les animaux sont enregistrés, chevaux percherons, vaches Ayrshire, cochons Yorkshire, poules Rhode Isand. Ayrshire, eochous Yorkshire, poules Rhode Isand, ½ mille de la ferme modèle, un mille de la ferme expérimentale, près du village et des chars. Aussi limite à bois; le tout pour \$8,000.; \$4,000. comptant. Le reste \$200. par année. Il y a un champ de de-monstration qui paie vos termes. Alphonse Lizotte, voyageur de commerce, B. P. 58, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Co. Kamouraska, P. Q. 18 in 2-1-P-011

UNE BELLE TERRE DE 100 ARPENTS dans la paroisse de l'Assomption räng l'Achigan, sur la rivière, chemin gravelée, bien bâtie, cau à la chante-pleure partout, bonne terre jaune et forte avec ou sans roulant, outillage moderne, à une heure de Montréal, à vendre à sacrifice, à un prompt ache-teur. S'adresser à Oscar Foisy, L'Assomption, P.Q. 2jt—2-1fs P001

TERRE A VENDRE.—Chance extraordinaire pour établir une famille de plusieurs garçons. Magnifique ferme de 500 acres de beile terre dont 450 en cul ure, 50 acres en beau bois, terrai un pau onduleux ce qui permet à faire le drainage facile. Cette terre est située dans le nord du Vermont sur le beau Lac Champlain 'queiquées milles de la frontière, le terrain est en terre forte et glaiseus, pas de roches et très productif. Très bonnes l'Aisses, 3 maisons, étable de 30 x 170 avec fondation en béton, silce, 7 granges à foin, porcherie, glacière 30 vaches, 6 chevaux, machineries medernes, trace, pus e à foin, moulin à battre avec souffieur, lieuse à grain et bh-d'inde, semoir, chargeur à foin avec râteau 4 faucheuses, voitures, harnais, etc.

Cette terre peut facilement de diviser en deux ou trois parties sans grand frais. Avant la guerre on avant 100 vaches. sur cette terre, a cause de la rareté de la main d'œuvre le nombre de vaches a été réduit.

Prix avec roulant et stock complet, \$30,000.

avec \$10,000 comptant, balance à termes. Pour plus de détails adresses-vous au propriétaire: P. J. Audet, 3586 Fare Avenue, Montréal, Qué.

2 jit 2-1fs P522

Meilleure lignée. Prix corrects. Sunny Stanstead. P. Qué. X001—j. n.o

OEUFS EI

VOLAILLF

Sunny Side Stanstead. P. Qué. X001—j. n.o

A VENDRE

POUSSINS D'UN JOUR des races Plymouth Reck Barré \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge e20.00 le cent, Wyandottes blans \$20.00 le ce TERRE A VENDRE.-Chance extraordinais



AYRSHIRES, VEAUX MALES, provenant d'exellentes laitières, à vendre; prix raisonnables.

Séminaire du Sacré-Cœur, Saint-Victor-deeauce, P.Q. 25jn—2-1fs P05

AYRSHIRE-YORKSHIRE.-Veau superbe, né ATRISHIKE—YORKSHIKE.—Veau superoe, he en janvier, très bonne lignée, troupeau complètement accrédité, prix modéré. Très beaux porcelets pesant au-delà de 100 lbs, nés en février. Prix \$20.00, ertificats fournis, Thaddée Caron, Village des Aulnaies, Co. L'Islet. 2 jt 1—B.

AYRSHIRES ET YORKSHIRES.—Porcelets de premier choix, Grand Yorkshire, nés en février et mars, provenant de vieilies mères et d'un mâle énorme, fils du célèbre Dalmany Marengo, Imp. Prix: \$12.00 à \$15.00 à huit semaines. Animaux Ayrshire soigneusement sélectionnés et acerédités. Satisfaction garantie. Visite sollicitée. LA FERME BELLE-VUE, El hège Lagacé, Prop. St.-Hyacinthe, Qué. R. No. 1. Tél. Local. X 08-2-9-(23 avril)

À VENDRE,—Une portée de cochons Grand Yorkshire nés le 6 avril venant d'une famille de 16 petits, tous beaux types, prix très modérés, chez Louis Asselin, St-Charles, Clé Bellechasse.

A VENDRE.—Renards noire argentés "Warren" pur sang senregistrés sous la loi "A" inspectés par l'inspecteur du Gouvernement. Sujets reproducteurs. Avis aux nouveaux éleveurs. Geo. D. Warren, Portune Cove, P. E. Island 18 j.-2 juil. P. 05.

A VENDRE.—Il me reste 3 måles Yorkshire du mois de mars, pesant de 65 à 70 lbs que je vendrai pour \$11.00 et d'autres nés durant avril pour \$10.00; John Tourigny, Bécancour, Co. Nicolet. 18 jn. 4—2 fs. P. 05.

A VENDRE TAUREAU JERSEY ENREGISTRE —2 ans, très beau sujet, à subi l'épreuve de la tuberculine ; aussi 1 mâle Yorkshire. Irénée Huot St-Canut, Co. Deux-Montagnes, P. Q. 18 jn. 2-1s. P. 05.

A VENDRE 1 TAUREAU AYRSHIRE enregistré de 2 aas, 2 de un an, plusieurs veaux, mâles et femelles de 1 à 8 mois, avec généalogie au livre d'or, troupeau accrédté. S'adresser à Alphonse Rouleau, East Broughton, Beauce, P. Q. 18j 2-1fs. P.05

A VENDRE.—Belle pouliche pur sang de 3 ans, provenant de Sorento Food et de Mabell Worth syant un bon record dans les courses Pour autres informations, s'adresser à Josaphat Morin, Botte 13, St-Georges, Co. Beauce, P. Q. 18 in 4-2—P.05

GARCONS—Apprenez à prendre au piège:
Renards, Chats sauvages et vison avec le concours
de ma méthode si facile que n'importe qui réussira
merveilleusement en l'utilisant. Instructions concernant la grandeur de piège à employer et comment
le placer sur la terre, la neige, le printemps, dans
l'eau, avec aussi recettes des appâts et odeurs à
employer. Le tout envoyé sur réception de \$2.00.
Résultais garantis ou votre argent remboursé.
C. M. Decker, Huntipgdon, P. Q.
25 juin 2—1 is P001

REINES ITALIENNES PURES 33-34 ABEILLES A LA LIVRE.—Après 19 ans de sélection dans les reines d'abeilles nous sommes parvenue à rouduire des reines de grand choix, belles, prolifiques et grosses récolteuses de miel. Cette année la mère de nos jeunes reines à été importée du célèbre apjeulteur Sertioni, de Milan, Italie, elle nous coûte \$200.00 a un superbe record; les faux bour dons qui f condent nos reines sont de grande sélection. Prix des reines: 1 à 10, \$1.25; 10 à 25, \$1.15-25 et plus, \$1.00.

25 et plus, \$1.00.

ABEILLES A LA LBS.—Paquets de une livre avec reine, \$3.75 le paquet, deux livres avec reines, \$5.00 le paquet, trois livres avec reines, \$6.00. Le tout garantie en bonne condition, rendu à destination. Faites vos chèques payables au pair, à y Saultry, Farnham, Qué. (9-23 j. 6-13a— 001

HOLSTEINS

Taureau de près de 36 lbs hils de Avondale Ponteae ûcho, le meilleur des taureaux, fils de May Ecno Sylvia (vacne détenant le record mondial). A engendré plusieurs taureaux de l'année, aussi quelques yeaux. Les mères de ces sujets, proviennent de Echo Segis Fayne, aussi de Echo King Segis Meilleure lignée. Prix corrects. Sunny Side Stock Farm, Stanstead. P. Qué. X001—j.n.o



EVALUATION PAR LES COMMIS-SAIRES.—(Réponse à J. C. N.)—Q. Deux muicipalités volsines possèdent chacune un certain nombre de contribuables qui font partie d'une municipalité scolaire, et soutiennent deux écoles. La commis-sion scolaire s'est toujours servie du rêle à evaluation fait par les évaluateurs des deux conseils municipaux. L'évaluation des propriétaires annexés est à peu près la même et il n'y a pas de travaux à faire à leurs écoles. Les commissaires neuà leurs écoles. Les commissaires peu-vent-lls s'autoriser dans ce cas à nommer des évaluateurs aux fins de prélever des taxes sur les contribuables annexés à leur municipalité. Comment devait être donné l'avis de révision du rêle dans ce cas?

R. Lorsque l'évaluation n'est pas la même dans les deux municipalités dont partie forme une municipalité scolaire, nous croyons que les commissaires et les syndics ont le droit de faire une évaluaion nouvelle.

L'article 2842 du Code scolaire dit ceci: Quand une municipalité scolaire a été formée de parties de diverses municipalités, ou quand une partie de municipalité a été annexée à une municipalité est évaluée à une plus forte somme dans l'une que dans l'autre, les commisssires ou les syndics de la nouvelle municipalité scolaire ou de la municipalité à laquelle une partie d'une autre municipalité a été annexée, doivent faire faire une évaluation nouvelle par trois personnes compétentes y ré-sidant. Sinon, cette évaluation peut être ordonnée par le surintendant, com-

me dans le cas prévu à l'article 2841. Quant à l'avis, il doit être donné par quant à l'avis, il doit être donne par le secrétaire-trésorier de la corporation, suivant l'article 2846 du Code scolaire et l'article 2771 du même code. L'article 2846 déclare: "le secrétaire-trésorier de deciare: "le secretaire-tresorier de la corporation scolaire doit, sans délai, donner avis, suivant le mode prescrit par l'article 2771, que le rôle d'éva-luation a été déposé à son bureau, où il reste durant trente jours pour y être examiné par les intéressés.

L'article 2771 de son côté édicte que: La publication d'un avis public pour les fins scolaires se fait en affichant de municipalité, fixés par une résolution des commissaires ou des syndics d'écoles, selon le cas.

DIVERS

AVOCAT.—Camille Tessier, avocat, 11 Piace d'Armes, Chambre 801, Montréal. Téléphone Maine 2797. B 2jt—4 fs

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandez Oracle du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces monológues, chaneona, livres rares, curicux, magie, Edg. Hartman, 4836 Saint-Denis, Montréal, j.n.o.

APICULTURE.—Marchandises prêtes pour livraison immédiate. Ruches, magasina, grands et petits, cire gaufrée, cadres, sections, séparateurs, funnigateurs, voiles, chasse abeilles, toles à reines, preneurs d'essaims, etc. Jacques Verret, négociant en fournitures pour les abeilles, Charlesbourg, Qué.

2 et 16 jt. B.

A VENDRE Appareils pour mettre en conserve: Valeur \$30.00 pour \$15.00. Sertisseuse \$45.00 pour \$20.00. Transplanteurs Master Rapid pour légumes \$12.00 pour \$6.00. Charrue double "Oli-ver" \$200.00 pour \$100.00. Pour informations, s'adresser à 62½ rue St-Deminique, Québec, 25-9 juil. P. 55

BOTTINES-jambières, culottes chemises, imper-méables, couvertures de lit, selles, tentes, prove-cant du surplus de l'armée. Catalogue sur de-mande. Magasin de Surplus Militaire, 241 Notre-Dame-Ouest, Montréal. 7m-2 jul P25

NOUS ACHETONS LA LAINE.—S. V. P. nous écrire mentionnant la quantité de laine layée ou non lavée, blaché ou noire, que vous aves à vendre et la date approximative de la livraison, nous vous donnerons nos meilleurs prix. Ayers Limited. Lachute, Mills, P. Q. 25-9 Juil. P. 95

RECHARGEZ VOS PILES SECHES redevien RECHARGEZ VOS PILES SECHES redeviendront aussi bonnes que neuves pour quelques sous. Sur réception de 50 sous en bon ou mandat de poste nous vous indiquerons le moyen. Commercial Agency Reg'd, Bte Postale 582, Québec.

25 jn 4-2 is P. 06

TOITURE EN ROULEAU \$1.00 le rouleau.— Surface en ardoise \$2.00 le rouleau. C. A. Ransom, 527 Concord Avenue, Cambridge Mass. Dépt. M. 2jt. 12-6 fs X05

TABAC CANADIEN naturel en feuille des variétés: Connectiout Seed Leaf., Havana, Seed Leaf., Grand Rouge, Belgique, Parfum d'Italie, Rose Queenel, Petit Rouge canadien, Queenel, Tabac "Miel", Ture Aromatique, etc., pour liste die prix Adressez-vous à J. J. Gareau, St. Roch Pachigan. Ct. 1 Accomption. 11-j.-p juil.—Por

quelles appartenaient les contribuables réunis dans une même municipalité scolaire, afin de donner une meilleure publicité et de permettre aux contribuables intéressés de faire valoir leur grief.

RESPONSABILITE.—(Réponse à E. M.)—Q. J'élève des bouvillons que j'abreuve dehors en hiver; il arrive qu'ils se rendent chez mon oisin, parce que son chemin n'est pas cl turé. Dernièrement, il a blessé un de mes animaux avec une fourche, et celle-ci est restée dans la plaie, jusqu'à ce que pous puissions re plaie, jusqu'à ce que nous puissions re-prendre la bête, et arracher le fer de la blessure. L'animal n'est pas mort, mais il se remue très difficilement; puis-je réclamer des dommages?

R. L'article 1053 du code civil déclare: "Toute personne capable de discerner le bien du mal, est responsable du dommage causé par sa faute, à autrui, soit pour son fait, sa prudence, négligence ou inhabilité".

Or, une personne qui blesse un animal or, une personne qui blesse un animal appartenant à autrui doit, en vertu de l'article précité, payer les dommages qu'elle cause. Peu importe d'ailleurs que l'animal soit sous sa garde, ou qu'il soit égaré sur la propriété d'autrui.

S'il est vrai, dans certains cas, que le propriétaire peut réceles placelles.

propriétaire peut récalmer les dommages que lui causent les animaux du voisins passant chez-lui. Il n'en est pas plus au-torisé à blesser cet animal, car, "Il n'a pas le droit de se faire justice à lui-même".

Nous croyons donc que notre correspondant à une action en dommages contre son voisin, et qu'il peut lui réclamer la diminution de valeur que son animal a souffert, à la suite de l'accident. D'autre part nous ne croyons pas que le propri-taire du terrain puisse réclamer des dommages par demande reconventionnelle, puisqu'il ne s'est pas conformé à la loi en ne protégeant pas sa propriété par une clôture, ce qui aurait certainement em-pêché ce dont il se plaint aujourd'hui.

CONSEILLERS ET TRAVAUX MU-NICIPAUX.—(R ponse au mzme) T. B.) Q. Un conseiller a-t-il le droit de travailler pour la municiplaité et en retirer un salaire, et de lui louer son cheval, lorsgu'il est employé aux travaux de gravela-ge d'un chemin dans la municipalité qui se fait suivant la loi des bons chemins de la Province de Québec?

R. Nous croyons que les deux cas ont été jugés. Le premier celui qui concerne le travail du conseiller municipal, comme journalier, pour la réparation, a été jugé par la Cour de Révision en 1915, Scheider vs Petelle, (22 R. J. 55) ce jugement déclare: "Le conseiller municipal qui travaille comme journalier pour la corporation dont il est membre du conseil à la confection et à la réparation des chemins faits sous l'opération de la "loi des bons chemins de 1912" suivant une échelle de prix fixés par résolution du conseil municipal, ne tombe pas sous le coup de l'article 205 C. M., et ne peut être déclaré déchu de sa charge par un Quo warranto.

Un conseiller municipal qui devient déqualifié d'agir comme tel·à la suite d'un contrat, d'intérêt dans un conrat ou de réception de denier pour services rendus, n'encourt pas une déchéance de plein droit de sa charge, mais il est sujet à une simple incapacité temporaire d'agir comme conseiller, laquelle incapacité cesse avec les causes qui lui ont donné lieu.

Quant au louage des chevaux, la Cour de Révision en 1913, à Montréal, dans une cause de Damon vs Lamy, (44 C. S. 489) a décidé: "Dans l'espèce le fait par le défendeur, d'avoir fourni le service de ses chevaux pour travailler aux chemins municipaux, sous la direction d'un surin-tendant spécial, et à des prix fixés au préalable par le dit conseil, ne constitue par une infraction à l'article 227 du code municipal, de manière à rendre le défen-deur inhabile à agir comme membre du conseil municipal de la dite corporation.

VOTE DU CANDIDAT.—(Réponse à T. B.)—Q. Un candidat à une élection pour conseil municipal, a-t-il le droit de voter pour lui-même?

OCCASIO IN DANS LES ETOFFES

Coupons contenables pour robes de damés, costumes d'enfants, et chemises pour bommes. Deriers styles et couleurs. De groe paquets pour commande d'essai, envoyés pour \$1.00. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Adresser vos commandes à Lachine Mail Order House, 20e Avenue, Lachine, Qué.

11 in 4-2-P. 66

(Suite à la page 474)

LE MARCHE

PRIX PAYES

THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 27 JUIN 1925

WEEK ENDING JUNE 27th 1925

PRODUITS DIVERS

ANIMAUX VIVANTS

31/2c

31/2c

Lambs

16c la lb 15c " 14c "

Vesux De lait Soignées d'herbe Porcs légers moins de 120 lbs Lights & Feeders less than 1214c

41/2c Sous No. 1

Vaches Taures Toureaux

4c ..4c ... 3c ..4c ... 2c ...

Extra choix 61/2c ... 71/2c

Steers Moutens

No 2..... No 3.....

5c Shop Hogs.... | 120 a 170 lbs.... 13c 4/2c Porcs lourds..... | 220 a 270 lbs.... 13c

Hearies

Truies No 2 . . | plus de Sows No. 2 . . more tha

Extra hearies ...

Pores à bacon (choix) | 170à 200 lbs 14c

Porcs épais..... 170 à 200 lbs 133/c

Porcs à étal | 120 à 170 lbs..... 131/20

Extra lourds. plus de 270 ll ...121/20

Truies No 1 . | moins de | 350 lbs.

Adressez vos animaux vivants à Coopé-

rative Fédérée de Québec, Montreal

Stock Yard, Pte St-Charles, Montréal.

Spécial pasteurisé	IRODUII	make the same of t
No 1 pasteurisé	BEURRE	Sirop d'érable, Maple Syrup
No 1 pasteurisé	Spécial pasteurisé 365%c	
FROMAGE	No 1 pasteurisé 365/8c	En canistre de l In cans of 1 gallon impérial gallon (imperial)
Spécial 20 20 3 8 20 5 8 6 5 9 8 6 5 9 9 6 9 9 9 9 9 9 9	No 2 345/8c	No 1 1. 50 "
Spécial 20		
No 1. 201/8c No 1. 203/8c No 1. 1. 30 " No 2. 191/8c No 2. 163/8c No 2. 1. 10 " Ocufs, (Montréal) Eggs. 11 (retournables) 5 (returnable) 5 (returnable) 5 (retournables) 5 (re		
Ocufs, (Montréal) Eggs. rils (retournables), 5 galions et plus rels (returanble) of 5 galions or recessions extras. Frais servas. 34c Choix \$1.35 gall Frais premiers 31c No 1. 1.20 % Frais seconds 27½c No 2. 1.00 % Oeufs, Québec) Eggs. N. B.—Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. Spéciaux. 38doz 25 % N. B.—Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. Extras. 25 % Lavée No 1. 37c la lb Seconds 28 % Lavée No 2. 32c % Non lavée No 2. 32c % Non lavée No 1. 21c % Non lavée No 2. 20c % Peaux Hides Sucre d'érable. Maple Sugar. Moins de 50 lbs. 10½c la lb Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c % Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c % Peaux de veaux de lait. 18c % Choix 14c 13c la lb Peaux de chevaux \$1.25 å \$2.25 Peaux de chevaux \$2.25 å \$3.50	No 1 201/8c No 1 203/8c	No. 1 1. 30 "
Frais extras. 34c Choix \$1.35 gall Frais premiers 31c No 1. 1.20 " Frais seconds 27½c No 2. 1.00 " Oeufs, Québec) Eggs. N. B.—Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. Spéciaux. 38doz 35 " Laine Wool Extras. 32 " Laine Wool Seconds 28 " Lavée No 1. 37c la lb Fèves, Beans Non lavée No 2. 32c " Non lavée No 2. 20c " Non lavée No 2. 20c " Non lavée No 2. 20c " Non lavée No 2. 20c " Peaux Hides Sucre d'érable. Maple Sugar. Moins de 50 lbs. 10½c la lb Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c " Peaux de veaux de lait. 18c " Choix. 14c 13c la lb Peaux de chevaux. \$1.25 à \$2.25 Peaux de chevaux. \$2.25 à \$3.50		rils (retournables), 5 rels (returnable)
Spéciaux 38doz Extras 35" Laine Wool	Frais extras	No.1 1 20 "
Extras. 25 " Premiers. 32 " Seconds 28 " Lavée No 1. 37c la lb Lavée No 2. 32c " Non lavée No 1. 21c " Non lavée No 2. 20c " Peaux Hides Sucre d'érable. Maple Sugar. Moins de 50 lbs. 10½c la lb Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c " Peaux de taureaux, pesantes. 6½c " Peaux de veaux de lait. 18c " Peaux de veaux de lait. 18c " Peaux de chevaux. \$1.25 à \$2.25 Peaux de chevaux. \$2.25 à \$3.50		
Blanches	Extras	Laine Wool
Real	Seconds	Lavée No 1
Hand Picked 4½c lb No. 2	Fèves, Beans	Lavée No 2
White J No. 2	Blanches No. 1 Trices à la main	Non lavée No 2 20c "
Pains Gros Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c " Pains Gros Peaux de taureaux, pesantes 6 ½c " Peaux de taureaux, pesantes 6 ½c " Peaux de veaux de lait 18c " Peaux de greaux \$1.25 à \$2.25 No 1. 13c 12c " Peaux de chevaux \$2.25 à \$3.50	White No. 2	Peaux Hides
1 lb. pains Peaux de veaux de lait		Peaux de boeufs plus de 50 lbs 9c "
Choix	1 lb. pains	
No 1	Choix	
	No 1	Peaux de chevaux \$2. 25 à \$3. 50

(Su'te de la page 473) CHEMIN DE FRONT DANS LE COR-CHEMIN DE FRONT DANS LE CORDON.—(Réponse à E. P.)—Q. Je possède une terre de trois arpents de front par vingt de profondeur; cette terre borne au chemin de front. J'ai civiuré toute la largeur de ma terre au chemin de front. Le propriétaire du terrain qui fait face au mien a enlevé sa clôture. Est-ce que le voisin peut m'obliger à l'érection de sa nouvelle clôture, étant donné que ce chemin de front est dans le coraon?

R. Généralement les rèclements ou les

LA LOI POUR TOUS

R. Gónéralement, les règlements ou les procès-verbaux de la corporation locale règlent la manière dont les clôtures et les fossés des chemins de front diovent être construits, ainsi que les obligations etre construits, ainsi que les obligations des propriétaires riverains du chemin de front. Il s'agit ici, nous semble-t-il d'une clôture qui sépare un chemin de front d'un terrain. Dans ce cas, conformément à l'article 473 du code municipal ces clôtures sont à la charge des propritaires ou de l'occupant du terrain.

Cependant, les obligations des voisins, quant à la construction de la clôture nous paraissent demeurer, mais nous crayens

paraissent demeurer, mais nous croyons que si notre correspondant a construit sa clòture dans toute la largeur de son terrain, sans le concours de son vis-à-vis, il n'en est pas tenu à son tour de contribuer à la construction de la clôture de son voisin a la construction de la cioture de son voisin située de l'autre côte du chemin de front. Il n'y a pas d'article du code municipal qui règle spécialement le cas, mais c'est ce qui nous parait, puisque le chemin de front dont il s'agit est entièrement cordé par un des rangs, croyons-nous compren-

rour compléter, nots citons ci-dessous l'article 473 du code municipal qui se lit comme suit: "Les clôtures qui séparent "un terrain particulier d'un chemin "municipal dont le maintien est aux frais " de la corporation sont considérées com-" me clôture de ligne entre le propriétaire " ou l'occupant de ce terrain particulier

10 %c.

"et la corporation hormis d'une disposition expresse au contraire contenue dans un règlement ou un procès-verbal.
"Le présent article ne s'applique pas aux clôtures qui séparent un chemin de front d'un terrain, lesquelles, quand elles sont requises, restent à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain, mais l'établissement d'un chemin de front entre deux rangs ne change en rien les obligations des voisins quand ce chemin est entièrerement à la charge de l'un des rangs.
"Néanmoins, quand le chemin de front d'un rang se trouve situé, en tout ou en partie, dans un autre rang, l'obligation de l'entreteneur n'en reste pas moins à la charge des propriétaires du rang dont il est le chemin de front.
"Nonobstant les disposiions du présent article, les clôtures restent toujours sujettes à la réglementation autorisée par les articles 395, 396 et 413.

par les articles 395, 396 et 413.

CHANGEMENT AU ROLE D'EVALUATION.—
(Réponse à X. X. X.)—Q. Le secrétaire-trésorier d'une municipalité reçoit un avis collectif signé par quelques contribuables demandant de s'inscrire au rôle d'évaluation. Le secrétaire-trésorier ainsi avisé, est-il tenu de se conformer à la demande, lorsque les secrétaires de la municipalité ne l'ont pas avisé, conformément à l'article 2839, ou s'il doit attendre l'avis de cet amendement?

doit attendre l'avis de cet amendement?

R. L'article 2855 du Code « colaire répoud à la question qui nous est posée; il étt blit que le rê e ne peut être amendé que par l'autorité qu'il l'a fuite. En effet cet article 2855 C. S. déclare: "le rôle "d'évaluation ne peut être amendé que par l'autorité qu'il l'a fuite. En effet cet article 2855 C. S. déclare: "le rôle "d'évaluation ne peut être amendé que par l'autoririté qu'il na ordonné la confection. Mais la ré-"partition établi sur ce rôle d'évaluation ne peut "être amendé que par les commissaires et les syn-"dics d'écoles, selon le cas.

Donc, nous croyons devoir conclure que le secrétaire-trésorier du conseil scolaire ne peut faire de changement au rôle d'évaluation qu'il a reçu du conseil municipal avant qu'il ait été avisé régulièrement conformément à l'article 2839 du Code scolaire, que des changements on été faits au rôle d'évaluation.

Pour accommoder les contribuables, le secrétaire-

d'évaluation.

Pour accommoder les contribuables, le secrétairetrésorier de la commission seolaire peut se metre
en communication avec le secrétaire-trésorier du
conseil municipal afin d'obtenir des renseignements
qui lui permettront, tout en se conformant à la loi,
de donner justice aux contribuables qui l'onf avisé
des changements intervenus au rôle d'évaluation.

(Suite à la page 464)

VOLAILLES VIVANTES

Peules	POULETS DU PRINTEMPS	
No 1	23c la lb.	No 1 36c "
Vieux coqs	15c "	Les poulets ne devront peser pas moins de 1 ½ livre.

Toutes les expéditions de volailles doivent être faites à Montréal, 114 rue St-Paul-Est, et non pas à Québec.

ANIMAUX ABATTUS

Veaux	Dressed Calves	Moutons	Sheep
Engraissés au la Choix	11c lalb	No 1 No 2 No 3	11c "
No 2	8½c "	Pore frais Fr No 1, 99 à 140 lbs 19c No 2, 140 à 175 lbs 18c No 3, 175 à 225 lbs 16c	la lb

Les exp.d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue ST-PAUL-EST, Montréal

AUX FABRICANTS DE BEURRE

Il est très important de toujours nous informer si le beurre expédié est pasteurisé. Il faut le mentionner sur la feuille d'envoi ou nous aviser par lettre dès que vous commencez la fabrication de cette qualité de beurre.

IL EST TRES IMPORTANT DE SUIVRE CES INSTRUCTIONS AFIN QUE LE BEURRE SOIT VENDU ET PAYE COMME BEURRE PASTEURISE.

La Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

LE BLLETIN

SECTION

Le marché au et une autre av

dans les prix. Les opérations été considérable stocks en entrep rables, une fort fait sentir de locaux.

Le marché an avec une baisse sur les prix de Nous prévoyons d'ici quelques j

Une forte re sur l'marché a de cette semain ron 1 1-8c à 1 gistrée dans les La demande

été très active de cette derniè Les arrivages tion d'environ la semaine préc trouver facilem prix.
Il est assez

prix se maint demande actue un marché fer

Tel que nous des œufs a subi ferme avec une rieur. La tempe avons eue au col effet de faire re les bonnes qua désirent encore Nous prévoyon demande et un r duction a un pe t les arrivages breux. OEU

> Le marché au que peu dans le avons à enregi un à deux sous Cette augme

> arrivages moin tion des œufs blement depuis Les chaleur grandes duran durant ce mois

Ce sera done retarder les exp puiss at arrive

Rien d'impo des fèves et po Quelques lot sont arrivées qualité nous p Les pois ga toujours rares

Gatal

que vous

Nos pri

KET

h 1925

Sheep

Live hogs

(choix) | 170à 200 lbs 14c

Hogs | 170 à 200 lbs 13%c

· 120 à 170 lbs.....131/20 220 à 270 lbs.... 13c

plus de 270 11 ... 121/20

rs less than 12%c

moins de 350 lbs.

350 lbs 10½c. under plus de more than

animaux vivants à Coopée de Québec, Montreal te St-Charles, Montréal.

ation hormis d'une disposiau contraire contenue dans t ou un procès-verbal.

article ne s'applique pas qui séparent un chemin ou separent un chemm n terrain, lesquelles, quand quises, restent à la charge-aire ou de l'occupant du ais l'établissement d'un front entre deux rangs ne rien les obligations des ad ce chemin est entière-charge de l'un des resteres.

charge de l'un des rangs. s, quand le chemin de ang se trouve situé, en tout e, dans un autre rang, l'ol'entreteneur n'en reste p charge des propriétaires du

est le chemin de front.

at les disposiions du préles clôtures restent toujours

a réglementation autorisée
es 395, 396 et 413.

T AUROLE D'EVALUATION.—X.—X.—Q. Le secrétaire-trésorier é reçoit un avis collectif signé par lables demandant de s'inscrire de. Le secrétaire-trésorier ainsi de se conformer à la demande, taires de la municipalité ne l'ont mément à l'article 2839, ou s'il is de cet amendement?

ris de cet amendement?

55 du Code e colsire répend à la cst posée; il établit que le ré e ne que par l'autorité qu'il l'a faite, et e 2855 C. S. déclare: "Le rôle peut être amendé que par l'autodonné la confection. Mais la résur ce rôle d'évaluation ne peut e par les commissaires et les synlons de cos.

lon le cas.
yons devoir conclure que le seeré1 conseil scolaire ne peut faire
u rôle d'évaluation qu'il a recu pal avant qu'il ait été avisé régu-nément à l'article 2839 du Code changements ont été faits au rôle

der les contribusbles, le secrétaire-omnission seolaire peut se mettre n avec le secrétaire-trésorier du afin d'obtenir des renseignements at, tout en se conformant à la loi, aux contribusbles qui l'onf avisé intervenus au rôle d'évaluation. ite à la page 464)

Il faut le menfabrication de

SOIT VENDU

ontréal.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHÉS

SECTION DES CONSIGNATIONS.

LE BLLETIN DE LA FERME

- SEMAINE DU 20 AU 27 JUIN 1925 -

BEURRE

Le marché au beurre a été très ferme une autre avance a été enregistrée

dans les prix. Les opérations du marché anglais ont été considérables et ont été de nature à activer notre marché. Comme les stocks en entrepôts ne sont pas considérables, une forte demande s'est aussi fait sentir de la part des acheteurs

Le marché américain a été plus faible avec une baisse d'environ 2c la livre sur les prix de la semaine précédente. Nous prévoyons un marché stable pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Une forte reaction s'est fait sentir sur l'marché au fromage dans le cours de cette semaine. Une hausse d'envi-ron 1 1-8c à 11/4c la livre a été enre-

gistrée dans les prix. La demande u marché anglais qui a été très active a été le facteur essentiel de cette dernière fermeté dans les prix. Les arrivages accusent une augmentation d'environ 11,500 boîtes de plus que régulièrement et à des prix plus bas qu'il la semaine précédente, mais ont semblé y a deux ou trois semaines. été très active a été le facteur essentiel trouver facilement preneur aux derniers

OEUFS (Québec)

Tel que nous l'avions prévu, le marché des œufs a subi une hausse au cours de la semaine. Le marché est actuellement très ferme avec une bonne demande de l'extérieur. La température ferme avec une bonne demande de l'extérieur. La température ferme avec une bonne demande de l'extérieur. La température ferme de la company de des œufs a subi une hausse au cours de la semaine. Le marché est actuellement très ferme avec une bonne demande de l'extérieur. La température favorable que nous avons eue au cours de la semaine, a eu pour effet de faire rechercher par le commerce les bonnes qualités d'œufs, et plusieurs désirent encore en mettre en entrepôt. Nous prévoyons cette semaine une bonne demande et un marché très ferme. La production a un peu diminué à la campagne, et les arrivages sent un peu moins nombreux.

OEUFS (Montréal)

bonne qualité, ce qui à maintenu les prix à un niveau un peu plus élevé que la semaine précédente.

Quelques lots de bons bouvillons ont obtenu le prix de \$7.50; les bouvillons de qualité moyenne ont fait de \$6.50 à \$7.00 et les communs, de \$5.50 a \$6.25.

On a payé de \$5.75 à \$6.25 pour des vaches de bonne qualité. Les vaches ont fait jusqu'à \$6. en descendant jusqu'à \$2. pour les metteurs en conserve.

Les taureaux ont réalisé \$5.50 pour les meilleurs et de \$3.50 à \$4.50 pour les autres.

Le marché aux œufs s'est raffermi quelque peu dans le cours de la semaine. Nous avons à enregistrer une augmentation de

un à deux sous la douzaine. Cette augmentation est due surtout aux arrivages moins nombreux, car la produc-tion des œufs a diminué assez considéra-

blement depuis quelques semaines. \$8.50.

Les chaleurs seront sans doute plus
grandes durant le mois de juillet que et \$5.00.

durant ce mois-ci.

Ce sera donc une occasion pour ne pas retarder les expéditions afin que des œufs puissent arriver frais sur le marché.

des fèves et pois. Quelques lots de fèves danubiennes nous sont arrivées la semaine dernière. La selon leur qualité; les communs ont fait \$5. qualité nous paraît satisfaisante.

Les pois garantis très cuisants se font coujours rares. Les demandes se font connes avec aucun changement de prix.

Catalogue Gratis

Si vous avez besoin de meubles, écrivez-nous. Expliquez sur votre demande l'article en particulier que vous êtes intéresser d'acheter.

Nos prix sont très bas. Transport payé par nous.



1764 Rue Notre-Dame-Ouest MONTREAL



PATATES

Remarquez la nouvelle adresse:

COMPAGNIE GALEGINE

57 MANSFIELD, MONTREAL ..

Nous ne notons aucun changement de

LES BESTIAUX

Il est assez difficile de prévoir si ces prix se maintiendront, mais avec la demande actuelle, tout laisse à prévoir un marché ferme pour d'ici quelques et 1193 têtes de veaux, 4717 têtes de porcs et 1193 têtes d'agneaux et de moutons. Il est passé 2212 têtes de bestiaux destinées à l'exportation.

VEAUX VIVANTS

Arrivages: 2,434 têtes.
Les prix ont monté de \$1. par cent livres.
De forts lots de veaux moyens ont trouvé preneurs à \$7.00 et \$7.50, tandis que ceux de meilleure qualité atteignaient \$8.50.
Les veaux ordinaires ont obtenu \$6.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Rien d'important à noter sur le marché.

Rien d'important à noter sur le marché dus entre \$14.50 et \$16. le cent livres.

Les meilleurs ont fait 18 sous la livre.

Les moutons ont réalisé de \$5. à \$6.75

PORCS VIVANTS

Arrivages: 4,717 têtes.

Des porcs de bonne qualité ont réalisé
\$13.75 et \$13.85. Les choisis ont atteint
\$14., tandis que les truies se sont vendues
entre \$10. et \$10.50.

VEAUX ABATTUS

Le marché accuse une légère baisse par suite des arrivages plus nombreux et du changement de la température.

Nous conseillons aux expéditeurs de laisser refroidir les veaux avant de les expédier, car plusieurs animaux nous sont arrivés en mauvaise condition.

Nous prévoyons que le marché se raffer-mira la semaine prochaine.

PORCS ABATTUS

Les arrivages sont plus nombreux, les prix ont subi une légère baisse. Il n'y a pas d'amélioration à noter dans ce marché.

AUX CULTIVATEURS DU DISTRICT DE QUEBEC

EXPEDIEZ VOTRE CREME -- A QUEBEC --

et sauvez sur les frais de transport. CALCULEZ quel montant vous économiserez pendant une année, nous sommes certains que vous expédirez votre

CIE LAITERIE LAVAL Enrg.

237 4ième Avenuc, - Limoilou, QUEBEC

Capital \$500,000.00

Références; Banque Canadienne Nationale et Banque de Montréal.

VOLAILLES VIVANTES

poules et des poulets du printemps, le marché a subi une baisse de deux sous la plusieurs jours.

Nous avons reçu plusieurs expéditions de poulets du printemps qui se vendent Malgré une demande excellente des très bien à des prix avantageux.

livre, à cause des arrivages très nombreux. Le marché s'est amélioré depuis quel-Le marché restera à ce point encore ques jours et nous prévoyons plus de fermeté dans les prix.

Abonnez-vous à L'ABEILLE, la seule revue mensuelle s'occupant exclusivement d'apiculture, publiée au Canada.

Le dernier numéro renferme des articles du Dr'Phillips sur l'abeille carniolienne, le programme de l'exposition des apiculteurs de Portneuf et Champlain, et aussi une méthode d'élevage de reines bien canadienne-française, méthode Barbeau, qui est accompagnée de gravures et clichés faisant bien comprendre les différents procédés à suivre.

L'Abonnement à l'ABEILLE n'est que de \$1.00 par année, que vous n'avez qu'à adresser à Casier Postal 176, Québec. Pas un apiculteur qui désire développer ses connaissances

et retirer de ses abeilles le plus de bénéfices possible ne peut se passer de cette revue. Abonnez-vous y de suite.



Lambris galvanisé, pesan-

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec 114, rue St-Paul Est. Montréal Dépt des Achats.

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis. Mode de paiement: traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

- FAR	INES
A pain le sac "Crème de l'Ouest" lère patente \$4 75 "Castle" 2ème patente	A engrais le 100 lbs "Idéale"
ENGRAIS AL	IMENTAIRES
Simples la tonne Son \$28.00	Composés le sac Moulée spéciale: Pour les veaux (50 lbs)
	MENTAIRES
No 2 C. W. 72c No 3 C. W. (8c No 1 d'alimentation. 61c No 2 " 58c½ Blé à engrais No. 1. \$1.40 Blé à engrais No. 2. 1.20 Les secrétaires de coopératives son	F. A. B. Montréal. Les prix des grains sont pour chars

GASOLINE, PETROLE, PEINTURES et DIVERS

lère qualité	teur 66 livres au carré. \$7.75 % carré.
	Lambris peinturé, pesan- teur 56 livres au carré. 5.85 le carré.
lère qualité 20c	F.A.B. Montréal.
Baril	
HUILES: d'environ	
45 gals	IMITATION DE PIERRE BOSSELÉE
Huile à cylindre à vap. Fédérée .85 le gal.	Un lambris, imitation de pierre, mesure
Huile à cylindre à vap. Fédérée .60 le gal.	23" par 17" et demande 37 feuilles au
Huile à cylindre à vap. Fédérée .50 le gal.	carré. Les prix sont les suivants:
Huile séparateur à bras	Lambris galvanisé, pesan- teur 66 livres au carré. \$7.75 le carré.
Huile à séparateur à vapeur65 le gal.	Lambris peinturé, pesan-
Huile à engin à gazoline	teur 56 livres au carré. 5.85 le carré.
Huile à engin à gazoline	F.A.B. Montréal.
Huile à engin à gazoline 36 le gal.	
Huile à tracteur	"PAPIER A COUVERTURE"
Huile à tracteur	Marque "Fédérée"
Légère, Medium. Pesante 70 le gal.	
Huile à transmission	(dove still a still with
Huile à harnais	(deux côtés caoutchoutés)
Huile à harnais bidon de 1 gal\$1.10	1 pli
N. B.—Par demi-baril, ajouter 3 sous par gallon; pour quantité moindre, 25	2 plis 2.00 ".
sous par gallon.	3 plis 2.40 4
sous par Baron	pus 2.40
GRAISSE A ESSIEUX	Marque "CC"
0:	(deux côtés caoutchoutés)
Caisse 48 x 1 lbs \$6.40 la caisse Caisse 24 x 3 lbs 8.80	(acca cotes caodicinoutes)
Caisse 6 x 5 lbs	1 pli
Caisse 12 x 5 lbs 7.40	2 plis 1, 40 "
Chaudière 10 lbs 1.45 la chaudière	3 plis 1.75
Chaudière 15 lbs 2.00 "	Phas 1.15
Chaudière 25 lbs 3.00 "	Manage (Over 1)
Graisse à Godet No 3 (Cup Grease)	Marque "Mika"
Caisse 36 x 1 lbs 5.90 la caisse	(un côté caoutchouté, 1 côté surf-minérale)
Caisse 6 x 5 lbs 4.35	1 pli
Caisse 12 x 5 lbs 8.20 " Caisse 6 x 10 lbs 7.76 "	2 plis 1. 60 "
Chaudière 25 lbs 3.35 la chaudière	3 Dis 1 00 "
F.A.B. Montréal.	F. A. B. hos entrepôts.
	Classification.
IMITATION DE BRIQUE UNIE	• Sel
Le lambris, imitation de brique unie,	Prix
couvre une surface de 22" x 17". Trente-	Sel en pierre, sacde 100 lbs \$1.10
sept feuilles forment un carré. Les prix	Gros sel, le sac de 140 lbs 1. 35
sont les suivants:	

PNEUS et TUBES

Garantie de 8,000 milles

DE LA MAISON AMES HOLDEN

Dimensions	Cordé "Géant"	Cordé "Senior"	Cordé "Junior"	"Fabric"
30 x 3½	\$11.75	\$10.40	\$8. 80	\$8. 80

GARANTIE DE 8,000 MILLES

ATU	TRES PN	TUBES			
Dimensions	Cordé "Géant" (Oversize)	Cordé "Junior" (ordinaire	"Fabric"	Réguliers	Pesants
30 x 3 ½. 32 x 3 ½. 31 x 4 32 x 4 33 x 4 34 x 4 32 x 4 ½. 33 x 4 ½. 33 x 4 ½. 35 x 4 ½. 35 x 4 ½. 36 x 4 ½. 37 x 5.	16. 55 17. 85 18. 30 18. 95 23. 85 24. 45 25. 15 31. 85	plet de pne lons, ainsi o soires pour	transport p Nous expéd	ar message- ions le jour	\$2. 15 3 00 3. 20 3 35 3 45 4. 10 4 25 4 50 4 70 4 95 5 00 5 35 5 55

PROVISIONS POUR LA MAISON

PROVISIONS PO	
Beurre d'herbe Botte de: Prix	BLUETS EN CONSERVES DES PÈRES TRAPPISTES.
Pasteurisé, pains 1 lb 50 lbs 38c	SPÉCIAL
Pasteurisé, solide	Sans sucre: Botte No. 2, en caisse
No 1 (choix) pains 1 lb 50 " 37c	
No 1 (choir) solide 56 " 26 1/60	Avec sucre: Botte No. 2, en caisse
TO I (CHOIX) SOMESMINI	
Fromage:	de 2 doz., la douzaine \$1,90
Fromage blanc et coloré en meu-	Sans sucre: Botte No. 10, en cais-
les d'environ 25 lbs22c la lb	se de ½ doz. la douzaine \$8. 20
les d'environ 25 los	Avec sucre: Boite No. 10, en cais-
Oeufs. la douz:	se de ½ doz., la douzaine \$9.25
	Rhubarbe
Frais Extras	Des RR. Pères Trappistes.
Frais Premiers	Boîte No. 2, en caisse de 2 doz., la
Frais Seconds31	douzaine \$2.15
Caisses de 30 douz., (caisses comprise.)	Saindoux pur: la lb.
*Miel	Saindoux pur: la lb. Seaux de 20 lbs 18c
	Tinettes de 60 lbs
Caisses Blanc Ambré Brun	Bottes de 56 lbs 1714c
24 chaud., 2½ lbs	Bottes de 50 lbs. en pains de 1 lb 1916c
12 chaudières 5 lbs, 14c 13c 12c	Caisse de 60 lbs. en chaudières de
6 chaudières 10 lbs 131/2c 121/2c 111/2c	3 lbs 19e
Chaudières 30 lbs 13c 12c 11c	Caisse de 60 lbs en chaudières de
	5 lbs 183/c
• Fèves (Par poches de 120 lbs) la lb.	
Blanches No. 1 51/2c	Graisse composée la lb.
Par quantités de 5 poches ou plus . 51/c	Chaudières de 20 lbs
Par quantités de 10 poches et plus. 5c	Tinettes de 60 livres 14% c
I at duantities de 10 hoches es bius.	Caisses de 60 lbs, en chaudières
Pois (Par poches de 120 lbs) la lb.	de 3 lbs
No. 1 garantis bien cuisants 51/2c	Caisses de 60 lbs, en chaudières
Par quantité de 5 poches et plus 5 1/4 c	de de 5 lbs 15 e
	*Viande sumée
Par quantité de 10 poches ou plus. 5c	Jambons (fesse) 10 à 15 lbs 30c
* Tabac, en mains. Paquets de 25 lbs	Jambons (fesse) 15 à 20 lbs 29c
	Jambon (Rolls) 3 à 6 lbs 30c
Grand Rouge, Grand Havane et	Bacon (Flane) 32c
Connecticut, 1 lb	Jambon pressé, 7 à 8 livres 20c
Comstock, 1 lb	Saucisse de Bologne (Bologna) 10c
Rose Quesnel, 1 lb	Jambon cuit
Quesnel, ½ lb	
* Sucre et sirop d'érable pur la lb.	Lard salé Gras, 30 à 40 morceaux 200 livres \$52.00
용 (B. 1987) (1987년) 1987년 1일 - 1987년 1	1/ haril 100 livrag
En pains d'une lb 18c	½ baril 100 livres\$27. 50
En pains de 2 à 5 lbs 16c	Lard salé (mess)\$38.00
Sirop d'érable en canistre	" " demi-baril\$20.00
d'un gallon, choix\$2.00 le gallon	Laine non lavée
	Laine lavée 42c
Le tout F. A. B.	, nos entrepôts.
1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100	

LE BULL

Le blé est il a enregist sous, à caus mandes de maintenant quement fai ché de Win baisse des pr de la nouv Montréal n'

la transaction minots de bla La farine les prix n'or tions se bor lots pour le les besoins va à l'exportant de ceus est l'exportant les des le

a ce que cet la prochain Les prix c

Les comr tions peu n tés assez lin ser; aux Et semblent a à la demand

A cause of sur le mar élevés. Le ment épuis hausse sera C'est le pour les be

prix sont e vateurs pr leurs comm

Le mome s'attaquero temps de s pour les ch assurera a récoltes. niate de ple la bouillie bouillie sou l'arséniate au Minist de l'entho

Les cult les couver pendances divers de f

posée et jamais; ell le platre et qu'il soit, platre et espéciale ce

raient bier tion de ren de leur grades promageries par lambriqués

Québec chats.

ns avis.

RES et DIVERS

lvanisé, pesan-vres au carré. \$7.75 % carré, inturé, pesan-vres au carré. 5.85 le carré, atréal.

N DE PIERRE BOSSELÉE ris, imitation de pierre, mesure "' et demande 37 feuilles au prix sont les suivants: vanisé, pesan-vres au carré. . \$7.75 le carré. einturé, pesan-vres au carré. . 5.85 le carré. itréal.

ER A COUVERTURE" farque "Fédérée"

x côtés caoutchoutés)

..... \$1.65 le rouleau. 2.00 2.40 Marque "CC" 1x côtés caoutchoutés) \$1. 15 le rouleau, 1.40

Marque "Mika"

cation.

MAISON

N CONSERVES DES PÈRES TRAPPISTES.

Boite No. 2, en caisse la douzaine......\$1.65

RR. Pères Trappistes. 2, en caisse de 2 doz., la \$2,15

19e 10 lbs en chaudières de

60 lbs, en chaudières ов...... 15 е mée
esse) 10 à 15 lbs. . . . 30c
esse) 15 à 20 lbs. . . . 29c
folls) 3 à 6 lbs. 30c
32c

Baril O morceaux 200 livres \$52.00 livres......\$27. 50 mess).....\$38.00 emi-baril\$20.00

oòts.

La saison est propice pour se procurer de la broche à clôture de première qualité. Les cultivateurs feraient bien de choi-sir celle qui résiste à l'acidité et à l'humi-dité; les broches tressées sont les plus recommandées pour les clôtures.

LE BULLETIN DE LA FERME

FÉDÉRÉE COOPÉRATIVE QUEBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

— SEMAINE DU 20 AU 27 JUIN 1925 SECTION DES ACHATS.

BLE ET FARINE

Le blé est resté actif toute la semaine; il a enregistré un léger déclin de quelques sous, à cause de la rareté des fortes commandes de l'étranger. La cote s'établit maintenant à \$1.65 soit trois sous de moins que la semaine dernière.

Les acheteurs importants n'ont prati-nement fait aucune opération sur le marché de Winnipeg; ce qui a provoqué une baisse des prix. Ils sont dans l'expectative de la nouvelle récolte. Le marché de Montréal n'offre rien de saillant, si ce n'est la transaction prochaine de deux cent mille minots de blé avec une firme de New-York.

minots de ble avec une firme de New-York.

La farine est encore au même niveau et les prix n'ont point changé. Les transactions se bornent à des achats par petits lots pour les campagnes environnantes et les besoins locaux; pratiquement rien ne va à l'exportation. L'on peut s'attendre à ce que cette situation se maintienne d'ici la prochaine récolte.

Les my de la farine sont maintenant:

Les prix de la farine sont mainterant: Première patente: \$9.60. Deuxième patente: \$9.10. Forte à boulanger: \$8.90.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Les commerçants ont opéré des transac-tions peu nombreuses, à même les quanti-tés assez limitées dont ils peuvent dispo-ser; aux Etats-Unis, les réserves d'engrais semblent assez abondantes pour suffire à la demande.

Sur notre place, les prix n'ent pas chan-

Son.....de \$28.25 à \$29.25 Gru rouge...de \$30.25 à \$31.25 Gru blanc...de \$36.25 à \$37.25

CRIBLURES DE BLE

A cause de la rareté des criblures de blé sur le marché, les prix se maintiennent élevés. Les meuniers locaux ont pratiquement épuisé leurs réserves, et bientôt la hausse sera générale.

hausse sera generale.

C'est le moment de s'approvisionner
pour les besoins de l'été, pendant que les
prix sont encore raisonnables. Les cultivateurs prudents feront bien de placer leurs commandes sans tarder.

INSECTICIDES

Le moment approche où les moucheron s'attaqueront aux jeunes pousses; c'est le temps de se procurer de bons insecticides pour les chasser et sauver la plante, ce qui assurera au fermier prudent de bonnes récoltes.

récoîtes.

On recommande beaucoup aux cultivateurs l'emploi du vert de Paris, de l'arséniate de plomb, de la bouillie bordelaise, de
la bouillie bordelaise empoisonnée, de la
bouillie soufrée liquide ou en poudre, de
l'arséniate de chaux. Qu'ils s'adressent
au Ministère de l'Agriculture, Bureau
de l'authomolegies. de l'enthomologiste, pour connaître la manière de s'en servir et pour s'en procurer en abondance

TOLE GALVANISÉE

Les cultivateurs peuvent choisir, pour les couvertures de maisons, granges, dépendances ainsi que pour les ouvrages divers de fantaisie, divers modèles de tôle galvanisée, unie ou ondulée. Ils feraient bien de n'acheter aucun modèle sans s'être assurés de la qualité de la marchandise.

Dans les fromageries et beurreries, la tôle à lambris est recommandée pour les plafonds et murs; cette tôle est d'un fini moderne qui ne se difforme pas une fois

platonds et murs; cette tôle est d'un fini moderne qui ne se difforme pas une fois posée et dont les joints ne se séparent jamais; elle su pose facilement par dessus le platre des murs ou des platonds, sans qu'il soit nécessaire d'enlever le vieux platre et elle offre une protection toute spéciale contre l'incendie.

PAPIER A COUVERTURE

Pariex a couvertures, rien de plus re-commandable que des papiers caoutchou-tés et à surface minérale, qui garantissent une toiture durable. Les cultivateurs fe-raient bien de s'en servir, s'ils ont l'inten-tion de renouveler la toiture de leur maison, de leur grange, et de leurs dépendances.

Les propriétaires de beurreries et de fro-mageries peuvent se procurer des papiers à lambris très résistants, spécialement fabriqués dans ce but.

BROCHE A CLOTURE

HUILES, GAZOLINE

Les cultivateurs ont besoin de gazoline et de pétrole pour leurs machines agricoles; il leur faut également des huiles appropriées pour la préservation du mécanisme, tel les huiles à cylindre à vapeur, à séparateur à vapeur, à engin à gazoline, à moteur, de l'huile à transmission, de l'huile à harnais, également de la graisse à essieux et de la graisse à godet.

PEINTURES

Il en est des peintures, comme des huiles.

Il y en a une espèce qui convient tout particulièrement au travail à être exécuté. Or le cultivateur doit choisir la peinture qui lui est destinée aux murs intérieurs de la maison, ou à l'extérieur, ou aux granges et décondance que un interiments exercires. dépendances ou aux instruments aratoires.

Devant l'embarras du choix, il est bon de prendre les avis et les recommandations d'une maison connue qui puisse fournir des produits de première qualité.

GROS SEL

Il faut se procurer du gros sel dès main-tenant où de fortes quantités nous arrivent

d'outremer. Ceux qui désirent s'en pro-curer trouveraient leur profit à placer ment des commandes, les cultivateurs peu-maintenant leurs commandes; il y a avan-tage d'agir ainsi parce que les prix sont manutention moins élevés.

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

975, rue St-André

MONTREAL

Sauvez du Temps et de l'Argent avec

Le Bét



Remise à Fumier

Faites payer votre ferme. Construisez en béton et éliminez les dépenses inutiles. Un des problèmes les plus importants que vous avez à résoudre est celui de l'engrais. Remisez le meilleur des engrais, le fumier, dans des remises à fumier en béton et con-

servez l'élément précieux de fertilité, l'engrais liquide, vous aurez de meilleures récoltes et plus de profits par acre en engraissant vos terres avec un engrais qui aura gardé sa pleine valeur.

Un pavé d'étable et une fondation en béton assurent un abri chaud et sanitaire aux animaux et sont en plus faciles à nettoyer. Un plancher en béton dans une porcherie élimine la saleté, facilite le nettoyage et améliore la production.

Vous pouvez vous servir du béton pour augmenter vos profits sur toutes choses, la laiterie, le poulailler, la glacière, abreuvoirs, trottoirs, tours de puits. Le béton est permanent, à l'épreuve du feu, des rats et de la vermine.

Notre livre gratis donne toutes les informations pour construire. Demandez votre exemplaire. Mallez ce coupon.



LE BETON CANADA CIMENT

On peut se procurer le ciment "Canada" chez plus de 2,000 mar-chands dans presque toutes les villes et villages du Canada. S'il n'y a pas de marchand distributeur de ciment "Canada" dans votre de ciment "Canada" dans votre localité, écrivez à notre bureau des ventes le plus rapproché.

3021 Edifice Canada Cement Company, Montréal. Envoyez-moi votre livre Gratis-

Canada Cement Company Limited (Nom)

3021 Edifice Canada Cement Company Carré Phillips Montréal Bureau des ventes: Montréal Toronto

(Adresse) Augmentez les Profits de Votre Ferme 🤇



Porcherie

CULTIVATEURS!

Une amélioration s'impose dans le commerce de notre foin. Commençons à remédier au mal dès la prochaine fenaison.

Mettons le foin en veillottes!

L'étendue consacrée à la production des herbages (prairies et pâturages) représente approximativement les deux tiers L'étendue consacrée à la production des herbages (prairies et paturages) représente approximativement les deux tiers de la superficie d'une de nos fermes en culture. Le rendement que l'on en obtient, tant en foin desséché qu'en herbe, fournit, pendant 365 jours de l'année la base dans l'alimentation des principaux animaux de la ferme dont le nombre, on peut le dire sans hésitation, est strictement réglementé par la plus ou moins grande capacité productrice des engazonnements. C'est donc dire que la production fourragère d'une ferme constitue l'assiette de tout le système d'exploitation agricole.

Les producteurs de foin du Québec, trouvent avantageux d'exporter, chaque année aux Etats-Unis, le surplus de leur récolte qu'ils vendent à un prix généralement rémunérateur. Au cours des douze mois derniers, il fut expédié dans la république voisine 206,331 tonnes de foin des divers centres douaniers de la province. Cette possibilité d'écoulement, à l'étranger, de notre excédant de récolte constitue un appoint précieux pour nos producteurs qui, sans cela, verraient nos marchés locaux g'encombrer rapidement.

chés locaux s'encombrer rapidement.

ON SE PLAINT

Si l'on en juge par les rapports reçus sur le foin du Québec expédié aux Etats-Unis, il y a lieu de croire que, sauf une amélioration immédiate dans la qualité du foin exporté, nous perdrons bientôt le marché américain. Voici les quelques points sur lesquels nous croyons urgent d'attirer l'attention du producteur:-

1.—On remarque que notre foin est composé souvent d'espèces sans valeur, tels les "francs-foins", les foins plats etc. Le mil et le trèfie, purs ou en mélanges, sont les espèces que le marché réclame. Pour avoir du foin de bonne com-position, il faut maintenir nos prairies jeunes, faire des semis abondants de graine et bien assainir le sol.

2. — On se plaint qu'à la suite d'une fenaison défectueuse, notre foin est de mauvaise couleur, devient cassant et poussiérieux.Pour remédier à ce mal, il faudrait d'abord couper le foin en temps, pour le mil, immédiatement après la chute des fleurs;pour le trèfie, en pleine floraison). Mettons le foin en veillottes pour le soustraire aux mauvais effets de la rosée et de la pluje. Mettons le foin en veillottes, même s'il faut se débarrasser de la chargeuse mécanique.

On nous dit que le foin du Québec est fréquemment porté à chauffer et à

transport et de l'entreprosage. Ceci provient que nous pres-

encore mort. Evitons de presser le foin par des jours de pluie ou de neige. Le pressage au cours des mois de janvier et février est très dangereux. Mieux vaudrait faire ce travail au cours des mois de novembre et décembre ou bien en mars et avril. Expédier le plus tôt possible après le pressage, sinon voir à ce que le foin soit entreposé dans un endroit sec.

4. — Les ballots sont trop gros, trop lourds et pressés trop durs. Le poids que l'on préfère est celui de 135 livres pour mettant ceux-ci trop lourds, on perd de \$2.00 à \$4.00 par \$2.00 a \$4.00 par tonne sur le marché. Chaque ballot doit être lié par trois fils de fer et offrir une apparence irrépro-chable.

commerce est sou-vent expédié par un temps humide, ce qui est la cause pr cipale de l'échauffement au cours du transport. des wagons n'est pas assez surveillée. Le foin est mal classifié. Lorsque le bon est avec le

mauvais, c'est le mauvais qui établit le prix du lot. La Classification du foin devrait commencer au moment de la récolte.

sons à bonne heure à l'automne, alors que le foin n'est pas Cultivateurs, surveillez vous-mêmes le pressage de votre foin. Ne le vendez jamais "à tout prendre"

mais suivant sa qualité et son poids.

La bonne fenaison s'impose non seulement pour le foin que l'on destune au commerce, mais également pour celui qui doit servir à alimenter le troupeau. Les animaux du Québec ont les mêmes exigences que ceux des Etats-Unis. On estime que près de dix pour cent du foin expédié aux Etats-Unis a dû être sacrifié à vil prix sur les marchés à cause de sa mauvaise

SERVICE DE LA GRANDE CULTURE DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

QUEBEC, Qué.

PER B-226

ADMINIST

VOL